



# Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

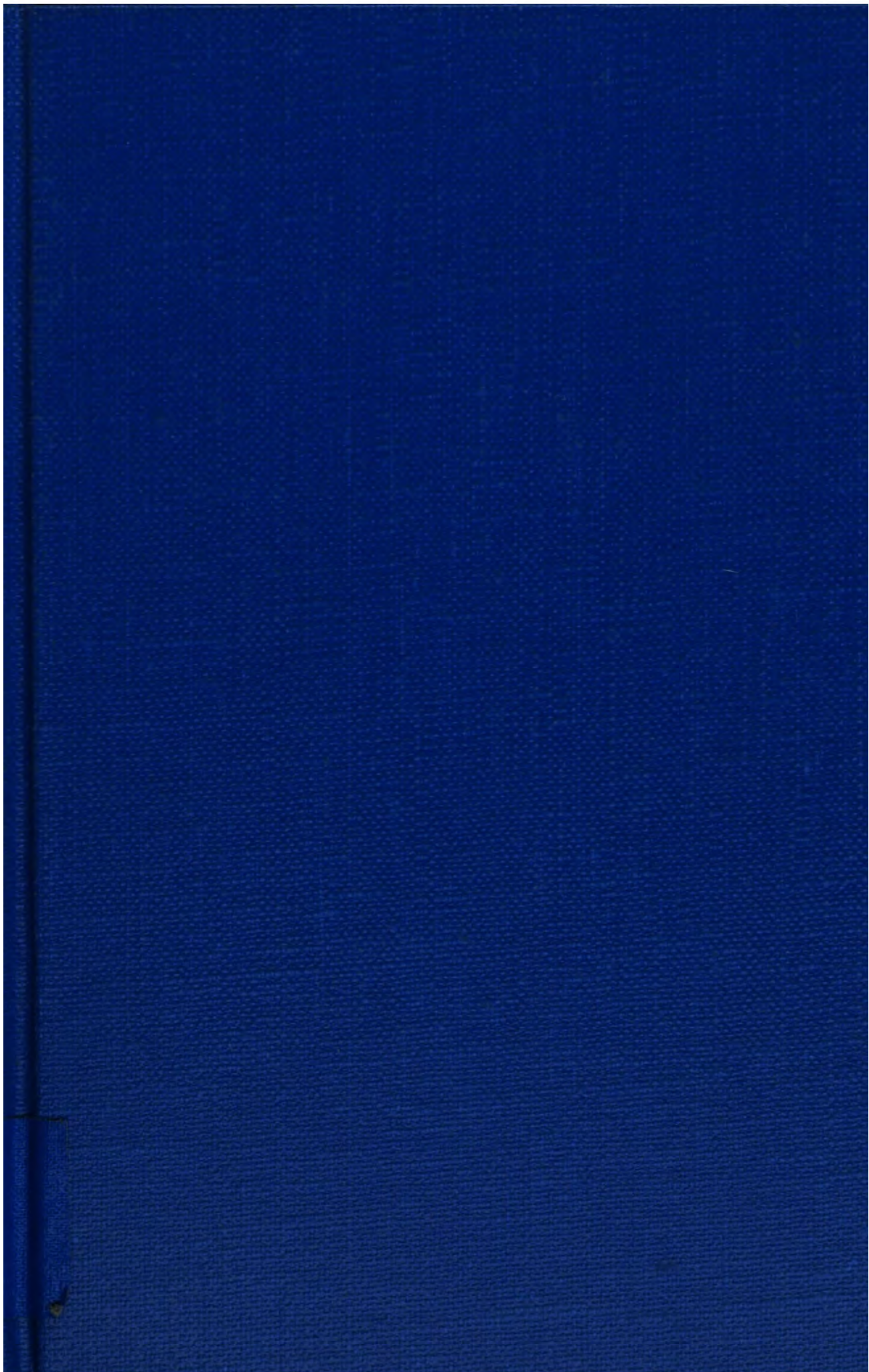
This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>



This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.

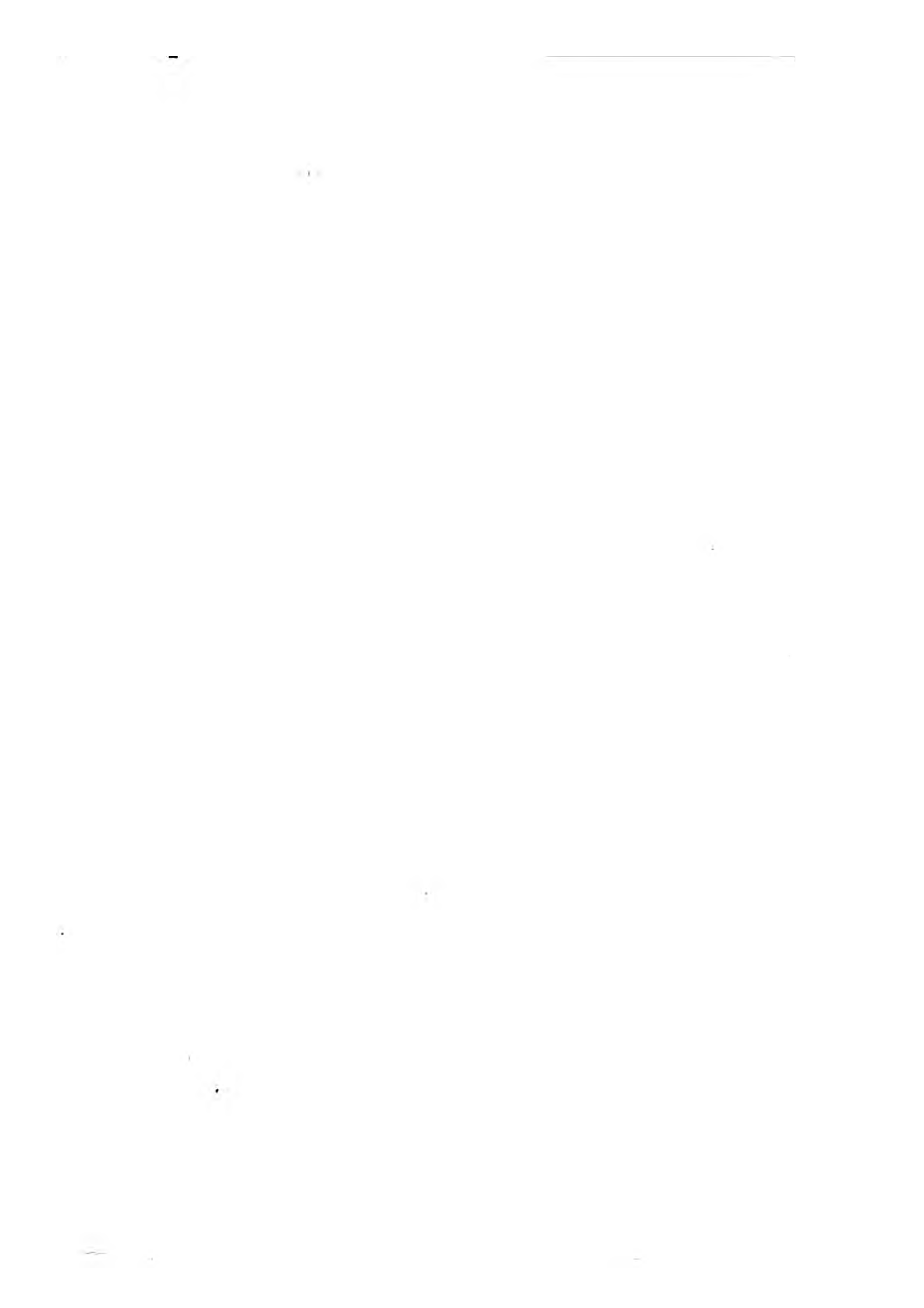




REP. F. 6993(2)

~~LU 907 A. 2~~









*Il a été tiré de cet ouvrage :*

- 5 exemplaires sur papier de Chine, numérotés de 1 à 5;*
  - 15 exemplaires sur papier des manufactures impériales du Japon, numérotés de 6 à 20;*
  - 40 exemplaires sur papier de Hollande van Gelder, numérotés de 21 à 60;*
  - 100 exemplaires sur papier pur fil des papeteries Lafuma à Voiron, numérotés de 61 à 160;*
- et des exemplaires sur papier d'alfa,*

*constituant l'édition originale.*

# AU SERVICE DE L'ORDRE

★ ★

NOTES SOCIALES

(1929-1932)



## OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

### CRITIQUE ET VOYAGES

Essais de psychologie contemporaine, 2 vol. — Études et Portraits, 3 vol. — Outre-Mer, 2 vol. — Sensations d'Italie, 1 vol. — Pages de critique et de doctrine, 2 vol. — Nouvelles pages de critique et de doctrine, 2 vol. — Quelques témoignages, 1 vol. — Au Service de l'ordre, 1 vol.

### ROMANS

Cruelle Énigme, suivi de Profils perdus, 1 vol. — Un Crime d'amour, 1 vol. — André Cornélis, 1 vol. — Mensonges, 1 vol. — Physiologie de l'amour moderne, 1 vol. — Le Disciple, 1 vol. — Un Cœur de femme, 1 vol. — Terre promise, 1 vol. — Cosmopolis, 2 vol. — Une Idylle tragique, 1 vol. — La Duchesse bleue, 1 vol. — Le Fantôme, 1 vol. — L'Étape, 2 vol. — Un Divorce, 1 vol. — L'Émigré, 1 vol. — Le Démon de midi, 2 vol. — Le Sens de la mort, 1 vol. — Lazarine, 1 vol. — Némésis, 1 vol. — Laurence Albani, 1 vol. — L'Écuyère, 1 vol. — Un Drame dans le monde, 1 vol. — La Geôle, 1 vol. — Cœur pensif ne sait où il va, 1 vol. — Le Danseur mondain, 1 vol. — Nos actes nous suivent, 2 vol. — La Vengeance de la vie, suivi de Agnès Delas, 1 vol. — La Rechute, 1 vol. — Le Diamant de la Reine, suivi de Le Louveteau, 1 vol.

En collaboration avec Gérard D'HOVILLE, Henri DUVERNOIS, Pierre BENOIT :

Le Roman des Quatre, 1 vol. — Micheline et l'amour, 1 vol.

### NOUVELLES

L'Irréparable, suivi de Deuxième Amour, Céline Lacoste et de Jean Maquenem, 1 vol. — Pastels et Eaux-Fortes, 1 vol. — François Vernantes, 1 vol. — Un Saint, 1 vol. — Recomencements, 1 vol. — Voyageuses, 1 vol. — Complications sentimentales, 1 vol. — Drames de famille, 1 vol. — Un Homme d'affaires, 1 vol. — Monique, 1 vol. — L'Eau profonde, 1 vol. — Les Deux Sœurs, 1 vol. — Les Détours du cœur, 1 vol. — La Dame qui a perdu son peintre, 1 vol. — L'Envers du décor, 1 vol. — Le Justicier, 1 vol. — Anomalies, 1 vol. — Conflits intimes, 1 vol. — Le Tapin, 1 vol. — On ne voit pas les cœurs, 1 vol. — De petits faits vrais, 1 vol.

### POÉSIES

La Vie inquiète. — Petits Poèmes. — Edel. — Les Aveux. — Poésies inédites, 2 vol.

### THÉÂTRE

Un Divorce (en collaboration avec M. André CURY), 1 vol. — La Barricade. *Chronique de 1910.* 1 vol. — Un Cas de conscience (en collaboration avec M. Serge BASSET), 1 vol. — Le Tribun. *Chronique de 1911.* 1 vol.

Ce volume a été déposé à la Bibliothèque Nationale en 1933.

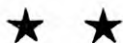
III, 4  
— 1

PAUL BOURGET

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

---

# AU SERVICE DE L'ORDRE



NOTES SOCIALES



PARIS

LIBRAIRIE PLON

LES PETITS-FILS DE PLON ET NOURRIT

IMPRIMEURS-ÉDITEURS — 8, RUE GARANCIÈRE, 6°

*Tous droits réservés*



Copyright 1933 by Librairie Plon.  
Droits de reproduction et de traduction réservés  
pour tous pays, y compris l'U. R. S. S.

## PRÉFACE

---

*L'auteur a réuni dans ce volume qui fait suite à la première série de ses études, intitulée Au service de l'Ordre, de courts essais parus dans le journal Figaro sous l'appellation de « Notes sociales. » Il a eu d'abord l'idée de les classer d'après les sujets traités, puis il lui a semblé que l'unité de Doctrine affirmée dans ces pages s'éclairait davantage encore par la variété même des incidents de la vie contemporaine qui les ont provoquées. Il les a donc maintenues à leur date. Ce recueil pourrait porter comme épigraphe la profonde phrase de Goethe qui s'y trouve citée à plusieurs reprises. « Le chef-d'œuvre de l'homme est de durer. » C'est dire qu'on y a recherché, à l'occasion de quelques événements actuels, les conditions qui eussent permis d'en prévenir l'incohérence et d'assurer plus de fixité dans notre vie sociale. C'est dire aussi que cette Doctrine se rattache au traditionalisme, que les esprits « à la page »,*

*comme on les appelle aujourd'hui, traitent de conformiste, comme si le dynamisme, pour emprunter un autre de leurs vocables favoris, ne supposait pas cette première nécessité : se conformer aux conditions qui dominent l'action individuelle comme elles dominent l'action collective. Mais ne vivons-nous pas à une époque où le prestige de la nouveauté fait méconnaître les vérités les plus évidentes?*

*Le grand Bonald avait discerné, dès le lendemain de la Révolution, les prodromes de cette dangereuse maladie mentale, et il écrivait ces lignes qui font pendant à la phrase de Goethe. Elles pourraient servir de conclusion à ces Notes sociales. « Il faut marcher avec son siècle, disent les hommes qui prennent pour un siècle les courts moments où ils ont vécu. Mais, depuis Tacite, on appelle l'esprit du siècle tous les désordres qui y dominent — sæculum vocatur. — Ce n'est pas avec un siècle, c'est avec tous les siècles qu'il faut marcher... d'après les lois éternelles qui ont précédé les hommes et les siècles et que les bons esprits de tous les temps ont reconnues. »*

P. B.

# AU SERVICE DE L'ORDRE



## NOTES SOCIALES

---

### I

#### OUTRE-MANCHE

En lisant dans les journaux qu'un ministre du cabinet Macdonald était fait baron, je me suis rappelé un mot de Barbey d'Aurevilly qui m'avait tant amusé à l'époque. Il était paradoxal dans son application immédiate, mais si juste, je le comprends aujourd'hui, dans sa portée historique. Mon grand ami m'avait prié de passer chez lui — c'était quelques mois avant sa mort — pour me montrer le brevet par lequel son arrière-grand-père fut anobli. Il me demandait d'attester, au besoin, qu'il n'était pas un imposteur et qu'il était gentilhomme :

— « Je suis », insistait-il, « le chevalier Barbey », et, tapant le parchemin de ses doigts nerveux : « Ce n'est pas grand'chose ce bout de papier, c'est la savonnette à vilain. Mais c'est avec ça qu'on a fait l'Angleterre. »

Le « chevalier Barbey » avait raison, une fois de plus, dans une de ces visions à la Don Quichotte, dont il était coutumier, et la dignité conférée au ministre travailliste le prouve. Le recrutement de l'aristocratie britannique par la classe moyenne continue donc, en dépit des périlleux programmes politiques professés par ces nouveaux bénéficiaires des antiques privilèges. Il s'agit là, non point de désarmer des hostilités, mais de vitaliser les groupes supérieurs de la nation en leur adjoignant des talents, qui se trouvent du coup intéressés au maintien d'une hiérarchie déjà séculaire. Les aînés héritant seuls du titre et les cadets se trouvant maintenus dans le niveau de leur condition originelle, aucun péril d'une caste d'orgueilleux inutiles. Mais agréger ainsi des éléments de valeur à un milieu qui a duré, c'est l'enrichir d'énergie, et toute l'histoire de l'Angleterre — encore une fois Barbey avait raison — nous montre le prix de cet enrichissement.

Une grande loi se dégage de cette constatation : celle de l'importance que représente, dans le développement d'un pays, la création de vigoureux milieux sociaux. Ce qui est vrai de l'aristocratie l'est aussi des professions et des corps de métier. Quand les praticiens réclament, par exemple, qu'un ordre des médecins soit constitué ; quand les économistes déplorent la disparition des corporations,

les uns et les autres ne font que reconnaître cette vérité, méconnue par les idéologues de 1789. Ceux-là, intelligences si déraisonnablement abstraites, ont considéré l'homme en soi, sans se rendre compte qu'il est un produit, que chacun de nous ramasse dans sa personne des hérédités, des influences de famille, que nous avons tous des mœurs, et qui dérivent, de quoi? Précisément d'une adaptation continue à des circonstances fixes. Ces hérédités, comment les modifier? Ces influences, comment les diriger? Ces circonstances, comment les améliorer? La réponse ne fait pas de doute pour qui a le sens des réalités humaines. Par des milieux. Il suit de là que le grand effort des législateurs devrait porter sur ce point. Il suffit — je prends ce tout petit fait entre mille — de mentionner que des projets aussi meurtriers de la solidarité familiale que celui de l'École unique peuvent être seulement conçus, pour se rendre compte que, tout au contraire, nos politiciens s'appliquent à isoler de plus en plus les individus, à pulvériser les milieux, si l'on peut dire. Envions les insulaires d'outre-Manche de maintenir intacts chez eux les organes de durée et de cohésion qui ont fait si longtemps de leur pays un des chefs-d'œuvre de la nature politique.

Juin 1929.



## II

### L'INTERNATIONALISME INTELLECTUEL

Il n'est pas de mot qui revienne plus souvent dans les discussions actuelles que celui d'*international*. Quand nos arrière-grands-pères parlaient de la Sainte Alliance, ils exprimaient sous une autre formule un même désir, celui d'éviter par une unification supérieure les sanglants conflits dont l'Europe venait d'être ébranlée. Les utopistes d'aujourd'hui échoueront-ils comme ceux d'alors? L'avenir se chargera de répondre à cette question dans le domaine politique. Mais il est un autre domaine où dès maintenant un saisissant exemple historique nous permet un pronostic pessimiste, je veux parler de la culture des esprits, car les internationalistes de notre époque ne rêvent pas seulement des États-Unis d'Europe, ils poursuivent la chimère d'une vaste coopération intellectuelle où les lettrés et les savants, venus à l'école les uns des autres, s'enrichiraient par un apport commun d'études et d'œuvres. Nos gens diraient volontiers : pensées ensemble.

Il se trouve qu'il a existé, cet internationalisme de la culture, aux temps de l'Empire Romain, et son résultat immédiat fut une dégradation universelle de l'art et de la science. Dans une leçon d'une singulière portée qu'il imprimait récemment sous ce titre : *La Faillite d'un régime*, un de nos meilleurs historiens, M. Camille Jullian, nous a tracé un tableau documenté de cet « affaissement » — ce sont ses propres termes — signalé déjà par Pierre Duhem qui disait : « Entre les Grecs qui ont fondé les sciences et le moyen âge qui les a retrouvées, les Romains n'ont rien découvert, rien inventé. » Et Fustel de Coulanges écrivait : « Durant ces quatre siècles, l'homme n'a fait aucune découverte. La science n'a pas avancé d'un pas... L'esprit n'a eu ni l'indépendance qui cherche, ni l'intuition qui trouve. » Pline l'ancien ne gémissait-il pas déjà sur l'inertie intellectuelle de la Paix Romaine : « Quand le monde se composait de patries restreintes et libres », ajoutait-il, « on savait vraiment travailler. » M. Jullian la commente, cette phrase, en quelques mots qui vont très loin : « *L'afflux des relations internationales troubla* », conclut-il, « *le regard et la pensée de l'homme*, et le chercheur de vérité ne sut plus accomplir sa tâche, comme il l'avait fait autrefois dans l'enceinte calme et recueillie d'une patrie qu'il aimait. »

Cela revient à reconnaître qu'écrivain, artiste

ou savant, l'ouvrier de pensée doit d'abord être de son pays, intensément, profondément, et que l'influence du génie étranger risque aussitôt de le fausser. Aussi bien, voyez comme un Corneille, tenté d'abord par le théâtre espagnol, réagit en Normand et se débarrasse des maîtres exotiques qui l'ont à un moment séduit ; comme Molière fait de la comédie italienne une comédie toute française ; comme La Fontaine se dégage de Boccace ; puis, de nos jours, comme Musset francise la fantaisie shakespearienne, après que l'admiration pour Byron a troublé un instant son clair talent. Pareillement un Pasteur, un Claude Bernard, un Bretonneau, un Laënnec, ne sont-ils pas là pour nous attester qu'il existe une science française, si différente dans ses méthodes et son allure de la science allemande, par exemple ? Et qui peut aimer Renan et Taine, sans regretter la déviation hégélienne dont ils ont fini par triompher en composant, l'un sa *Réforme intellectuelle et morale*, l'autre l'*Histoire des origines de la France contemporaine* ? Ah ! défions-nous du prestige d'outre-Rhin ou d'outre-Manche, et davantage encore de celui des compatriotes de Dostoïevsky et de Tolstoï. Soyons des cosmopolites, comme le fut Stendhal, si nous le voulons, c'est-à-dire des Français capables de goûter des cultures différentes de la nôtre, mais en maintenant, comme lui, la nôtre avec

intransigeance. Que notre cosmopolitisme soit du nationalisme amusé, mais restons de notre pays sans nous efforcer d'imiter ceux qui n'en sont pas. D'ailleurs, se comprend-on jamais les uns les autres par delà les frontières? Il est permis d'en douter quand on voit le plus intelligent des Allemands, j'ai nommé Goethe, considérer Béranger comme un de nos plus grands poètes!

Juillet 1929.

### III

#### SUR LES ÉTATS-UNIS D'EUROPE

« Quand tu souffriras, regarde ta douleur en face, elle t'apprendra quelque chose. » Cette forte phrase de Dumas fils a une portée qui dépasse les destinées privées. C'est aussi un conseil adressé à nous tous pour les crises publiques ou très graves, ou seulement décevantes. Celle que nous traversons à l'occasion de la conférence de La Haye appartient à ce dernier ordre. Considérée en dehors de ses conséquences immédiates, et, si l'on peut s'exprimer de la sorte, expérimentalement, cette conférence comporte une leçon qu'il y a lieu de dégager avec courage. Oui, courage, car elle implique un renoncement pour beaucoup d'entre nous à la plus consolante, la plus noble en apparence, mais la plus dangereuse des chimères, celle de la création d'un esprit européen qui associerait dans une prospérité et un effort communs tous les peuples établis sur notre vieux continent.

Hélas ! Nous venons d'en avoir la dure évidence :

à la création d'un esprit européen, une condition manque, l'essentielle : il n'y a pas d'Europe, au sens spirituel de ce vocable. Il y a, sur ce coin du globe qui s'étend des monts Ourals à l'Atlantique, une mosaïque de nations, façonnées par des siècles d'histoire, chacune dans son type à part et irréductible. M. Snowden nous a montré l'Angleterre telle qu'elle est, aussi séparée des contrées les plus proches de son rivage qu'à l'époque où Virgile dénonçait son isolement dans le vers célèbre :

Et penitus toto divisos orbe Britannos.

Nous retrouvons chez M. Stresemann la tradition du grand Allemand Bismarck dans toute sa vigueur et sa ruse réaliste. La France et l'Italie, par cela même qu'elles ont senti une fois de plus la solidarité de leurs intérêts, ont affirmé celle du sang latin, si différent du sang germanique ou anglo-saxon. Faut-il mentionner, à l'Est, le colossal magma slave où s'élabore aussi le songe d'une unité européenne établie sur la ruine de toutes nos civilisations? Mais l'Europe est-elle autre chose qu'une délimitation géographique ou une abstraction?

Concluons-en que nous devons, pour obéir à la grande loi de la soumission au fait, nous resserrer les uns et les autres, étroitement, passionnément,

autour de l'élément positif et indiscutable : notre patrie, ne travailler qu'en fonction d'elle, la rendre de plus en plus forte. Si les divers peuples du continent agissaient tous avec ce même esprit exclusivement national, la concurrence vitale accomplirait dans ce domaine son œuvre habituelle de progrès par l'équilibre. Ce mot, que répétait l'ancienne diplomatie — celle des États nettement individualisés — nous a valu, en 1815, près d'un demi-siècle de paix, au lendemain des terribles guerres déchaînées depuis 1793 par l'humanitarisme de la Révolution. Les États-Unis d'Europe dont nous avons tous rêvé sont en effet un rêve et contraire à la nature des choses. L'équilibre européen est la formule démodée mais toujours bienfaisante parce qu'elle correspond au réel d'une synergie naturelle qui exige que chaque nation vive dans sa vérité, c'est-à-dire d'abord pour elle-même. On est tenté de remercier M. Snowden de nous avoir illustré, par un exemple brutal, cet enseignement trop oublié des redoutables mystagogues de l'internationalisme idéologique.

Août 1929.

## IV

### SUR L'UNIVERSITÉ NOUVELLE

Quelques incidents récents et que la presse a commentés tantôt dans un sens, tantôt dans un autre, semblent indiquer que le virus bolcheviste, dont tant d'instituteurs primaires sont infestés, est en voie de gagner le personnel de l'enseignement secondaire, si admirable jusqu'ici de vertus sociales. Lequel de nous ne se rappelle le respect que nous inspiraient nos maîtres au lycée, et qui a pu approcher le milieu des universitaires d'alors — je parle des années qui ont suivi la guerre de 1870 — sans reconnaître qu'à travers les défauts inhérents à toute condition humaine ces modestes serviteurs de la culture française représentaient quelques-unes des meilleures qualités de notre race : l'acceptation du sort en premier lieu, l'indifférence aux intérêts d'argent, la conscience dans la tâche accomplie, le dévouement familial dans le foyer courageusement fondé, l'amour de l'ordre et ce sens de la hiérarchie qu'ils prati-



quaient avec une dignité à la fois soumise et fière? Est-il possible que leurs successeurs se soient laissé prendre aux sophismes destructeurs dont les ilotes ivres de Moscou donnent chaque jour aux nations de vieille culture une affreuse mais si évidente réfutation par le fait.

Il convient de ne pas exagérer le danger. Mais, si faible soit-il encore, il est opportun de le signaler et d'en démêler les causes. Les journalistes, auxquels je faisais allusion en commençant cette note, en ont judicieusement dégagé quelques-unes, et la première de toutes, le changement d'habitudes qui s'est produit dans certains intérieurs bourgeois. Ce qui caractérisait le professeur de notre jeunesse, c'était le dédain du luxe. De minces appointements lui suffisaient. Il n'en va plus de même aujourd'hui, d'où un mécontentement encore accru par la propagande politique menée autour des élections. Le professeur actuel se laisse d'autant plus aisément entraîner à ce vertige que de trop nombreux exemples lui ont montré l'influence des attitudes de gauche sur l'avancement, et qui ne sait qu'aller à gauche c'est marcher de plus en plus vers la révolution? Le libéral d'hier est le radical d'aujourd'hui, qui sera le socialiste de demain et le communiste d'après-demain. Joignez à cela l'impression que le fonctionnaire est devant un État faible. Comment ne serait-il pas tenté

à son tour d'imposer ses revendications à cet État par la mise en jeu de la force syndicale. Que nous voilà loin de l'universitaire dont j'évoquais tout à l'heure la sage et bienfaisante image !

A cette rupture entre l'Université que nous avons connue et vénérée et celle d'aujourd'hui, un autre fait est venu contribuer, d'ordre tout professionnel. Je veux parler des bouleversements infligés aux programmes des études sous le fallacieux prétexte de progrès. Autrefois, un maître qui montait dans une chaire de lycée avait à transmettre à ses élèves l'enseignement qu'il avait lui-même reçu de ses maîtres et ceux-ci des leurs. En écrivant ces lignes, j'ai devant les yeux de ma mémoire un des meilleurs professeurs de rhétorique de Paris, attaché alors à Louis-le-Grand. C'était à la veille de la guerre de 1870. Il s'appelait Aubert-Hix. Je me rappelle le son de sa voix pour nous parler de son professeur de rhétorique à lui, M. Rinn, sous lequel il travaillait dans la même classe, en 1840, avec Baudelaire et Feuillet pour condisciples. Il nous dictait les sujets de discours et de vers latins qu'il avait eus à traiter à cette époque. Il nous répétait les conseils reçus alors, en particulier pour la composition des paragraphes, principe, aux yeux de M. Rinn et aux siens, de l'ordre dans le développement des idées. Ni M. Aubert ni M. Rinn n'étaient des exceptions, et qui ne comprend qu'en se mo-

delant ainsi les uns sur les autres ces professeurs formaient une tradition intellectuelle, dérivée aussitôt dans une tradition morale.

En peut-il être ainsi dans une université où les maîtres ont dû enseigner d'autres matières, surveiller et diriger d'autres exercices? L'Université a cessé d'être cette vivante illustration du vers célèbre :

Et quasi cursores vitaī lampada tradunt.

Chaque génération s'est trouvée du coup isolée des précédentes, et, dans son métier, l'individualisme est apparu avec les germes d'anarchie qu'il a de tout temps portés en lui. Sommes-nous là devant une crise passagère et devons-nous écrire le *ci-gît* des irréparables adieux sur le tombeau de celle que nous appelions l'*Alma mater*? C'est le problème de l'avenir.

« L'avenir dont les Grecs ont dit ce mot pieux :

« C'est un enfant qui dort sur les genoux des Dieux. »

Que l'ombre respectée de M. Aubert pardonne cette médiocre traduction d'une ligne admirable du poète grec à son vétéran de rhétorique de 1870.

Septembre 1929.

## V

### LE MYSTICISME DE LA PAIX

« Créer des cours et des tribunaux pour remplacer des armées... » Cette phrase de M. Macdonald, dans son discours de Genève, n'est pas seulement une naïve formule d'utopie, car les arrêts de ces tribunaux devront être appliqués, et par qui, sinon par une « force armée », pour emprunter au premier ministre anglais une autre de ses formules, celle qui termine sa harangue : « Nous ne voulons pas que la civilisation soit détruite par de nouveaux recours à la force armée. » Il suffit de rapprocher ces deux textes pour saisir la contradiction intime des chimères pacifistes, et M. Briand lui-même l'a reconnu involontairement, quand il a parlé de donner à la Société des nations un bras séculier, une « force armée », par conséquent, autant dire tout court : une armée.

Cet illogisme ferait simplement sourire si l'on ne discernait pas derrière une totale méconnaissance de la valeur morale que représente dans un

pays cet esprit militaire dont les songe-creux d'avant 1870 se gaussaient déjà. « Ce que nous voulons, » disait un orateur de gauche dans la Chambre française, « c'est une armée qui n'ait pas l'esprit militaire. » Et quand M. Macdonald entend opposer la civilisation à cette « force armée » à laquelle il est cependant obligé de faire appel, il oublie complètement que cette civilisation qu'il entend défendre, celle de l'Occident Européen, est tout entière sortie de Rome, dont tous les citoyens étaient des soldats, et parce qu'ils étaient des soldats, ils ont été les ouvriers les meilleurs de cet ordre social dont l'aboutissement suprême est la paix, mais fondée sur des vertus guerrières.

Quelles vertus? La discipline d'abord. Ce qui signifie l'obéissance par en bas, le dévouement de l'individu à l'intérêt commun, et, par en haut, le sens de la responsabilité. Il n'est d'armée qu'à cette condition. Pour que cette armée soit forte, il faut qu'un travail intense s'accomplisse dans la nation, travail économique et travail scientifique. Le soldat doit agir dans des conditions d'entretien, d'hygiène, de nourriture, qui assurent son plein rendement animal. N'ayons pas peur des mots, et pour que cette action soit supérieure, il est nécessaire que ses armes, ses outils d'attaque et de défense, soient fabriquées dans les données les plus nouvelles de la mécanique contemporaine.

Derrière la caserne, et pour la porter à son potentiel le plus efficace, il y a l'usine et le laboratoire. Encore des mots à traduire : l'Industrie donc et la Science. Mais qu'est-ce qu'une civilisation, sinon la mise en œuvre de ces énergies qu'une solide armée incarne ainsi en elle, et qui ont pour intime principe l'idée du sacrifice dû à la patrie?

Nous voilà loin de la vague gendarmerie internationale qu'osent à peine qualifier de ce nom les assembleurs de nuées qui pérorent à Genève. Sans qu'ils s'en doutent, ils sont les plus sévères accusateurs de l'Allemagne. Visiblement, quand ils pensent à la guerre, ils n'ont dans l'esprit qu'une vision d'horreur, celle de la bataille, telle que les soldats de Guillaume II l'ont conduite, et c'est bien aussi le forfait qui pèse sur ce prince et sa nation, d'avoir, par un égarement d'orgueil, dégradé le type du soldat dans celui de soudard, si bien que toutes les qualités héréditaires avec lesquelles la race germanique avait monté son armée ont été déviées, faussées, dépravées dans leur emploi ; mais c'étaient des qualités, et la Société des nations, si elle voulait être réellement bienfaisante, aurait pour programme non pas de « clouer la guerre au pilori » — métaphore d'une puérile grandiloquence — mais d'en rédiger le code, mais de dire solennellement dans quelles conditions elle est légitime

et d'après quelles règles morales elle doit être conduite. Nos gens préfèrent déclamer contre l'idée d'armée. L'Américain Roosevelt a défini jadis très justement cette triste besogne qu'il appelait « le mysticisme malsain de la paix ».

Septembre 1929.

## VI

### UN DANGEREUX SOPHISME

Je veux parler de l'étrange thèse énoncée également dans leurs discours de Genève par le représentant de la France et celui de l'Allemagne, à l'occasion de la reconstitution à pied d'œuvre d'une Europe nouvelle.

Tous deux sont des politiciens trop avertis pour ne pas se rendre compte de ce qu'il y a d'aléatoire et de chimérique dans un programme qui suppose une refonte totale de la mentalité ancestrale chez plus de quatre cents millions d'hommes. « Oui », ont-ils dit l'un et l'autre, « il semble qu'il y ait de la folie dans un pareil dessein. Mais tous les projets féconds et créateurs ont quelque chose de fou quand on les émet pour la première fois. Puis l'avenir leur donne raison. » Si ce ne sont pas les termes exacts de leurs déclarations, c'en est le sens. M. Stresemann, lui, a eu du moins la prudence de s'abriter derrière le texte d'un poète. Le malheur est que ce sophisme, qui peut se traduire



ainsi : « La folie d'aujourd'hui est le plus souvent la sagesse de demain », décèle une des plus redoutables dispositions d'esprit dont les conducteurs de peuples puissent être possédés. Elle consiste à substituer la fausse générosité d'inapplicables idéologies à l'humble et salubre acceptation des sévères mais inévitables exigences de la réalité.

A quel moment de l'histoire, en effet, rencontrons-nous un seul cas d'une utopie bienfaisante? Pour prendre un exemple tout près de nous, les gens de 1789, eux aussi, ont proclamé la merveilleuse thaumaturgie des principes contraires à toute l'expérience des générations précédentes, principes que les lucides observateurs des faits — tel Rivarol, tel Burke, tel Bonald — ont sur-le-champ dénoncés comme aventureux et funestes. La Terreur aussitôt en est résultée, vingt ans de guerre, puis un siècle et plus de convulsions et d'un trouble moral qui dure encore. Si la vieille et solide France ne s'est pas effondrée du coup, c'est qu'elle avait été lentement, patiemment édifiée, en dehors de toute théorie, par des traditionnels, modestement soumis aux conditions que leur imposait la nature des êtres et des choses : le tempérament héréditaire de la race, la configuration physique du territoire, les contingences économiques, le caractère des États voisins. Considérez le travail des meilleurs artisans de notre grandeur nationale de-

puis le douzième siècle, un Philippe Auguste, un saint Louis, un Charles V, un Louis XI, un Henri IV, un Louis XIV, et des plus habiles ministres de la monarchie : un Sully, un Richelieu, un Mazarin, un Colbert. En est-il un dont l'action n'ait été commandée par la circonstance immédiate, un qui ait jeté dans l'opinion publique une de ces magnifiques formules chargées de grandioses espérances fatalement déçues, de révoltes ensuite et, pour finir, d'anarchie?

Non, voudrait-on pouvoir crier à ceux qui ont les responsabilités du pouvoir, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur ; par pitié pour vos commettants, pas d'utopies ! Pas d'évocations prestigieuses de Salentes imaginaires ! Pas de mélange des deux domaines qui doivent demeurer le plus nettement séparés, celui de l'émotivité et celui de la réflexion agissante ! Si dur que cela puisse paraître, jamais dans le monde social l'adjectif « généreux » ne doit être accolé au substantif « idée ». Une idée est vraie ou fausse, utile ou nuisible. Aucun autre qualificatif ne lui convient quand il y a lieu de prendre une décision dans les affaires publiques. C'est aux honnêtes ouvriers de cette idée à la servir généreusement. Voilà ce que signifie, sur un ton un peu cynique, la parole : « Paris vaut bien une messe », qu'un des deux orateurs de Genève a rappelée sans mesurer la portée d'une citation

qui ne prête guère à des développements d'éloquence. Mais reconnaissons aux résultats l'épreuve de l'idée juste : dans Paris pacifié par un prince de bon sens, les messes ont pu dorénavant être célébrées sans tumulte de guerre religieuse. Le viril et judicieux constat du réel a dans cette occurrence, comme toujours, assuré cette paix dont Pascal écrivait qu'elle est le plus grand des biens. Ah ! méfions-nous des prophètes d'une humanité miraculée. La folie d'aujourd'hui ne sera jamais la sagesse de demain. Elle risque trop souvent, hélas ! d'en être la ruine et la misère.

Septembre 1929.

## VII

### LES JUSTICIERS

Une des caractéristiques des attentats qui se multiplient de nos jours, avec une inquiétante progression, est certainement cette audace de la plupart des criminels à se poser en justiciers. Ce n'est plus de la passion qu'ils prétendent relever, mais d'un droit à châtier eux-mêmes le tort dont ils se croient les victimes. De ce redoutable état d'esprit un récent assassinat nous a donné une saisissante preuve. « J'ai fait justice », a dit simplement le meurtrier devant le cadavre, avec un calme dont les témoins sont demeurés épouvantés. Il était de bonne foi. Nous entendrons son avocat l'affirmer avec une éloquence qui impressionnera les jurés — n'en doutez pas — et le pire sera, trop d'exemples nous autorisent à le craindre, que ces justiciers légitimes épargneront au faux justicier la punition méritée !

Nous tenons là une des causes de cet égarement mental. Car c'en est un. Il résulte du discrédit

où des arrêts d'excessive indulgence ont fait tomber chez nous l'idée de répression. L'opinion en est arrivée à considérer comme arbitraire et aléatoire la sanction des actes les plus coupables. Il suit de là que celui qui se considère comme lésé n'a plus dans les tribunaux cette confiance absolue, seule garantie de la sécurité des citoyens, et, quand son intérêt privé lui paraît profondément violé, une révolte intérieure veut que, se défiant des autorités défailantes, il s'érige en juge de sa propre cause. Il estime qu'en pensant ainsi et en agissant en conséquence, il se conforme à l'équité. Il s'institue lui-même un « chevalier de Thémis ». Ce titre imaginé par un aventurier, lors d'une tragique et cocasse équipée survenue l'autre semaine, mérite qu'après en avoir souri, on réfléchisse aux motifs qui décidèrent cet étrange personnage à le lancer dans le public pour rendre vraisemblable sa prétendue exécution. Il spéculait sur l'accoutumance de ce public à voir d'énergiques individus se substituer aux insuffisances de la Thémis officielle. Il ne doutait pas que cette fantastique association ne fût admise comme possible, et même, lui, l'escroc qui avait joué tant de tours à la vindicte légale, comme désirable. Des « chevaliers de Thémis » sont plus que désirables, nécessaires. Mais c'est à la société de les recruter en réformant chez ses défenseurs l'inhumaine — il faut oser prononcer

ce mot — disposition qui les incline à plaindre le criminel au lieu de le frapper. Les magistratures vraiment humaines sont celles dont la sévérité paralyse les scélérats en attachant à l'idée du crime et du meurtre en particulier l'idée d'un châ-timent dur. Mais le jury est-il capable de cette discipline salutaire? Il est, hélas ! permis d'en douter.

Octobre 1929.

## VIII

### BACTÉRIOPHAGIE

Le vieil apologue de Ménénus Agrippa sur les membres et l'estomac formule d'une manière très simple, mais accessible à tous, cette vérité qu'il existe une saisissante analogie entre les procédés de la nature politique et ceux de la nature biologique. Pour le « contemplateur » — comme s'appelait un des maîtres de l'observation sociale au dix-septième siècle — la crise ministérielle de ces dernières semaines aura été l'occasion de constater, une fois de plus, cette ressemblance poussée parfois jusqu'à l'identité. Nous avons assisté à une ébauche du drame qui se joue dans tous les pays en mal de révolution, et qui s'apparente étrangement à un phénomène découvert, voici douze ans à peine, par le professeur d'Hérelle, et qu'il a baptisé du nom de *bactériophagie*.

Traduisons-le, ce mot expressif, avant d'en montrer l'application aux tristes phénomènes de couloirs dont nous venons d'être les témoins. Le bac-

tériophage est lui-même une bactérie si minime qu'elle échappe aux plus forts microscopes et qui possède la vertu de détruire des colonies entières d'autres bactéries. M. d'Hérelle a isolé ainsi le bactériophage des bacilles typhiques, paratyphiques et pesteux, celui des staphylocoques, celui des vibrions cholériques. Mais pourquoi continuer l'énumération de ces étonnants triomphes de laboratoire? Les quelques cas cités suffisent à mesurer la portée d'une découverte destinée sans doute à renouveler profondément la thérapeutique. Je n'en voudrais tirer qu'une indication de nature à éclairer l'avenir de cette poussée à gauche, que les nigauds de la démocratie prennent pour une marche vers le progrès.

Je disais que nous avons assisté à l'ébauche d'un drame de bactériophagie politique. Voici des années, hélas! qu'il se prolonge, ce drame dans notre pauvre France. Rappelez-vous l'histoire des partis, et voyez les *bactériophagisés* — pardon de ce hideux néologisme — les uns après les autres. Le libéral de la monarchie de Juillet et du Second Empire a eu comme bactériophage le républicain qui, lui-même, a eu comme bactériophage le radical, qui rencontre son bactériophage dans le socialiste, en bonne voie d'être dévoré par le communiste, lequel aura comme suprême bactériophage : le dictateur. Dans cette tragédie nationale, l'aven-



ture parlementaire qui sert de prétexte à ces réflexions n'aura été qu'un épisode médiocre, avorté, mais bien significatif.

Avais-je raison, en commençant cette note, de rapprocher les processus de la nature dans le domaine sociologique et le domaine biologique. Elle veut durer, et, dans ce but, elle suscite sans cesse contre les agents de déliquescence des forces qui les détruisent. Seulement, où en est l'organisme au terme de ces luttes des microbes les uns contre les autres? Que lui reste-t-il de sa vigueur première? Mieux valait, qu'il s'agisse d'un homme ou d'un État, ne point se faire le théâtre de pareils conflits et pour cela pratiquer simplement les lois de l'hygiène. Ces lois sont inscrites, pour ce qui regarde le corps social, dans les leçons de l'histoire. C'est bien le motif pour lequel les politiciens ne veulent pas que cette science de la santé collective soit enseignée au peuple.

Novembre 1929.

## IX

### L'INITIATIVE DES LOIS

Voici quelques jours, les feuilles indépendantes se faisaient l'écho des 17 500 médecins qui viennent de protester publiquement, au nom de leur conscience professionnelle, contre cette loi des assurances sociales que nos gouvernants n'arrivent ni à faire fonctionner ni à corriger, tant elle a été mal conçue et mal combinée. Mais elle a ce prestige de passer pour « généreuse », et c'est toujours le même égarement, dès que ce mot est prononcé, les objections les plus évidentes prennent une physionomie d'égoïsme qui les rend non seulement inopérantes mais odieuses. Il est donc probable que cette loi finira par être, tellement quellement, sinon appliquée, à tout le moins essayée. La réalité aura, tôt ou tard, sur ce point comme sur tous les autres, raison de l'utopie.

Il est étrange et bien attristant pour l'observateur que de pareilles expériences — et elles se multiplient pour le malheur du pays — ne con-

duisent pas les bons citoyens à se demander si l'initiative des lois ne devrait pas tout simplement être retirée au Parlement, lequel conserverait le droit d'accepter ou de rejeter ces lois, après les avoir discutées. Mais des autorités compétentes les auraient préparées : dans l'espèce, un conseil d'État composé des représentants qualifiés des activités nationales, lesquels seraient eux-mêmes nommés par les membres des divers métiers. Discuterait-on d'une mesure qui touche à l'enseignement, des professeurs seraient là, dans ce conseil d'État, pour en définir la bienfaisance ou le danger possible. Des propriétaires terriens auraient voix prépondérante au chapitre quand il serait question de l'agriculture, des commerçants quand le négoce serait en jeu, et ainsi du reste. « De quoi s'agit-il ? » cette phrase favorite de notre admirable maréchal Foch résume dans sa brève simplicité tout le programme de la législature qui veut être efficace. Pour que le législateur réponde congrûment à cette interrogation, il faut qu'une expérience directe lui montre aussitôt les conditions que rencontrera tel ou tel décret qui semble idéologiquement salutaire. Le sera-t-il réellement ? La connaissance exacte des faits peut seule l'apprendre.

L'aventure des assurances sociales suffit à montrer comment cette vérité du plus élémentaire bon sens est étrangère à notre Parlement. Elles portent,

ces assurances, entre autres visées, sur les risques de santé. Il semble donc qu'une des premières enquêtes à instituer était celle-ci : comment les médecins s'adapteront-ils à ces conditions nouvelles? La manifestation des 17 500 docteurs atteste qu'au Palais-Bourbon le problème n'a même pas été posé. Devant un conseil d'État qui eût pris en main l'étude de cette loi, il eût surgi aussitôt. Des praticiens en auraient fait partie qui eussent prévu les conséquences que nous constatons aujourd'hui, et ils eussent redressé les articles dangereux. Que dis-je? Ces articles n'eussent même pas été présentés, pas plus que tant d'autres dans tant de domaines qui révèlent chaque jour l'incapacité des assemblées délibérantes à diriger la vie d'un grand peuple. Elles peuvent la contrôler, et c'est leur rôle utile. Quand s'y enfermeront-elles en votant cette réforme si simple, répétons-en la claire formule : l'initiative des lois donnée à une réunion de compétences, et enlevée aux politiciens?

Novembre 1929.

## X

### LA VALEUR DE LA DURÉE

Le succès des fêtes si intelligemment organisées par M. René Doumic pour célébrer le centenaire de la *Revue des Deux Mondes* nous aura donné une sensation trop rare aujourd'hui, celle d'une activité française poursuivie dans le même esprit pendant plusieurs générations. « Le chef-d'œuvre de l'homme est de durer, » aimait à répéter Goethe. Combien cette devise du maître de Weimar est contraire à cette fièvre d'innovations qui, depuis la tragique et folle coupure de 89, n'a fait que grandir chez nous et davantage encore, semble-t-il, après une guerre où nous avons pourtant constaté que nous fûmes sauvés par les vertus ataviques du pays. Les renforcer, ces vertus, préserver, avec une persévérance de plus en plus réfléchie, ce qui nous reste des anciennes disciplines, nous défier des expériences hasardeuses qui risquent de les compromettre, considérer la vie collective non pas comme un jeu d'improvisations à sans cesse

recommencer, mais comme une continuité à maintenir fortement et longuement, tels devraient être les principes directeurs de la pensée sociale. C'est exactement dans le sens contraire que travaillent les pouvoirs publics, et, avec eux, une opinion intoxiquée par le prestige de grands mots mal compris, tels que ceux d'évolution et de progrès.

Ainsi s'explique l'étrange aversion que les maniaques de la nouveauté professent pour l'histoire. En diminuant sa part dans les programmes des écoles, nos dirigeants ne font qu'obéir à cette mystique du changement qui a pour terme inévitable le suicide national. Une autre parole digne de celle de Goethe a été prononcée par le philosophe Blanc Saint-Bonnet : « Tout homme est l'addition de sa race. » Tout peuple, pareillement, n'est que l'addition de son passé. Altérer en lui le sens de ce passé provoque une rupture entre nos aïeux et nous. C'est proprement détruire cette patrie que notre grand Fustel définissait si bien : *Terra patrum*. Et que font d'autre tant de lois ou nouvelles ou aggravées dans cette même idée de reniement? Considérez, je prends les exemples au hasard, celles qui régissent les héritages. Quel en est le résultat inévitable et voulu? A la campagne, la suppression du domaine familial; à la ville, le nivellement du rang de cette même famille, c'est-à-dire une

atteinte portée à la permanence. Regardez les soi-disant réformes de l'enseignement. Elles bouleversent les programmes et les méthodes au point que les pères ne peuvent plus suivre les étapes de l'instruction de leurs fils. Autre fossé creusé entre aînés et cadets. Et l'armée ! Sous le prétexte d'adaptation, ne s'est-on pas appliqué à diminuer autant qu'il a été possible ce traditionnel esprit militaire que l'héroïque Ernest Psichari définissait éloquemment dans son *Appel des armes* et qui faisait du soldat un citoyen à part dans la cité, le dépositaire choisi des grandes qualités d'endurance, de hiérarchie et de dévouement, et, par cela seul, il jouait un rôle d'une irremplaçable bienfaisance dans la synergie du corps social. Quelle erreur donc d'y avoir touché ! Mais à quoi bon poursuivre une énumération qui s'étendrait à d'innombrables indices de cette véritable maladie mentale dont tant de nos contemporains sont frappés, et que l'on pourrait appeler la *momentanite*, ce goût de ne vivre que dans l'heure présente, que dis-je ? dans la minute, et, par suite, la négation d'hier, *a fortiori* d'avant-hier, enfin de toute l'œuvre des prédécesseurs. Nos gens appellent cela, dans leur jargon, « être à la page ». A ces sophismes de renégats, préférons la sagesse des Goëthe, des Blanc Saint-Bonnet et des Fustel, et félicitons le directeur de la *Revue des Deux Mondes* de

nous avoir apporté, par le rappel du séculaire effort dont il est aujourd'hui le vigilant animateur, une preuve par le fait de la valeur de la durée.

Novembre 1929.



---

## XI

### LE VRAI SENS D'UN MOT

Le titre même de ces notes autorise leur signataire à préciser cet adjectif de *social*, employé aujourd'hui si fréquemment qu'il est en train de perdre tout sens positif. Ouvrez le dictionnaire. Vous y trouverez cette définition de la doctrine sociale par excellence : le socialisme « doctrine de ceux qui réclament une organisation nouvelle de la société. » Mais pour organiser à nouveau, c'est-à-dire pour reconstruire, il faut d'abord détruire, et regardez-y de près, chaque fois qu'un programme d'action sociale est formulé par un individu ou par une équipe, vous discernerez qu'il s'agit de substituer à une réalité, considérée comme trop injuste ou trop punitive, une formule dont le double caractère est d'être à la fois destructive et utopique. Rien de plus dangereux que cette poussée sentimentale dans l'aventure, lorsqu'il s'agit du vivant. La société, telle qu'elle fonctionne à l'heure présente, est l'œuvre

non pas des hommes, qui n'ont jamais passé entre eux de contrat, quoi qu'en ait dit Jean-Jacques, mais de toutes les forces séculaires : race, climat, histoire, coutumes, dont aucune intelligence ne saurait se représenter la complexité. Y toucher au nom d'un Idéal, si chargé qu'il soit de belles promesses, c'est risquer d'introduire, dans cet organisme collectif que l'on prétend amender, un désordre générateur d'abus pires. Les discussions qui se poursuivent aujourd'hui autour de la loi des assurances dites sociales, naturellement, en fournissent une preuve après tant d'autres, qui devrait pourtant faire réfléchir.

Faut-il donc admettre qu'il n'y a pas une action sociale légitime et que nous sommes condamnés à un égoïsme sans bienfaisance pour la communauté? Ce serait méconnaître l'essence de cette communauté. Elle est une synergie où se ramassent toutes les activités individuelles, elles-mêmes coordonnées chacune dans son métier. Le devoir social, pour chacun de nous, le voilà : exercer de notre mieux notre métier. Le devoir social du magistrat, c'est de rendre consciencieusement la justice. Celui du professeur, de faire bien travailler ses élèves. Celui du commerçant, de vendre à juste prix. Celui de l'agriculteur, de bien labourer son champ. Celui de l'officier, d'être pour ses hommes l'exemple et l'autorité. Celui de l'écrivain, de cultiver son

esprit et de dire nettement sa pensée. Un grand psychologue chrétien, Bourdaloue, a résumé, dans un de ces raccourcis où il excellait, ce principe de la morale civique, quand il a dit que la règle universelle est pour tout homme de « *vivre selon Dieu dans son état.* » *Selon Dieu*, en obéissant simplement au décalogue où se trouvent exprimées toutes les lois de la santé individuelle et collective. — *Dans son état*, en se conformant au sort qui lui est imposé par la Providence, disait Bourdaloue ; par la nature, dirait Taine. Mais le chrétien et le positiviste se rencontrent dans l'idée que la première condition pour améliorer la société, c'est d'abord de l'accepter.

Janvier 1930.

## XII

### AÎNÉS ET CADETS

Que d'images lointaines a évoquées pour moi l'annonce de la mort tragique du délicat poète que fut Auguste Dorchain ! Je l'ai revu tel que je l'ai connu autrefois, à l'aube de sa vie d'artiste, quand il débutait par ce mélancolique et charmant recueil de vers : *La Jeunesse pensive*, avec son fin visage tout éclairé d'âme et, à côté de lui, les deux aînés auxquels il avait voué un culte qui n'a jamais défailli depuis ce demi-siècle : François Coppée et Sully Prudhomme. Ce souvenir me représente la mise en action d'un sentiment qui devint, hélas ! de plus en plus rare dans la dure bataille littéraire d'aujourd'hui : une généreuse réciprocité de sympathie entre des aînés en pleine possession de leur talent et un cadet venu à eux dans les heures incertaines de son premier effort. Aucune intrigue, aucune flatterie dans ces visites constantes de Dorchain rue Oudinot et rue du Faubourg-Saint-Honoré. C'est là qu'habitaient Cop-

pée et Sully, chacun dans un appartement comme choisi à son image. L'auteur des *Humbles* occupait un rez-de-chaussée donnant sur de vastes jardins, aujourd'hui en train de disparaître, qui faisaient du noble faubourg un petit coin de province française. Ce décor de demi-banlieue convenait si bien à ce Parisien dont la bonhomie spirituelle se doublait du plus pénétrant esprit d'observation. Sully Prudhomme, lui, avait sur la rive droite une installation de grand bourgeois. Il en était un, au meilleur sens de ce terme qui résume de si belles qualités intellectuelles et morales. L'un et l'autre retrouvaient dans Auguste Dorchain la ferveur qu'ils avaient eux-mêmes, quand ils écrivaient l'un le *Passant*, l'autre les *Stances et Poèmes*. Ils ne lui demandaient ni l'un ni l'autre de les imiter dans ses premiers vers, ni de servir leur gloire dans les cénacles ou les journaux, et lui ne leur demandait pas de l'aider dans sa carrière. Je crois les entendre, de par delà les années, eux récitant à leur jeune confrère des fragments de quelque œuvre nouvelle, lui, soumettant à leur indulgente mais sincère critique ses premiers espoirs. Que j'ai assisté là, un peu plus âgé que Dorchain, à des entretiens d'une intimité intellectuelle comme j'imagine qu'il y en avait une, au même moment, entre Flaubert et Maupassant. Je ne sais rien

de plus émouvant que l'atmosphère de fraternité bienfaisante d'un côté, déférente de l'autre, qui se respirait autour de ces maîtres et cet élève.

Je disais que ces rapports cordiaux entre aînés et cadets sont moins fréquents dans le monde littéraire à l'époque présente, à en juger par le ton des jeunes revues et de la presse d'avant-garde. La concurrence vitale entre les générations semble devenir plus âpre à mesure que la publicité grandissante donne au succès des allures dévoratrices. Ne doutons pas que, de tout temps, les Coppée, les Sully Prudhomme et les Auguste Dorchain aient été des hommes rares. Mais ils appartenaient à un âge où l'esprit français n'était pas encore atteint de cette maladie singulière qui est l'horreur de la durée. En politique, elle se manifeste par un continuel bouleversement de ce qui fut, qui se retrouve dans tout le domaine intellectuel, si bien qu'en parfaite bonne foi une mécontente, vite poussée jusqu'à l'injustice, se produit entre les « moins de trente ans », comme ces chercheurs de nouveautés s'appellent volontiers, et leurs prédécesseurs. Ne nous affligeons pas d'une hostilité qui peut avoir pour résultat un accroissement d'énergie chez ceux qui viennent et chez ceux qui s'en vont. Qu'il soit pourtant permis de se complaire au souvenir d'une époque où une com-

munauté de foi artistique et un respect partagé créait, d'une équipe à une autre, des relations comme celles que je viens d'évoquer dans cette page.

Février 1930.

## XIII

### LE MONUMENT DE TAINE

Comme les fidèles de la mémoire de Taine l'ont appris par les journaux, l'autorisation officielle nous permet enfin d'élever à notre maître le monument projeté depuis plus d'une année dans ce petit jardin des Invalides qui fut si souvent le terme de ses promenades méditatives. Il y venait, lui, l'enfant de la forêt des Ardennes, regarder la croissance d'un bel arbre, « un être bien portant » disait-il, révélant, par cette nostalgie de la santé, les angoisses dont l'accablait sa longue étude de la France actuelle. Il distinguait dans notre organisme national les germes de maladies si dangereuses, et ce philosophe était un si bon, un si fervent citoyen !

Ce trait de cette noble figure ne me semble pas avoir été signalé autant qu'il eût fallu pour donner son plein sens à la fin de sa laborieuse existence. C'est au lendemain du désastre de 1870, qu'il a tout d'un coup abandonné les travaux qui



lui avaient conquis une indiscutable renommée et qui correspondaient depuis sa lointaine jeunesse aux plus profondes aspirations de son esprit. Il avait conçu le projet, après son livre sur l'Intelligence, d'en composer un sur la Volonté. Son cours d'esthétique devait se prolonger dans des essais qui eussent, j'imagine, ajouté à une théorie plus complète encore de l'œuvre d'art et de la psychologie de l'artiste, et le voici qui s'enferme aux Archives pour ne plus vivre que parmi les documents capables de lui permettre de répondre à cette question : « Qu'est-ce que la France contemporaine ? » Ce sont les mots mêmes dont il se sert dans la préface de son *Ancien Régime*, et le commentaire qui les accompagne vaut d'être médité. C'est la leçon de politique la plus forte que nous puissions recevoir, et la plus nécessaire à l'heure présente.

« En 1849, » dit cette préface écrite en 1875, « j'avais vingt et un ans. J'étais électeur et fort embarrassé, car j'avais à nommer quinze ou vingt députés, et de plus, suivant l'usage français, je devais non seulement choisir des hommes, mais opter entre des théories. » Il les énumère, ces théories : monarchie ou république, démocratie ou conservatisme, socialisme ou bonapartisme. « Je n'étais rien de tout cela et même rien du tout, » conclut-il et il explique pourquoi dans une phrase

qui va très loin : « Je ne pouvais comprendre qu'en politique on pût se décider d'après ses préférences. » Apercevez-vous le scrupule de conscience du grand honnête homme qui se défie de ses goûts personnels et du savant pour qui la règle essentielle de toute action est la soumission à la réalité. En politique, la réalité c'est le pays avec l'immense complexité de ses besoins, de ses passions, de son histoire, de son tour d'esprit. Comment discerner *a priori* les lois qui conviennent à ce corps vivant, car il vit, et tenter sur lui l'application d'idées non vérifiées par l'expérience, quelle présomption et quel danger ! Tel est le motif pour lequel Taine s'abstint si longtemps de dire son mot sur les affaires publiques. Avant 1870, il était impossible de le ranger dans un seul des partis entre lesquels se distribuait l'opinion française. La guerre avec la Prusse éclate. Nous sommes vaincus. La Commune aggrave la défaite. La patrie est malheureuse. L'obligation de la servir s'impose à ce généreux cœur, et, comme je le disais tout à l'heure, à ce service il sacrifie toutes ses ambitions intellectuelles d'avant le désastre.

Un tel service suppose une opinion politique. Encore une fois, le philosophe n'en a pas. D'après quel principe s'en former une ? Il faudrait citer le texte entier de cette préface des *Origines* pour en dégager la leçon que ce bon citoyen nous donne

à tous. Elle se résume dans cette formule : il faut se figurer la nation avant de rédiger la constitution. Tout l'effort de Taine va consister, pendant le quart de siècle qu'il vivra encore, à se représenter la France vraie, avec une minutie dans l'inquisition dont sa mort ne lui a pas permis de tirer la conclusion dernière. Certes il serait puéril de demander à tous les Français de s'atteler, avant de se faire un *credo* politique, à cette colossale besogne d'archives où l'auteur des *Origines* s'est consumé. Que les meilleurs d'entre eux retirent seulement de son exemple cet enseignement qu'il ne s'agit pas, quand on veut accomplir son devoir national, de suivre les impulsions de son cœur, ou les prestiges de l'imagination raisonnante. Nous nous proposons d'inscrire au bas de son médaillon l'inscription gravée déjà sur son tombeau : « *Veritatem unicè dilexit.* » En politique, la vérité, je le répète, et les *Origines* nous l'enseignent d'un bout à l'autre, c'est la conformité aux intérêts vitaux et séculaires d'un peuple. Si un grand nombre de Français pensaient ainsi, quel changement ! Ne l'espérons pas complet. Mais avec Taine travaillons-y, et que son monument soit le témoignage de notre reconnaissance pour son bienfait civique.

## XIV

### LES FINS DE RÉGIME

Ces mots fatidiques : « la fin du régime » sont de ceux qui reviennent le plus souvent dans la presse et dans les conversations depuis quelques semaines. N'ont-ils pas été prononcés, avant-hier, à la Chambre des députés et du haut du fauteuil présidentiel, au cours d'une de ces séances tumultueuses qui vont se multipliant sous l'œil amusé ou désolé des curieux, suivant leur caractère, sur le théâtre du Palais-Bourbon. Faut-il en conclure que notre constitution politique soit à la veille de changer? Ceux-ci le désirent. Ceux-là le redoutent. L'avenir jugera et ses inconnues échappent aux hypothèses les plus justifiées. Reportons-nous à la date de mars 1811. Napoléon est le gendre de l'empereur d'Autriche. Un fils lui naît. Il vient de réunir à la France la Hollande, la Westphalie, les provinces Illyriennes. Qui donc pourrait prévoir que trois ans plus tard, exactement, ce potentat, le vainqueur d'Austerlitz et d'Iéna, sera contraint

d'abdiquer pour céder le trône à Louis XVIII, lequel n'est plus que l'exilé de Hartwell. Ce retour à la monarchie traditionnelle paraissait alors une chimérique utopie de doctrinaires. Les événements en firent une immédiate nécessité.

S'il est impossible de les préciser à l'avance ces événements, l'histoire nous permet de dégager quelques-unes des conditions qui commandent le triomphe et la décadence des régimes. Et d'abord, qu'est-ce qu'un régime? On peut le définir une forme de gouvernement qui dure parce que les mœurs et les coutumes s'harmonisent avec l'idéologie générale de l'époque. Le siècle d'Auguste et celui de Louis XIV en sont deux exemples typiques. Le jour où le divorce a lieu entre cette idéologie et les lois qui codifient ces mœurs et coutumes, le régime va sombrer. Le dix-huitième siècle nous en donne un exemple non moins typique pour notre pays, et, pour Rome, l'apparition du christianisme. Il serait aisé de démontrer que le régime actuel, dont tant de prodromes semblent pronostiquer la fin, est, lui aussi, le produit d'un accord entre l'état social du pays et une idéologie, issue de la Révolution. Où en est maintenant cette idéologie? Pour ceux qui ont vu sous le règne de Napoléon III se coordonner et grandir l'idée républicaine, le contraste est saisissant entre la foi presque religieuse de ses adeptes d'alors

et le désenchantement de ses tenants d'aujourd'hui. Aucune des espérances qui soulevaient ces fervents de la première heure n'a été réalisée. La paix civique s'est-elle établie dans les esprits? Non. Le Français moyen est-il plus heureux? Non. La fortune publique s'est-elle améliorée et affermie? L'actuelle stabilisation du franc fait la réponse. La politique étrangère a-t-elle été menée de façon à éviter les conflits internationaux? Souvenez-vous de 1914 et de la terrible guerre, terminée par une victoire que l'impréparation de nos gouvernants nous a fait payer si cher, et aujourd'hui, devant de si cruelles blessures à panser, quels médecins choisit le plus souvent l'incompétence du suffrage universel? Des politiciens dont l'habileté, quand ils en ont une, a trop justement été comparée à celle d'un maquignon qui excelle à vendre des chevaux tarés. Quoi d'étonnant si la célèbre phrase : « La République était si belle sous l'Empire ! » se prononce dans d'innombrables intelligences, et si elle se traduit : « Pour que la France vive, il faut pourtant chercher autre chose que ce que nous voyons. » Quand un pareil état d'esprit s'universifie, un régime est en effet bien malade. Mais, encore une fois, comment prévoir l'événement qui déterminera « l'autre chose ». Dans une période pareille d'attente incertaine la tâche des bons citoyens est de se rattacher de plus en plus aux

vérités essentielles qui doivent diriger les idéologies et les constitutions. Il se trouve que notre pays, où les vérités ont été si peu pratiquées, est aussi celui où elles ont été dégagées et affermies par les plus beaux génies : un Bonald, un Balzac, un Le Play, un Renan dans sa *Réforme intellectuelle*, un Taine, un Fustel de Coulanges. Ne nous laissons pas de faire connaître autour de nous la pensée de ces maîtres. Le salut de l'avenir est là.

Mars 1930.

## XV

### UN DES DANGERS DE L'ÉCOLE UNIQUE

Les discussions continuent, dans la presse et au Parlement, sur ce projet d'École Unique dont les tenants célèbrent volontiers les vertus réconciliatrices. Dans les rapprochements sur les bancs du collège des plus intelligents parmi les enfants du peuple et des plus laborieux parmi les enfants de la bourgeoisie, ils voient un adoucissement probable de la lutte des classes. La théorie est spécieuse, mais je voudrais que ses adeptes, je parle de ceux de bonne foi, prissent connaissance d'un document qui n'est pas suspect d'esprit réactionnaire, ce *Jacques Vingtras* où l'un des meneurs de l'insurrection de 1871, Jules Vallès, a consigné ses souvenirs d'adolescence et de jeunesse, avec une sincérité qui confine au cynisme et une lucidité psychologique d'une signification indiscutable. Vallès réalise en lui toutes les conditions qui en eussent fait l'élève idéal de l'École Unique. Il est le fils d'un paysan à peine dégrossi



et d'une paysanne. Tout jeune il a donné de telles promesses de talent qu'il est entré comme boursier d'abord dans son lycée de province, puis à Paris dans une institution dont les élèves suivent les cours du lycée Bonaparte, alors Bourbon. Le directeur comptait sur lui pour quelque prix au concours général. Autre preuve de la supériorité de ses études, qui auront, si les pronostics de nos théoriciens sont exacts, dégagé du rural un citoyen de haute culture. Elles en ont fait le type accompli du bolcheviste français, du révolté irréductible qui maudit l'ordre social auquel il doit cette culture, et qui va, trente années durant, s'acharner à le détruire, par la parole, par la plume, et, quand il le pourra, par l'action.

C'est qu'un Vallès se sent, avec une intensité d'autant plus forte que ses facultés sont plus aiguisées, la victime de l'erreur sur laquelle l'orgueil de son père l'a fait grandir : le radical désaccord entre cette formation intellectuelle et sa vie. Et d'abord aucun des instincts héréditaires que la longue lignée des travailleurs manuels, ses aïeux, a déposés en lui n'a été satisfait. Écoutez-le insulter les poètes latins et grecs dont ses maîtres l'ont excédé : « A la hotte, ce tas de vieilleries. A bas le mélodieux Virgile et l'immortel Patachon qui a fait *l'Iliade* et *l'Odyssée*. » Comme son accent s'attendrit et s'exalte, en revanche, quand il

rencontre une scène de mœurs populaires. Il y a, dans ce *Jacques Vingtras*, telle description de marché, d'un lyrisme qui révèle une joie du regard étonnante dans cet œil si amer chaque fois qu'il rencontre une fête bourgeoise. Là, tout lui apprend qu'il est le pauvre, l'étranger, l'homme d'une autre origine, d'un autre milieu, et comme il en souffre ! « Ah ! » s'écrie-t-il douloureusement, « un métier ! Tout mon talent pour un travail, qui occupe les bras, brise le corps, et permette de vivre parmi les simples ! » S'il descendait plus profondément encore au fond de lui, il comprendrait que le contact avec les favorisés de la fortune soulève dans son être intime la plus féroce des passions humaines, l'envie : « C'est le premier ridicule qui m'ait écorché le cœur », gémit-il, à propos d'une séance de distribution de prix, où l'on a ri de lui dans cette assistance de gens trop différents. L'énergie de l'expression décèle la morbidité de cet amour-propre exaspéré par un voisinage qui aurait pu, semble-t-il, devenir un bienfait. Il a été le contraire. Qu'un tel exemple invite du moins les législateurs à réfléchir avant de risquer la création d'un prolétariat de déclassés de ce type. Le livre de Vallès est l'éclatante et sinistre mise en lumière de cette grande vérité sociale que l'identité des éducations dans la diversité des sorts a trop souvent comme résultat non pas

l'adoucissement, mais l'envenimement de la haine de classe. « Soit », répondront les partisans de l'École Unique, « c'est la preuve qu'il faut supprimer les classes. » La Russie actuelle se charge de juger cette utopie-là. Essayons plutôt d'adoucir l'inégalité forcée des destinées en multipliant la variété des hautes écoles professionnelles. Un prolétariat d'ouvriers supérieurs collaborant avec une bourgeoisie consciente de ses devoirs envers lui et envers elle-même, n'est-ce pas la plus sûre garantie de cette paix sociale dont nous rêvons tous? Tous — non. Ni les Jacques Vingtras n'en veulent, ni les politiciens qui préparent le recrutement des Jacques Vingtras.

Mars 1930.

## XVI

### CONTRE L'ÂME PAYSANNE

Nous sommes mal renseignés sur le détail des événements qui se passent en Russie. Les voyageurs capables d'observer s'y font très rares. D'ailleurs, ils ne voient rien que sous un contrôle sévèrement constitué. Les récits des personnes échappées des bagnes bolcheviques auraient besoin d'être eux-mêmes contrôlés. Ces malheureux ont trop souffert pour nous apporter autre chose que des impressions de terreur. Cependant, des témoignages dont l'ensemble converge, suggèrent à tout le moins une hypothèse, il paraît bien qu'à l'heure présente tout l'Est extrême de l'Europe est le théâtre d'une immense entreprise d'oppression et de destruction, non pas de la noblesse locale — elle a émigré — non plus de la bourgeoisie — elle est écroulée — mais de cette classe paysanne qui faisait la valeur unique de l'âme russe. Les grands romanciers qui nous l'ont révélée, un Tourgueniew et un Tolstoï, permettent de mesurer

le mal que les idéologues de Moscou sont en train de faire à une nation dont nous étions en droit de considérer qu'elle représentait dans ses éléments primitifs une si précieuse réserve morale pour notre civilisation trop affinée.

C'est que l'idéologie révolutionnaire a, là-bas comme chez nous, pour premier caractère de ne pas accepter la vie. Celle-ci comporte des lois, inscrites non pas dans l'esprit des théoriciens, mais dans la nature même. La nature veut, par exemple, que le travail des champs façonne chez ceux qui l'exercent, de père en fils, une mentalité particulière, spécifique, osons le dire, qui les rend inaptes à d'autres besognes. Utiliser cette spécialisation, en vue de l'intérêt commun, telle a toujours été la pensée directrice des grands hommes d'État. Les dirigeants actuels de la Russie ont un programme qui leur interdit cette soumission à un fait pourtant si évident. Ils veulent établir une République d'ouvriers, et les voici réquisitionnant la main-d'œuvre rurale pour l'employer à des besognes tantôt d'usine, tantôt de préparation industrielle. Ainsi, désirant concurrencer le commerce des allumettes en Occident — et notamment en Belgique — ils entreprennent d'exploiter intensément les forêts de Carélie en déportant une formidable équipe de paysans dans cette région. Pour ceux des cultivateurs qui se

soustraiant à cet exode, c'est la suppression du ravitaillement et la mort par la faim. Généralisez ce procédé pour les autres formes d'activité, vous apercevrez le double résultat poursuivi : concurrencer, je le répète, la production des peuples qu'il s'agit de bolcheviser en y provoquant le chômage, et en même temps dompter, dût-on la briser pour toujours, cette âme paysanne que l'éducation de la terre rend irréductiblement rebelle aux dogmes du marxisme intégral.

En 1802, époque où l'industrie n'en était encore qu'à sa toute première période, le prophétique Bonald écrivait : « On s'attache beaucoup à inventer des machines et l'on ne prend pas garde que plus il y a dans un État de machines pour soulager l'activité de l'homme, plus il y a d'hommes qui ne sont que des machines. » Et il ajoutait : « Comme la différence est sensible entre l'intelligence d'un compagnon qui fait tout lui-même dans sa maison et celle d'un artisan de ville qui tourne toute sa vie une manivelle ou fait courir une navette ! » C'est précisément cette intelligence du campagnard qui résiste à l'emprise utopique des dictateurs soviétiques, et leurs plus récents décrets n'ont pas d'autre but que de la détruire, notamment la constitution des *kolkhoses*. Ils appellent de ce nom ces exploitations agricoles collectives, destinées, en supprimant toute possibi-

lité de propriété individuelle, à briser le rapport intime de l'homme avec la terre. Les leçons de patience, d'acceptation, d'économie, de rendement personnel que celle-ci peut lui donner, le laboureur enrégimenté dans le *kolkhose* ne les recevra plus. Mais devenu un ouvrier-machine sur ce sol dont pas une parcelle ne lui appartiendra jamais, les despotes du collectivisme espèrent bien en faire l'instrument passif de la tragique, besogne à laquelle ils se vont voués, pour le malheur de la Russie. Souhaitons que ce ne soit pas pour celui de l'Europe.

Avril 1930.

## XVII

### RÉFLEXIONS SUR LA PAIX DE VERSAILLES

Notre distingué confrère, si averti des choses allemandes, M. Maurice Muret vient de publier dans la *Revue Hebdomadaire* des pages sur l'abdication de Guillaume II, dont la portée générale vaut la peine d'être signalée aux heures angoissantes où nous sommes.

Toutes les difficultés que rencontre l'exécution du traité de Versailles apparaissent, pour qui médite ce témoignage, comme une inévitable conséquence de l'erreur commise dans cet automne de 1918, où la défaite des empires centraux permettait aux alliés vainqueurs de ramener l'Europe, d'après un mot prêté en 1914 au roi d'Angleterre, à la période antibismarckienne. Tous les documents mis en lumière par M. Muret nous montrent qu'un seul et passionné désir possédait les gens d'outre-Rhin : arrêter cette guerre dont ils avaient tout espéré, et elle aboutissait à une catastrophe dont ils mesuraient l'étendue avec épouvante ! Ce



n'était pas d'une révolution qu'ils rêvaient, c'était d'une paix obtenue à n'importe quel prix. Si la révolution a éclaté, c'est qu'elle a été imposée — n'hésitons pas à l'écrire — par l'irrévocable décision, venue du président Wilson, de ne jamais traiter avec Guillaume II. Pourquoi? Nous avons là un exemple du danger d'introduire l'idéologie dans la politique. L'empereur, pour M. Wilson, devait être officiellement puni d'avoir déclenché l'horrible aventure, et la nécessité morale d'un tel châtiment lui paraissait la première condition d'une paix fondée sur le droit.

N'était-il pas assuré par les événements eux-mêmes, ce châtiment? N'eût-il pas été pire encore si, renonçant à communiquer à ses collaborateurs son attitude biblique de justicier, le président se fût préoccupé, et eux avec lui, d'assurer l'avenir en interrogeant l'histoire. Que lui eût-elle dit cette histoire? Que le songe de construire un *imperium germanicum* à l'image de l'antique *imperium romanum* a toujours travaillé la race allemande aussitôt qu'elle s'est sentie une. Elle en a tenté la réalisation avec les Othonides, et Bouvines en a eu raison. Elle a recommencé avec les Hohenstaufen, avec les Habsbourg, enfin avec les Hohenzollern. Cette ambition impérialiste a toujours été pour l'Europe le principe d'un trouble qui a cessé chaque fois que

l'Allemagne a cédé la place aux Allemagnes.

Les vainqueurs de 1918 avaient donc un programme très net à concevoir et à exécuter : ramener le colossal magma germanique à ses éléments composants, et ils en avaient un moyen efficace : traiter avec chacun des États de la Confédération, leur imposer des conditions différentes et inégales que ces États auraient par conséquent intérêt à accepter, et d'abord exiger comme négociateurs responsables les chefs actuels de ces États, c'est-à-dire le maintien des dynasties, qui furent toujours le grand élément diviseur de l'unité germanique.

Une telle issue du terrible conflit était-elle possible? Comment en douter quand on voit, M. Muret nous le rappelle, Guillaume II prêt à renoncer au titre de *Kaiser* pourvu que celui de roi de Prusse lui restât. Mais voici l'œuvre de l'idéologie : M. Wilson et tous les alliés, hélas! avaient fini par concevoir cette guerre comme une croisade de la démocratie. Comment alors ne pas préférer à des pourparlers avec des princes une entente avec une République, dût cette République fortifier la création bismarckienne en l'unifiant davantage encore par la suppression de ces princes? Que n'avons-nous, en particulier nous autres Français, considéré qu'il n'y avait là qu'une guerre de défense territoriale, et qu'il ne s'agissait ni



de démocratie ni d'autocratie, mais d'assurer seulement des frontières séculairement attaquées contre l'invasion du moment présent et celle de l'avenir. Il est de nouveau chargé de bien des menaces, cet avenir. Si seulement la leçon de l'erreur de 1918 pouvait être dégagée par nos hommes d'État ! Ils admettraient alors que la politique a pour vertu maîtresse, comme la science, la soumission à l'objet et que cette soumission exige une intelligente et modeste acceptation du fait expérimental. L'Histoire, je le répète, en fournissait un aux négociateurs d'il y a douze ans. Ils ont voulu l'ignorer. Pussions-nous ne pas expier trop durement leurs chimères !

Avril 1930.



## XVIII

### L'IDÉAL ET L'IDÉOLOGIE

L'avortement, dès aujourd'hui certain, des projets de fédération européenne présentés par de notoires pacifistes, aura démontré une fois de plus que l'Idéologie est la pire manière de servir l'Idéal. La confusion de ces deux mots est habituelle dans une époque qui se croit pourtant scientifique et quand il s'agit des questions politiques ou sociales, elle méconnaît la première règle de toutes les sciences : la soumission à l'objet. « L'Idéal », dit un judicieux psychologue, cité par Littré dans son dictionnaire, « c'est une chose existante prise dans sa perfection. » La première condition d'un Idéal est donc qu'il repose sur une réalité. L'Idéologie, elle, n'est qu'une construction de l'intellect indépendant de cette réalité. Des philosophes conçoivent, enfermés dans leur cabinet, une Cité de Justice où tous les hommes seront égaux, libres et fraternels. Leurs sectateurs, séduits par la noblesse imaginaire de cette vision,

proclament les dogmes chimériques de 89, sans tenir compte de l'homme réel qu'était le Français d'alors, et c'est la Terreur d'abord, puis le despotisme militaire, vingt ans de guerre et une atteinte, peut-être irréparable, portée à ce chef-d'œuvre de la vieille civilisation qu'était la France, qu'il s'agissait de réformer en l'acceptant et le comprenant. Un publiciste allemand, d'une remarquable subtilité d'intelligence, Karl Marx, édifie un type de société nouvelle dont son maître livre, le *Capital*, donne une formule d'apparence très forte, mais qui n'est qu'une vue de l'esprit. Un génial homme d'action, Lénine, l'applique à la Russie, sans se demander au préalable quelles inévitables réactions cette doctrine soulèvera dans la nation russe. Et le résultat !... Certes, le régime tzariste comportait bien des tares. Qu'étaient-elles à côté de l'effroyable gâchis bolcheviste ? Là encore l'Idéologie a fait sa besogne qui semble être de détruire l'Idéal dont elle prétend être l'ouvrière.

Prenons garde que l'Idéologie de nos théoriciens du pacifisme européen et mondial ne nous conduise pareillement aux plus redoutables catastrophes. Pacifique, vient étymologiquement de deux mots latins : *pacem facere*. Or faire la paix suppose la guerre possible, c'est-à-dire un, deux ou plusieurs ennemis les uns en face des autres. Il y a dans l'évangile de saint Luc un verset où ce

problème des hostilités inévitables est à la fois posé et résolu : « Quand le fort armé », y est-il écrit, « possède son bien, ce qu'il possède est en paix. » Appliquez ces mots aux nations et traduisez-les. Pour qu'un peuple soit en paix avec ses voisins, il faut d'abord qu'il ne revendique rien qui ne soit légitimement à lui, mais ce bien légitime, « son bien », il faut qu'il ait la force de le défendre, et cela par les armes. C'est la traduction de l'antique et toujours juste maxime que les idéologues d'aujourd'hui se complaisent à dénaturer : « *Si vis pacem, para bellum* », ce qui signifie : « Sois prêt à soutenir la guerre, si tu veux la paix, » et tout simplement « que ceux qui voudraient t'attaquer sachent que la lutte sera très dure ». Imaginez que dans l'été de 1914 l'empereur allemand eût eu devant lui et qu'il l'ait su, non pas une France troublée par les utopies de l'humanitarisme socialiste, mais solidement, mais énergiquement militarisée et gouvernée en conséquence, croyez-vous qu'il eût déclaré cette guerre, dont il croyait le dénouement si heureux et si rapide qu'il se proposait de célébrer l'anniversaire de Sedan à Paris? Lisez dans les mémoires de M. le baron Beyens, le récit de la visite du roi Albert à Berlin en octobre 1913. Dans les propos de l'empereur et du comte de Moltke, qui annoncent au roi la guerre toute prochaine avec la France, une affirmation

revient sans cesse : la certitude de la victoire. C'est le vrai motif de la décision qui, au mois d'août suivant, déchaînait cette terrible guerre. « Quand le fort armé possède son bien... » Ils ont cru que la France n'était plus ce « fort armé », et ils ont convoité son bien.

Le voilà, le vrai moyen d'assurer la paix. Que la nation ait une armée vigoureuse qui fasse hésiter l'agresseur. La fédération européenne est une chimère, étant données les irréductibles hostilités économiques et psychologiques des peuples disparates qui cohabitent sur notre vieux continent. Mais l'équilibre européen, pour reprendre à nouveau la vieille formule toujours sage, est possible par la coexistence de forces militaires qui rendent tout conflit trop redoutable et par suite exceptionnel. Ne dites pas que ce serait là un recul de la civilisation. L'armée comprise comme elle doit l'être représente la grande école de la race, répétons-le sans cesse puisqu'elle est la mise en œuvre des deux maîtresses vertus de la santé sociale : la discipline et le sens des responsabilités. Elle est donc la meilleure garantie de la paix intérieure, comme de la paix extérieure. Ceci n'est plus de l'Idéologie, c'est de l'Idéal.

Juin 1930.

## XIX

### MISE AU POINT DE L'IDÉE DE PROGRÈS

On ne louera jamais assez le projet que M. Léon Bérard vient de présenter au Sénat pour la réforme de l'examen de licence ès lettres. Comment ceux qui ont préparé cet examen autrefois — je suis du nombre — ne seraient-ils pas frappés de voir que ce projet nouveau constitue simplement un effort de retour vers l'ancien programme d'un examen qui constituait alors la sérieuse et solide épreuve d'humanisme nécessaire à qui veut acquérir le droit d'enseigner — *licentia docendi*? Ce programme a été modifié, comme tant de choses dans l'Université, non pas à cause d'une déficience dans le sage recrutement qu'il assurait, mais par cette fièvre de nouveauté dont notre âge est intoxiqué, dans le domaine scolaire comme dans tous les autres. Nous avons un concours général dont le palmarès séculaire mentionnait, parmi les lauréats, des poètes comme Musset et comme Baudelaire, des critiques de la valeur de Sainte-Beuve



et de Taine... Mais à quoi bon énumérer ces glorieux élèves. Ils seraient trop. Ce concours était donc bienfaisant. On l'a supprimé pour le rétablir, mais mutilé. Nous avons une École Normale dont l'autonomie permettait d'y donner des chaires à des maîtres, sans titres officiels — un Sainte-Beuve encore, un Brunetière. On en a fait une annexe de la Sorbonne. Le même esprit de remaniement inconsidéré se retrouve dans les désordres autour du diplôme de licence, auxquels M. Léon Bérard voudrait apporter remède par un de ces retours en arrière auxquels les échauffés d'aujourd'hui donnent aussitôt, avec mépris, le nom de réaction. Ce mot, pourtant, n'exprime-t-il pas la loi même de la vitalité? Que dit le dictionnaire? « Réaction. — Action organique qui tend à contre-balancer une action morbifique. » Ayons donc le courage de nous associer à ces actions réparatrices et celui, aussi, de discerner comme le type de l'action morbifique — pour parler comme Littré — l'idée des progrès conçus d'abord comme synonyme de changement.

Le dictionnaire nous donne là aussi une leçon de sagesse. *Progrès* vient de *progressus* qui signifie marche en avant. Or, marcher, c'est d'abord s'appuyer sur le sol que l'on veut quitter. Tout mouvement suppose une permanence partielle. Le

mot de progrès a comme synonyme non pas celui de changement, mais de développement. Conserver les organisations qui ont fait leurs preuves en travaillant à les améliorer, c'est une loi de santé sociale d'une évidence élémentaire. Elle suppose la qualité qui fait le plus défaut à l'esprit démocratique, fondé qu'est cet esprit sur la volonté du nombre, laquelle, incompétente par elle-même, est actionnée par les prometteurs de la politique, ces charlatans, sincères quelquefois, d'un avenir imaginaire. On a le droit de s'étonner que cette manie de l'illusion ait gagné l'Université. Cette élite savante aurait dû, semble-t-il, réagir — répétons le terme — dans le sens de la tradition. Ici nous rencontrons le vice qui menace trop souvent les intellectuels, quand le contact avec la réalité ne redresse pas la ligne de leur pensée. Ils ne voient les faits qu'à travers leurs idées, et quand ces faits contredisent leur théorie, ils les abolissent sans prévoir des conséquences qu'il leur faut bien déplorer, — quand ils sont honnêtes, — lorsqu'ils rencontrent par exemple, chez des licenciés suivant les formules nouvelles, des ignorances déconcertantes comme celles qu'a mises au jour le dernier concours d'agrégation. Elles ont été citées un peu partout, et justifient trop l'initiative du grand défenseur de la

vieille culture classique qu'est M. Léon Bérard.

Puisse-t-elle réussir et inaugurer une campagne de régression scolaire qui serait, insistons-y, une vraie campagne de progrès !

Juin 1930.

## XX

### LA LEÇON DE M. STRESEMANN

La ferveur avec laquelle la mémoire de M. Stresemann est fêtée aujourd'hui outre-Rhin doit faire réfléchir les partisans les plus déterminés de l'évacuation anticipée du gage territorial, que nous assurait, pour plusieurs années encore, le traité de Versailles. Ce que les vaincus de 1918 célèbrent dans le plus grand homme d'État qu'ils aient eu depuis Bismarck, c'est la lucidité avec laquelle il a su exploiter l'idée de la Paix européenne en fonction des intérêts de l'Allemagne. Nos représentants à nous ont, eux aussi, et de bonne foi, cru servir cette idée. L'ont-ils fait en fonction des intérêts de la France? Il est trop évident que non. Ils ont été hypnotisés par ce « mysticisme malsain » dont parlait avec tant de justesse le Président Roosevelt à l'occasion précisément de l'idée de paix, et qui semble bien une des erreurs habituelles de l'intelligence française, dès qu'elle est possédée par l'enthousiasme d'un principe abstrait. Un

irréalisme en résulte, dont le monument le plus significatif reste la Déclaration des droits de l'homme, proclamée comme elle l'a été au début de la Révolution.

De quoi s'agissait-il en 1789? De corriger des abus évidents. Mais, je reprends la formule que j'employais tout à l'heure : de les corriger en fonction de la France. Nos exaltés ont oublié leur pays pour légiférer en fonction de l'humanité. Ils ont rédigé les articles idéologiques d'un code de liberté, d'égalité et de fraternité qui devait assurer le bonheur de tous les hommes. Le résultat immédiat fut une convulsion nationale, à laquelle demeure attaché le nom sinistre de Terreur. Souhaitons que nos pacifistes d'aujourd'hui ne soient point pareillement les ouvriers de la besogne la plus contraire à celle qu'ils ont souhaité d'accomplir, et surtout essayons de dégager une leçon de la reconnaissance passionnée que les Allemands témoignent à l'habile négociateur de l'évacuation de la Rhénanie. Comprendons que ce n'est point en abandonnant, les uns après les autres, les fruits d'une victoire si chèrement acquise, que l'on abolira, chez les vaincus, la rancune inséparable du sentiment de la défaite. Nous avons, dans notre propre histoire, un exemple qu'il ne faut pas se lasser de rappeler : celui du retour de l'île d'Elbe. Napoléon était tombé, en 1814, dans des circons-

tances qui paraissaient rendre son retour impossible, du moins suivant toute prévision raisonnable. Le pays ne voulait plus d'un régime qui ne lui représentait, depuis la retraite de Russie, que des catastrophes. Les réfractaires se multipliaient dans toutes les campagnes. Les maréchaux eux-mêmes avaient envisagé l'abdication. L'Empereur avait dû, pour échapper à la colère populaire, traverser la Provence incognito. Sa rentrée ne pouvait que marquer une reprise de la plus terrible guerre. Il reparaît cependant, dix mois plus tard, et la France entière le suit. Pourquoi? Parce qu'un peuple qui a possédé l'hégémonie militaire ne se console pas de l'avoir perdue. C'est le cas présent de l'Allemagne. Depuis 1866 et 1870, elle l'avait, cette hégémonie. Quand cessera-t-elle de souhaiter de la reconquérir? Pas aujourd'hui, certes. Le talent de M. Stresemann fut d'avoir travaillé dans le sens de cette aspiration profonde, en déguisant cette passion inavouée de la revanche sous cette étiquette de liquidation de la guerre, dont nos mystagogues n'apercevaient pas la secrète menace. Concluons-en de nouveau que la grande politique est celle qui s'adapte au fait, et que le fait, dans chaque pays, est d'abord l'intérêt national. De ce qu'une utopie semble généreuse, il ne s'ensuit pas qu'elle ne soit pas funeste à ceux qui la professent, si elle est contraire aux inéluctables

nécessités du réel. C'est la vérité que M. Stresemann avait démêlée et qu'il a pratiquée avec cette longue patience, la grande vertu du génie germanique. Il nous aura rendu service, s'il nous a réveillé de quelques périlleuses chimères et d'abord de celle qui consiste à croire qu'en se désarmant on se concilie des ennemis qui n'ont de respect que pour la force. Désirons la paix européenne, mais acceptons-en la première condition : une France dont nos voisins sachent et sentent qu'elle est toujours la France de Bouvines, d'Iéna et des deux Marne.

Juillet 1930.

## XXI

1830-1930

La mode des Centenaires a cela pour elle de nous contraindre à des comparaisons qui sont parfois bien instructives. Tantôt nous nous rendons compte des différences qui nous séparent de nos aînés, et nous comprenons qu'il ne faut pas espérer que nous recommencerons certaines entreprises qu'ils ont réussies et pour lesquelles nous ne sommes plus équipés. Tantôt nous sommes amenés à reconnaître que les défauts dont ils ont souffert demeurent les nôtres et que nous avons vécu tout un siècle sans nous en être corrigés. C'est l'impression que je viens, pour ma part, d'éprouver très fortement en lisant tour à tour les journaux qui me renseignaient sur le train de la vie contemporaine et le remarquable ouvrage que M. Marie de Roux vient de publier sur la *Restauration*. Comment ne pas être frappé d'une identité singulière de la situation française, à cent ans de distance? En 1830 comme en 1930 un problème



de politique extérieure d'une souveraine importance a surgi. Il s'agissait alors de savoir si, oui ou non, nous imposerions à l'Angleterre la reconnaissance de l'amorçage de notre empire africain, de même qu'il s'agit aujourd'hui de savoir si nous imposerons à l'Allemagne le respect du traité issu de notre victoire, et en 1930 comme jadis en 1830 il semble que ces questions d'un si grand intérêt national laissent l'opinion indifférente et que tous les débats parlementaires aient pour objet des détails de chicane intérieure, les seuls capables de passionner les orateurs, parce que seuls ils correspondent aux programmes et aux ambitions des *partis*.

Je viens d'écrire, en le soulignant, le mot qui explique la troublante énigme de cet étrange déplacement de la perspective politique. Nous sommes en 1930, comme en 1830, sous le régime du gouvernement des partis. La Restauration, M. de Roux le démontre avec une abondance de documents qui éclaire la genèse de la catastrophe, n'a pas succombé pour un autre motif. Le fragment des mémoires du banquier Laffitte relatifs aux soi-disant trois glorieuses que la *Revue des Deux Mondes* vient de publier nous en apporte une saisissante preuve. Dans ces pages, d'une vérité indiscutable, que voyons-nous? Deux hommes d'une toute-puissante popularité, Laffitte lui-même et La Fayette

en train de se demander comment ils se serviront du mécontentement produit par les ordonnances pour renverser Charles X. Pas une fois dans les conversations qui nous sont rapportées, mention n'est faite de l'Algérie, du succès qui vient d'y être obtenu, du contre-coup qu'une révolution peut avoir sur les conséquences de cette victoire. Pas une fois non plus ces deux Français, certainement de bonne foi, ne se disent que le pays possède, dans la famille royale héréditaire, un irremplaçable organe de durée. C'est que l'un et l'autre, d'origine et de mentalité si dissemblables, ont ce trait commun d'être profondément, uniquement, des partisans, et que, depuis la chute de l'Empire, ils n'ont été mêlés, en esprit comme en fait, qu'à des luttes de partis. En instituant un système constitutionnel qu'ils ont voulu emprunter à l'Angleterre, les inspireurs de la Charte n'ont pas deviné qu'avec le caractère français et après les secousses subies par la nation, jamais cette dualité des tories et des whigs qui a si bien réussi outre-Manche ne serait possible chez nous. Entre parenthèse, ne voyons-nous pas aujourd'hui que l'apparition d'un troisième parti en Angleterre est en voie de détruire ce bienfaisant équilibre? Chez nous, presque aussitôt, un pullulement : monarchistes, impérialistes, républicains, manifeste ses assurances, et des luttes ont commencé à chaque

occasion d'une loi nouvelle, dont le résultat inévitable fut ce que M. de Roux dégage si bien : la France n'a plus été qu'un enjeu. Mêmes causes, mêmes effets. Qu'est-elle aujourd'hui pour nos politiciens et pour les électeurs qu'ils enrégimentent? Méditerons-nous jamais assez cette leçon?

Juillet 1930.

## XXII

### DE L'IDÉE DE LOI

Le hasard d'une lecture a fait tomber mes yeux sur une statistique relevée par M. Georges Deherme dans son récent ouvrage : *Démocratie et Sociocratie* : celle des lois édictées en France depuis la Révolution française. Elles sont au nombre de 250 000, dont 100 000 sous la troisième République. M. Deherme a trop raison de qualifier de dangereuse vésanie cette façon de légiférer. Souvenons-nous de la forte et sage définition de Montesquieu : « Les lois sont les rapports nécessaires qui résultent de la nature des choses. » Elle est exactement le contraire de cette autre : « Les lois sont l'expression de la volonté générale » qui attribue nettement à la majorité le droit de décréter telle ou telle mesure qui lui agréé. Cette majorité ne peut manifester sa volonté qu'à travers des délégués. Nous voilà devant le procédé le mieux organisé pour mettre la chose publique aux mains des personnages les plus habiles à

capter les suffrages, c'est-à-dire les politiciens. Ces 250 000 lois sont leur œuvre. Il s'est agi pour eux, de nos jours en particulier, de les obtenir, ces suffrages, par des promesses qui flattent les passions ou les illusions du plus grand nombre. Quant à cette « nature des choses » dont parle le philosophe, c'est-à-dire aux nécessités profondes qui commandent la santé du corps social, ne leur demandez pas d'y penser.

Nous possédons cependant un moyen de les discerner, ces nécessités profondes. Avant que le législateur n'intervienne, la vie fonctionnait. Les hommes d'un même pays s'adaptaient les uns aux autres et aux conditions physiques et historiques de ce pays. Comment? Par la coutume, « cette manière d'agir établie par un long usage ». C'est le dictionnaire qui en caractérise ainsi le bienfait. Le reconnaître, ce bienfait, et s'il se complique d'abus, corriger ces abus sans toucher à l'essentiel de cette action, longuement, séculairement quelquefois, éprouvée par le réel, telle devrait être la besogne du faiseur de codes. C'est la disposition d'esprit la plus opposée à celle de nos parlementaires. Leur ambition est, non pas de régler, mais d'innover, à tout hasard et en toute matière.

« Oh ! » s'écriait Balzac en constatant ce qu'il appelait l'anarchie légale produite par la Chambre

des députés sous Louis-Philippe, et que cette assemblée était prudente à côté des nôtres ! « Oh ! les admirables conseillers d'État qui sous l'Empereur méditaient les lois, et ce Corps législatif, élu par les capacités du pays aussi bien que par les propriétaires, et dont le seul rôle était de s'opposer à des lois mauvaises ou à des guerres de caprice. » Traduisez cette phrase. Elle signifie que les compétences ont seules qualité pour posséder l'initiative des lois dans une constitution prudemment ordonnée. Puisse une réforme se produire dans ce sens avant que l'effrayante multiplicité des lois dénoncée par M. Deherme ait accompli sa pire besogne, qui est de tarir les sources vitales du pays, les énergies individuelles engendrées par la permanence des milieux. Ces milieux, les lois ne les créent pas, elles doivent les reconnaître. Elles peuvent aussi les détruire. Nous ne le constatons aujourd'hui que trop.

Juillet 1930.

## XXIII

### ENCORE LES ASSURANCES SOCIALES

Taine admirait beaucoup dans l'ouvrage d'Herbert Spencer publié chez nous sous ce titre : *L'Individu contre l'Etat*, une page où se trouve développée cette idée que l'action d'une loi nouvelle dépasse toujours son objet immédiat et retentit sur le corps politique tout entier. On dirait que l'application de la loi sur les assurances sociales fut combinée à dessein pour démontrer la justesse d'une thèse qui devrait être méditée par tous les parlementaires. Mais quoi, c'est la plus contraire au tour d'esprit qui leur a permis de capter les suffrages populaires, en promettant à leurs électeurs des réformes dont ni ces électeurs ni eux-mêmes n'ont mesuré les conséquences.

Que devait-elle produire, cette loi sur les assurances sociales? Un apaisement. Que produit-elle? Un commencement de guerre civile. Qu'ont vu en pensée nos parlementaires? Une promesse de sécurité pour la vieillesse des travailleurs, de

soutien dans leurs maladies et leurs infirmités. Quelle immédiate nécessité s'est imposée à eux? Recueillir des fonds pour suffire aux frais exigés par un tel programme. Et comment les recueillir, sinon en pratiquant la méthode brutalement formulée par un des militants du socialisme, c'est-à-dire en prenant l'argent là où il est. Or où est-il, cet argent? En partie dans la caisse des patrons, en partie dans la bourse des employés. Que ceux-ci n'acceptent pas cette taxe supplémentaire, et voilà se dresser contre la loi ce prolétariat dans l'intérêt de qui elle a été faite. Le législateur n'a oublié qu'une chose, c'est que l'ouvrier vit dans le présent, dans le souci de ce que la plus humaine des prières a si bien défini : le pain quotidien. Qu'il en défende jusqu'aux miettes, vous pouvez juger que ce n'est pas raisonnable de sa part. Vous deviez le prévoir. Napoléon racontait volontiers qu'au Conseil d'État, et quand on discutait une mesure, il se figurait en imagination, tels ou tels individus de la classe à laquelle serait imposée cette mesure : des paysans, s'il s'agissait de la campagne ; des soldats, s'il s'agissait de l'armée. Comment ces hommes réagiraient-ils? Cette méthode explique pourquoi les articles du Code auxquels a présidé ce grand réaliste ont duré si longtemps. Son génie tenait compte des complexités de la vie. Elles veulent que toute réforme



soit lente et prudente, qu'une adaptation réfléchie l'accompagne, j'allais dire la précède. Sinon, nous entrons dans un inconnu quelquefois absolument contraire — c'est le cas — à l'objet même de cette réforme. En voulez-vous un autre exemple, et bien saisissant? Il se rencontre dans cette absurde révolution de 1848, qui mit fin au plus heureux et au plus libéral des régimes. Pour quel motif? Ceux qui l'ont renversé voulaient que le droit de vote pour le recrutement du corps législatif fût étendu aux capacités. Le résultat fut ce que l'on sait. Les prétendus réformateurs avaient oublié 1830, et que la première condition pour assurer la stabilité de l'avenir était de ne fournir aucun prétexte au goût de l'émeute, toujours latent chez les Parisiens d'alors. La campagne pour cette réforme électorale fut ce prétexte. L'émeute suivit, puis, à travers les désordres, la dictature fondée sur l'appel au peuple, — et pour finir, le suffrage universel, — autant dire l'adjonction de toutes les incapacités.

L'agitation créée aujourd'hui par la plus inconsidérée des lois, finira sans doute par un de ces compromis qui sauvent les apparences et empêchent des excès trop redoutables. Mais de telles aventures ne sont pas faites pour moraliser politiquement une nation qui n'est que trop travaillée par des doctrines de bouleversement déguisées sous

des formules de séduisant idéalisme. Quand les héros antiques envoyaient à la mère patrie le sublime message : « Passant, va dire à Lacédémone que nous sommes morts pour obéir à ses lois », ils affirmaient leur respect religieux pour ce que ces lois leur représentaient. Comment cette vénération, pour la majesté de la loi si bienfaisante, si nécessaire à la durée de l'État pourrait-elle se concilier avec l'évidente incohérence des édits de nos assemblées? Si seulement l'exemple actuel pouvait faire réfléchir nos maîtres d'un jour ! Mais peut-on l'espérer?

Juillet 1930.

## XXIV

### LE TÉMOIGNAGE D'UN SOLDAT

Dans une époque où de la célèbre formule de Vigny : *Grandeur et servitude militaires*, le second terme semble seul retenu, il est bon, il est sain de rencontrer la preuve qu'il est encore des âmes capables de comprendre l'autre, et de pratiquer cette mystique de l'armée dont notre héroïque Ernest Psichari a si éloquemment parlé. Je viens d'éprouver cette réconfortante sensation en lisant dans le numéro de juillet de la *Nouvelle Revue des Jeunes*, une étude — trop brève à mon gré — de M. Vallery-Radot sur un officier d'Afrique, mort à trente ans, comme il achevait son temps de novice dans la Congrégation du Saint-Esprit. Il s'appelait François Costa de Beauregard. Élève de Saint-Cyr dans la promotion de 1919, celle de la victoire, il avait, neuf ans durant, fait campagne comme officier de l'infanterie coloniale en Syrie, puis au Maroc, où, détaché dans une escadrille, il guerroya contre les dissidents du Rif. En 1926,

il demande un congé, va passer six mois au monastère de Hautecombe pour se remettre au latin et préparer son séjour au séminaire de Rome, qu'il quittait deux ans après pour entrer au couvent d'Orly, et mourir dans une clinique, trois mois plus tard.

Ces quelques détails biographiques étaient nécessaires pour donner sa pleine valeur à l'émouvante page écrite à Hautecombe par François Costa — « pour lui-même », comme disait, en tête de ses *Pensées*, cet autre admirable homme de guerre que fut Marc-Aurèle. — Costa s'y propose, « au moment où commence une autre direction de sa vie », — ce sont ses mots, — de résumer ceux des enseignements de son existence passée qu'il peut transporter dans son existence nouvelle. En d'autres termes, il essaie de dégager de la discipline militaire les règles qui s'adaptent à la discipline sacerdotale. Il les énumère. *Droiture* d'abord. « C'est peut-être, » déclare-t-il, « la qualité militaire que j'ai le plus admirée. » Il entend par droiture, du calme, la réflexion et la conscience dans l'énergie, le devoir de présenter les choses sous leur vrai jour et non au gré du supérieur, de défendre parfois le petit contre l'abus du chef. — *Sacrifice* ensuite, et il évoque ces tableaux qui sont de tous les jours aux colonies : la sentinelle, transie de froid l'hiver sous la pluie et qui va rentrer

après deux heures pour en dormir quatre dans sa capote mouillée, et recommencer ; le troupiér en colonne qui se bat parmi des morts et des blessés, sous les balles qui sifflent. Il sort, pour tirer lui-même, du rocher où il était abrité. Personne ne le voit, personne ne lui en sait gré. Et les mêmes officiers et les mêmes soldats continuent inlassablement. — *Bravoure*, celle du combattant isolé, qui n'est pas vu, « sauf de Dieu, » rectifie le croyant, — sens du *Cérémonial*, dont le salut au drapeau est le symbole. — Le *Regard*, enfin, qui doit être direct, comme il sied à l'homme qui se respecte intérieurement, et veut être respecté... Et le futur prêtre conclut après avoir énuméré et défini ces vertus : « Si ma nouvelle vie n'est pas plus dévouée, plus dure à supporter, plus dangereuse même que la précédente, elle est un recul. »

Sans doute le portrait dont les traits se dessinent à travers cette méditation dépasse-t-il la commune mesure. Il représente une limite, comme disent les mathématiciens pour parler d'une grandeur dont une autre s'approche indéfiniment sans jamais l'atteindre, ainsi la circonférence par rapport au polygone. Mais dans le monde humain ces limites s'appellent l'Idéal, au sens réaliste du mot, et chaque type social a le sien qu'il importe de maintenir à tout prix, si l'on veut que ce type social ait sa pleine valeur. Sous le prétexte que la

sanglante épreuve de 1914 a été trop douloureuse, il est de mode aujourd'hui d'attacher au mot : militarisme, un sens péjoratif auquel des exemples comme ceux d'un Père de Foucauld, d'un Ernest Psichari donnent un généreux démenti. Remercions M. Vallery-Radot de nous avoir évoqué dans François Costa de Beauregard une figure morale d'officier, toute pareille à celles de ses deux aînés. Il nous apprend que pendant ce séjour à Hautecombe l'ancien saint-cyrien a écrit un grand nombre de notes pareilles à celle-là. Puisse ce recueil d'oraisons mentales être publié quelque jour intégralement et le livre ainsi composé devenir le bréviaire de beaucoup de ceux qui ont, comme lui jadis en Afrique, l'honneur de servir par l'épée.

Août 1930.

## XXV

### LA PRIME DE FIDÉLITÉ

De tous les incidents qui se sont produits dans ces grèves du Nord, provoquées par la malencontreuse loi des assurances sociales, le plus triste aura été l'accueil fait par les grévistes à l'offre des patrons, quand ceux-ci leur ont proposé une prime de fidélité. Je veux parler non pas de l'accueil matériel, mais de l'accueil moral. Les ouvriers étaient certes libres de ne pas accepter ce contrat, mais qu'ils l'aient jugé attentatoire à leur dignité, c'est l'indice d'un état d'esprit bien douloureux à constater pour tous ceux qui, derrière les effets cherchent les causes, et qui discernent dans les événements contemporains les indices d'un malaise psychologique chargé de redoutables menaces pour l'avenir.

Que signifiait-elle pour les patrons, cette prime de fidélité? Une certitude qu'en assurant à leurs usines une permanence plus fixe du personnel, le travail se ferait mieux. Cette évidence les amenait

à un sacrifice d'argent qu'une production de qualité supérieure compenserait largement. C'était donc à une amélioration de l'œuvre commune qu'ils conviaient leurs collaborateurs. En quoi cette invite humiliait-elle ces derniers? Mais elle supposait qu'ils considérassent cette œuvre comme la leur aussi bien que celle de leurs employeurs, qu'ils lui portassent le respect et l'amour — ne reculons pas devant le mot, — que les compagnons d'autrefois professaient pour leur métier. De quel accent ils chantaient les joies et les orgueils de leur apprentissage dans des couplets, comme celui que citait si volontiers ce grand artiste plébéien que fut Léon Cladel :

..... Je me souviens de mes jours les meilleurs  
Quand j'arborais la canne et les couleurs  
O merveille !...

Voilà le cri allègre et fier du travailleur des *corporations*. Ceux d'aujourd'hui sont les travailleurs des *syndicats*. La différence des deux mots prend ici toute sa signification. *Syndicat*, dit le dictionnaire, « terme de bourse ». *Corporation* : « association d'individus formant un corps. » Un corps, c'est-à-dire un organisme où chacun de ces individus est une cellule vivant de la vie de l'ensemble. Le syndicaliste, lui, par définition, ne participe qu'à des intérêts d'ordre pécunier. Re-



connaissons aussitôt que c'est là un point de vue légitime, et ne blâmons pas les ouvriers de se préoccuper d'abord du salaire. Mais regrettons que le développement de l'industrie les ait conduits à ne plus voir que la question du gain dans leur travail. De là au sentiment haineux qui fait que l'employé, comparant son gain à celui des employeurs, nourrit contre eux une constante hostilité, le passage est inévitable. Ainsi s'explique la révolte contre cet appel à la fidélité qui suppose que le travailleur s'associe d'âme à l'entreprise dont il se considère comme le serf. Il ne veut pas d'une alliance profitable avec son ennemi, Nous voici devant le tragique problème de la civilisation actuelle, cette guerre des classes dont l'éclatement a déjà détruit la Russie. La pénible affaire des *assurances sociales* en aura été un épisode. Pussions-nous n'en pas connaître de pires !

Août 1930.

## XXVI

### SUR L'ARMÉE DE MÉTIER

N'y a-t-il pas un dicton latin qui nous engage à utiliser les leçons de l'ennemi : « *Etiam fas est ab hoste doceri* »? Ce sage conseil m'est revenu à la mémoire, en constatant l'impression produite aussitôt sur l'opinion française par la netteté avec laquelle de hautes autorités militaires posent aujourd'hui en Allemagne la thèse de l'armée de métier. Une inquiétude nous a tous saisis sur la valeur de nos lois présentes de défense nationale en regard de la menace qu'une pareille doctrine représenterait pour notre sécurité, si elle était appliquée outre-Rhin. Qu'elle doive l'être, et dans quels sentiments d'implacable revanche, trop d'indices le démontrent sur lesquels cette courte note n'a pas l'intention de revenir. Elle a seulement pour but de dégager, à ce propos, une idée bien étrangère, semble-t-il, au problème soulevé par le général Von Seeckt et ses partisans, à savoir la nécessité de mettre au point, dans tous les do-

maines de l'activité collective, quelques théories empruntées aux sciences par des généralisations hâtives et non vérifiées, notamment celle de l'Évolution.

L'Évolution ! — Formule magique par laquelle les novateurs à tout prix justifient leurs plus audacieuses expériences, et les plus dangereuses en politique comme en sociologie. S'agit-il d'un conflit du travail, ainsi celui qui affrontait, dans le Nord, ces jours derniers, les patrons et les ouvriers, que répondent nos utopistes aux traditionalistes qui rappellent l'entente de l'époque des corporations entre les chefs d'industrie et leurs subordonnés? Que les conditions de tous les métiers ont évolué. Jusqu'à quel point? Ils ne se posent même pas la question. Ils ne se demandent pas s'il n'y a pas, dominant les rapports des employeurs et des employés, des lois fixes qu'il s'agit d'accommoder à des circonstances différentes. Comment se le demanderaient-ils, persuadés qu'ils sont, je parle des sincères, qu'il faut, pour être actuel, faire table rase du passé, et que c'est le train même de la vie, comme si la vie n'était pas d'abord, et voilà le véritable enseignement de la Science : une continuité.

Maintenant, rappelez-vous quelles étaient, dans les années qui précédèrent 1914, les théories de ces mêmes novateurs sur l'armée. Pour eux, les

temps étaient passés définitivement du soldat professionnel, qu'ils se proposaient de remplacer, en attendant qu'une autre évolution, celle de l'humanité, eût supprimé la guerre, par le milicien. La tragique épreuve du conflit déchaîné par la fureur germanique, a prouvé qu'en effet de simples citoyens peuvent devenir d'héroïques défenseurs du pays, mais à la condition d'être encadrés. Par qui? sinon par ce soldat professionnel qui ne s'improvise pas. Il lui faut, pour se façonner, un milieu physiquement et psychologiquement spécial, et nous sommes ramenés à l'obligation, pour protéger la frontière, de recruter cette « armée de métier » que les socialistes du type de ce malheureux Jaurès, déclaraient périmée. Hélas, les libéraux d'avant 1870 raisonnaient de même. L'un d'eux, et des plus distingués d'esprit, réclamait en pleine Chambre des députés « une armée qui n'eût pas l'esprit militaire! » On imagine Moltke et Roon lisant cette phrase dans un compte rendu parlementaire, et leur sinistre sourire. En la recopiant moi-même, je songe au mot si émouvant que me prononça le maréchal Joffre, à Chantilly, devant le tableau du musée Condé, qui représente la bataille de Rocroy. Après avoir longuement considéré l'équipement des combattants si différents de ceux qu'il avait commandés : « Ce sont d'autres procédés », dit-il, « mais c'est toujours le

même moral ». Le vainqueur de la Marne signifiait par là que muni d'une espingole ou d'une mitrailleuse, monté sur un chariot ou sur une automobile, le soldat doit apporter à la bataille des vertus identiques. Ces vertus sont l'œuvre propre de la caserne prolongée et de sa discipline. Leur application a varié avec les instruments de combat. Elles-mêmes n'ont pas bougé. Ici encore nous retrouvons l'application du principe qui domine le monde social comme le monde militaire : évoluer, ce n'est pas changer, c'est s'adapter.

Août 1930.

## XXVII

### LES LEVIERS DE COMMANDE

Cette grossière métaphore qui assimile le corps social à une machine est en train de devenir une des formules favorites de nos politiciens. Ils témoignent ainsi d'une vue trop lucide de notre pays tel que les institutions napoléoniennes devaient inévitablement le façonner. Un médecin très intelligent qui étudiait récemment la pathologie de l'Empereur, après avoir constaté une déficience chez lui de tous les organes à l'exception du cerveau, concluait qu'il avait organisé instinctivement la France à sa ressemblance. Cet homme, d'une volonté souveraine, l'a conçue comme un État dont toutes les énergies seraient subordonnées au pouvoir central. Regardez autour de vous et observez comme le fonctionnaire, c'est-à-dire le délégué du pouvoir central, va se multipliant, tandis que les sources d'action autonome et indépendante s'exténuent, se raréfient, disparaissent. Occuper les places d'où irradie le pouvoir central,

c'est vraiment tenir en mains, comme disent ces messieurs, les leviers de commande qui font marcher ce peuple de fonctionnaires, et s'assurer, à soi et à son parti, une domination sans doute éphémère, mais momentanément absolue.

Ces réflexions éclairent d'un jour singulier cette Révolution du Quatre Septembre dont le triste anniversaire — car c'est aussi celui de Sedan, — tombait hier. Pour l'historien qui cherche à la comprendre, quelle énigme que cet écroulement immédiat, sans conflits, sans résistance, d'un régime dont un tout récent plébiscite démontrait, semblait-il, la vitalité ! Sans doute la défaite, aussi totale qu'inattendue, avait consterné le pays, mais qu'il ne se soit pas produit un sursaut d'union nationale devant le danger imminent et que toutes les forces de résistance ne se soient pas ramassées autour d'un gouvernement, acclamé la veille par la quasi-unanimité des suffrages, comment ne pas s'en étonner, et surtout qu'il n'y ait pas eu, dans un coin quelconque de la province, une ébauche au moins de ce mouvement ? Mais rien, qu'une passivité sans révolte devant une chute, et pas même, devant une disparition de dirigeants malheureux mais si longtemps acceptés avec une universelle ferveur. J'ai le souvenir, en écrivant cette note, de mon impression personnelle, à lire sur les murs de la petite ville ardéchoise où je passais mes va-

cances de rhétoricien, les affiches qui proclamaient l'avènement du nouveau régime. Ne m'étant jamais occupé de politique, elles ne représentaient pour moi qu'un changement dans la dénomination du lycée où je rentrerais en octobre et qui cesserait d'être impérial. C'était au désastre militaire que je pensais, et pareillement les bourgeois, les paysans, les ouvriers parmi lesquels j'étais mêlé. Mais de la Révolution, aucun de nous ne se souciait.

C'est qu'en fait, cette Révolution n'était qu'un changement de personnel. Les politiciens qui s'étaient emparés du pouvoir n'apportaient aucun programme de réforme. Ils s'étaient mandatés eux-mêmes à une défense nationale qui eût, au contraire, exigé la permanence des autorités constituées. Ils avaient simplement, en occupant les ministères et en renouvelant le personnel des préfectures, mis la main sur les leviers de commande, et les fonctionnaires continuant d'obéir, la machine d'aller. En avait-il été de même après une autre Révolution, moins justifiée encore, celle de 1848. On a souvent reproché au prince de Joinville et au duc d'Aumale, qui commandaient l'armée d'Afrique, de n'avoir pas, à la tête de leurs troupes, marché contre les nouveaux maîtres du pays. Ces excellents Français, je parle des deux princes, n'ont voulu à aucun prix être des



fauteurs de guerre civile. D'ailleurs les aurait-on suivis? Ils savaient trop bien, pour avoir vu depuis dix-huit ans vivre la France fonctionnarisée, que leur initiative serait, elle, la vraie Révolution, et que celle de Février n'en était pas réellement une, pas plus que n'en fut une celle du Quatre Septembre. Une étiquette changée ne change pas un pays. Le nôtre a duré, malgré tant de heurts intérieurs et extérieurs, grâce à cette armature administrative imposée par Napoléon. L'avenir dira si cet ordre apparent ne permettrait pas les pires entreprises de désordre, le jour où les extrémistes de gauche arriveraient, comme c'est leur ambition avouée, à empoigner ces fameux leviers de commande.

Septembre 1930.

## XXVIII

### LE SILENCIAIRE

C'était le nom — *Silentiarius*, — d'un fonctionnaire de la cour de Byzance chargé de faire faire le silence. Comment ne pas regretter que ce personnage soit absent d'assemblées comme celles que la Société des Nations tient à Genève? En lisant le compte rendu des discours qui s'y prononcent, incessamment et infatigablement, on demeure confondu de l'imprécision des idées énoncées, tantôt avec une émotion qui semble sincère, tantôt avec une duplicité trop évidente, mais toujours sans conclusion positive. Faut-il traduire 'étiquette S. D. N. comme le demande un humoriste, par *Société du Néant*, et appliquer aux hommes d'État réunis là-bas l'épigramme du chancelier Oxenstiern, disant à son fils qui partait pour un congrès : « Vous allez voir par quels incapables le monde est gouverné. » Non. Ces orateurs ne sont pas des incapables, mais ce sont des orateurs, et, comme tels, ils réservent leurs capacités pour les manœuvres des couloirs,

A la tribune ils ne poursuivent que des effets d'éloquence. Le mal serait petit, s'il n'émanait pas de ces exercices verbaux une influence sur l'opinion. Il se crée ainsi, dans d'innombrables esprits, un à peu près de pensée qui veut qu'ils s'engouent de formules abstraites et vides. Leur vision claire et utile des faits vrais en est toute troublée.

Ils existent pourtant, ces faits vrais et ce sont eux qui finissent par jouer le rôle du *Silentiarius* absent. Nous venons d'en avoir un exemple saisissant dans les élections allemandes. Cet événement aura été pour les parleurs de Genève un de ces silencieux qui mettent fin au tumulte des phrases plus ou moins pathétiques ou nuancées. Certes les orateurs n'obéissent pas aussitôt à cet ordre impératif du réel, ils continuent de parler. Résultat n'en est pas moins obtenu. Personne ne les écoute plus, ce qui n'empêche pas qu'ils demeurent nocifs, comme d'ailleurs, ayons le courage de le reconnaître, tous les parlements, quand on les autorise à ces discussions publiques, qui justifient trop le mot d'Oxenstiern. Cette opinion que les orateurs ont égarée se réveille un jour, devant le contraste entre les espérances dont elle fut intoxiquée et l'inanité ou la malfaisance des résultats, ainsi, chez nous, dans le cas de cette dangereuse loi des assurances sociales, préconisée

dans des séances où il n'était question que de justice et de progrès. Il arrive alors qu'une irritation méfiante se répand dans le peuple. De cette irritation à la violence le passage est rapide, et c'en est fini de cette paix sociale dont Pascal disait déjà qu'elle est le plus grand des biens. Puissent les désillusions que doivent inévitablement produire les bavardages du super-parlement Européen qui siège à Genève ne pas exaspérer les ferments de discorde qui travaillent notre vieux continent. Ce serait le cas de retourner le dicton classique : *Si vis bellum, para pacem*, et vraiment une des plus tragiques ironies de l'histoire, à rapprocher de celle qui a fait sortir la Terreur des principes de 89 !

Septembre 1930.

## XXIX

### MISE AU POINT DU MOT : INSTRUCTION

Il y a un grand intérêt à suivre, dans leurs manifestations, ce que j'appellerai les petits congrès des partis d'extrême gauche. Des formules y sont énoncées, moins vagues que celles qu'adopteront plus tard des assemblées générales, désireuses d'enrober leur but véritable dans une phraséologie moins inquiétante. C'est ainsi qu'elles continuent de parler d'école unique, terme imprécis qui ne dit pas quel sera l'enseignement de cette école, ni dans quelle catégorie d'élèves elle se recrutera. Combien était plus net ce principe directeur posé récemment par les promoteurs d'une réunion radicale du Midi, réclamant, c'est le texte qu'a donné la presse, « l'égalité de tous les enfants devant l'instruction », et comme il permet de discerner le sophisme fondamental qui vicie tout le raisonnement des théoriciens de cette soi-disant réforme !

Il réside tout entier, ce sophisme, dans une er-

reur de définition. Pour les tenants de cet égalitarisme éducatif, le mot d'instruction est pris dans un sens abstrait, qui convient pareillement aux études primaires et aux secondaires. En réalité, il existe autant d'instructions que de métiers. Celle que doit recevoir un ouvrier de la campagne pour bien aménager le champ qu'il laboure n'est pas la même que celle d'un futur ingénieur, candidat à l'École polytechnique, ou d'un architecte qui construira des maisons. Cela revient à dire que chaque enfant doit être instruit d'après la profession qu'il exercera un jour. Un minimum de connaissances communes : lire, écrire, compter, c'est toute l'égalité conciliable avec cette diversité qu'imposent les exigences diverses des métiers. Taine dénonçait déjà, comme un des vices de notre époque, la « disproportion de l'éducation et de la vie ». Il est trop évident que donner à un enfant une culture qu'il n'aura pas à employer quand il sera devenu homme, c'est le rendre par avance malheureux et mécontent. Il devient un déclassé autant dire, pour reprendre un terme cher à Jules Vallès, lui-même une victime de cette instruction sans adaptation à l'humble besogne quotidienne : un réfractaire, donc un révolté.

C'est ici que le microbe révolutionnaire, dissimulé dans la phrase généreuse sur « l'égalité de tous les enfants devant l'instruction », révèle

sa malfaisance occulte. S'il en est ainsi, et que les générations nouvelles soient condamnées d'avance à des activités délimitées et spécialisées, c'est la société tout entière qu'il faut réformer, afin que tous les talents trouvent leur emploi. Cette conception-là suppose que nous pouvons penser la société, tandis que la moindre réflexion nous montre qu'elle est un phénomène infiniment complexe, la résultante d'innombrables causes actuelles et ancestrales. Elle peut, certes, être améliorée dans ses abus, mais comme la vie, car elle est une chose vivante, avec une prudence extrême et une attention constante aux retentissements que produisent inévitablement les moindres modifications. Respectons donc cette grande loi de la diversité des éducations, conforme à la diversité nécessaire des sorts, et rendons-nous compte qu'il y a, dans l'arrière-fond de la thèse des apôtres de l'enseignement unique, la mise en action d'un autre sentiment, très étrange, semble-t-il, chez des démocrates fervents : le mépris du métier manuel. Pour eux, un ouvrier, fût-il un ouvrier d'art, est un serf intellectuel, un serf ce « fin laboureur » évoqué par une George Sand ou un Léon Cladel dans leurs pages rustiques, si bien que l'Idéal de ces utopistes sociaux paraît être la multiplication de l'esprit petit-bourgeois, flétri par un des patrons de la Révolution universelle, le dangereux et démodé

Karl Marx. Cette contradiction finale est la règle, moralement et matériellement, dans toutes les doctrines fondées au rebours du grand principe de Bacon : « *Nemo naturæ, nisi parendo, imperat.* » Il y a une nature sociale dont nous devons accepter des lois, si nous voulons la diriger dans un sens de progrès. Elle n'est pas l'œuvre de l'esprit de l'homme. C'est elle, au contraire, qui doit diriger cet esprit, sous peine d'en arriver à des catastrophes comme celle que déchaînèrent jadis nos pères de 89. Ils avaient rêvé de faire le bonheur de tous les hommes, de l'Homme, comme ils disaient dans leur langage de rationalistes illuminés. Le résultat fut l'échafaud en permanence, et vingt années de guerres qui ne sont pas terminées. D'où est sortie la redoutable unité allemande, sinon d'Iéna et de la domination napoléonienne, et Napoléon lui-même, qu'était-il, sinon le soldat génial des idées de 89? Mais quand les prophètes d'un monde nouveau accepteront-ils de recevoir les enseignements les plus certains de l'histoire, qui se discernent pourtant à propos des moindres incidents de la lutte politique, ainsi ce problème de l'instruction, si étranger, croirait-on, aux convulsions révolutionnaires, et il y mène tout droit.

Septembre 1930.



## XXX

### CRIMES POLITIQUES ET PASSIONNELS

Le procès qui se jugeait en Belgique, la semaine dernière, à l'occasion de l'attentat contre le prince héritier d'Italie, a de nouveau posé, devant l'opinion, le problème du crime politique. Un meurtre commis sous l'influence de convictions par ailleurs désintéressées doit-il être considéré comme aussi coupable qu'un assassinat prémédité par un vulgaire voleur? Remarquez que la même question se pose à propos du crime dit passionnel. Un amant jaloux, une maîtresse trahie, qui s'arment du revolver pour se venger de l'abandon n'ont-ils pas une excuse pareille dans l'excès de leur douleur? La réponse est faite quotidiennement par le jury dans l'ordre pratique. Les acquittements sont pour ainsi dire la règle, quand il paraît établi que le revolver a été l'instrument d'une idée sur le rôle joué par un homme public et considéré comme néfaste par l'accusé, ou bien l'outil de défense d'un sentiment trop profondément blessé.

De tels verdicts ont cette conséquence dangereuse, qu'au moment de commettre son crime, l'exalté intellectuel ou sentimental n'a plus pour l'arrêter la certitude qu'un implacable châtement atteindra son acte. Les jurés, qui rendent ces verdicts indulgents, ont donc manqué à leur fonction propre : celle de protecteurs de l'ordre social, puisque, au lieu d'accroître la force de cet ordre, ils l'ont diminuée, et que l'exemple de l'impunité accordée à des criminels avérés risque de multiplier leurs imitateurs. Il y a, chez ces jurés, une erreur initiale, si mêlée d'humanité, que l'on hésite presque à la dénoncer. Elle consiste à confondre deux domaines : celui de ce que l'on peut appeler le jugement social et celui du jugement moral. Prenons comme type un geste que l'on a pu qualifier de cornélien, celui de Charlotte Corday. Socialement, c'est un crime évident. Elle n'avait, en aucune manière, le droit d'exécuter celui qu'elle avait condamné dans sa conscience. Si l'assassinat prémédité mérite la mort, le tribunal qui l'a envoyée à l'échafaud a fait acte de justice. Mais y a-t-il une des personnes l'ayant aimée, qui ait pu, après son forfait, lui retirer un atome d'estime et d'affection? Socialement, elle doit être châtiée. Moralement, elle demeure aussi haute après son acte qu'auparavant. C'est une discrimination presque impossible à faire, pour

le juré qui a devant lui un homme ou une femme qu'il ne peut pas mépriser et qu'il doit frapper. Il hésite. La pitié l'emporte, et une défaillance se produit dans la répression que le code a voulue sévère, parce que ses rigueurs sont d'abord une prophylaxie.

Nos pères avaient bien vu cette distinction entre la culpabilité sociale et la qualité morale. Rappelez-vous la vieille tragédie où se trouve le célèbre dialogue du fils condamné justement à mort et disant à son père : *Mon âme est toute prête*. Et du père répondant avec le stoïcisme d'un Brutus :

*L'échafaud l'est aussi; portez-y votre tête.*

Nous sommes loin de ces façons de penser et de sentir. Est-ce un progrès? Les faits divers des journaux semblent bien prouver que non et que le relâchement sentimental dans la répression n'a de la pitié que le sursaut émotif. La vraie pitié serait celle qui, s'étendant à l'avenir, préserverait quelques-unes des victimes possibles de crimes pareils à celui qu'absout le tribunal. Lier d'une attache indissoluble tel ou tel acte à tel ou tel châtement, c'est l'unique moyen non pas d'empêcher cet acte de se reproduire, mais de créer une chance pour que l'image de ce châtement arrête ensuite les hésitants, et ils sont nombreux. N'y en aurait-il qu'un sur cent, qu'il vaudrait la peine de

penser à lui et de se dire que les législations, en apparence les plus dures par la rigueur avec laquelle elles frappent, sont en réalité les plus douces, à cause des catastrophes privées qu'elles préviennent.

Septembre 1930.

## XXXI

### DE LA COOPÉRATION INTELLECTUELLE

La guerre de 1914 a mis à jour de telles divergences de pensée entre les peuples qui s'y sont affrontés, que le problème de leur rapprochement mental est apparu aux observateurs comme aussi important, plus peut-être que leur rapprochement économique. Ainsi est née la formule qui sert de titre à cette note. Elle semble aussi largement intelligente qu'elle serait bienfaisante si elle était appliquée. Le malheur est qu'elle comporte une part d'illusion qu'il y a lieu de signaler, précisément pour que cette bienfaisance ne soit pas détruite par cette apparente générosité.

« Coopérer », dit le dictionnaire, « prendre part avec d'autres à une œuvre faite en commun. » Regardons de près cette définition : elle signifie qu'il y a une œuvre commune et que les ouvriers qui collaborent à cette œuvre ont chacun leur part, qui peut, qui doit être distincte. Le marbrier qui a tiré de la carrière le bloc où

fut taillée la Vénus de Milo a collaboré autant que le sculpteur à cette admirable statue. Il l'a certainement ignorée. Sa besogne était différente de celle de l'artiste. Elle supposait d'autres conditions, une autre psychologie, une autre culture. Pareillement, et dans un ordre d'idées moins brutal, le chimiste qui, penché sur ses cornues, étudie, comme Pasteur, un peu de substance vivante, collabore avec le médecin qui, plus tard, emploiera un vaccin composé à l'aide des microbes dégagés ainsi, mais le chimiste ignore cette application de sa découverte, comme le marbrier ignorait l'avenir du bloc dégagé par ses outils. Pareillement encore, l'entrepreneur de théâtre qui s'appelle Shakespeare compose son *Hamlet* et son *Roi Lear* pour son public habituel, en calculant de son mieux la valeur des effets à produire, sans se douter que, moins de deux cents ans plus tard, l'esprit allemand, avec un Goethe, et l'esprit français, avec un Hugo et un Musset, seront profondément influencés par des pièces dont lui-même n'a pas mesuré la génialité. Mais en quoi consiste-t-elle cette génialité? A copier la vision de la vie humaine, qui est celle de son temps et de son pays. S'il a si fortement coopéré à la grande tradition littéraire, c'est qu'il a été absolument, uniquement un Anglais du seizième siècle, de même que Pasteur, issu d'une famille terrienne du Jura, élève

de notre École Normale, professeur, jusqu'à son âge mur, dans notre université, a été un Français par excellence, travaillant avec des méthodes françaises, sans rien devoir à l'étranger. Comme Shakespeare, il est essentiellement national, je pourrais ajouter, en revenant au monde des poètes et des philosophes, comme Dante en Italie, comme Goethe outre-Rhin, comme Pascal dans son Port-Royal.

Une vérité se dégage de ces exemples : la coopération intellectuelle est fonction de l'intensité avec laquelle le coopérateur représente le milieu où il a grandi. Rien ne serait plus dangereux pour les lettres et pour les sciences que cette dénationalisation dont rêvent les pan-Européens. Il s'agit non pas d'unifier les intelligences des peuples, mais de les confronter, et, si l'on veut, de les redresser les unes par les autres, en respectant ce que l'on a le droit d'appeler la personnalité des patries. Nos ancêtres du dix-septième siècle nous en fournissent des exemples très démonstratifs. Molière avait connu et goûté le théâtre italien, La Fontaine les nouvelles de Boccace. Voyez comme ils ont, l'un et l'autre, francisé leurs modèles. Est-il rien qui ressemble moins aux farces où figurent les Cassandre et les Arlequin que ces comédies d'une observation si lucide, si judicieuse qui s'appellent *Le Bourgeois gentilhomme* et *Le*

*Malade imaginaire?* Quelle saute d'atmosphère encore du *Décameron* aux *Contes*, l'un si baigné de large lumière heureuse, ceux-là éclairés du demi-jour plus gris du ciel gaulois, mais comme les physionomies y sont plus dessinées, plus individuelles ! Gardons-nous donc d'abandonner nos qualités héréditaires et d'essayer de faire des romans russes, des poèmes anglais ou des essais de critique du type germanique. Efforçons-nous de comprendre ceux qui ne sont pas de « chez nous », mais en défendant ce « chez nous », et pratiquons fermement, jalousement, le nationalisme intellectuel qui fut celui de nos pères.

Décembre 1930.



## XXXII

### LA VALEUR MORALE DU SILENCE

Il ne faut pas se lasser d'invoquer la figure du silencieux, du fonctionnaire de Byzance chargé de réprimer cet abus de la parole écrite ou parlée qui demeure hélas ! une des caractéristiques de notre époque. S'agit-il de législation ? C'est dans des assemblées devenues des places publiques, que s'engagent des discussions sur des matières qui ne comportent pas le bavardage, et les vains discours prononcés se répètent dans la presse, cet écho multiplicateur des voix. Un problème de diplomatie surgit-il ? Même abus, et la Société des Nations — cette parlote mondiale — restera pour l'histoire, le symptôme le plus significatif peut-être de cette véritable maladie mentale qu'un néologisme fort bien fait qualifie de logorrhée.

La contagion s'étend, et il n'est guère d'homme connu qui ne raconte, dans des interviews, ses projets s'il est un écrivain, ses ambitions s'il est un politicien, ses aventures s'il est un voyageur,

en attendant que des confidences posthumes prolongent ce verbalisme intempérant dont le principal danger est de fausser à la fois les questions et les personnalités. On risque toujours un peu d'outrer sa pensée en l'exprimant, et par conséquent de l'altérer. Pour avoir toute sa vertu bienfaisante, le langage exige une surveillance inconciliable avec la bavarderie, qui devient si vite un principe de cabotinage, une recherche de l'effet à produire, et par suite une destruction de la sincérité.

C'est donc un beau et juste éloge que ce surnom de taciturne décerné par l'instinct populaire, dès la bataille de la Marne, à notre admirable maréchal Joffre. Nous sommes en 1914. La plus effrayante des responsabilités pèse sur lui. Il reste muet. Ce mutisme n'est pas une indifférence, c'est une réflexion, passionnément sérieuse, d'un chef qui se domine, et cette maîtrise de soi impose à l'opinion un calme qui fait qu'après Charleroi la retraite s'ordonne et ne se change pas en déroute. Ce chef est vainqueur. Comme il avait dominé l'anxiété dans le danger, il domine l'orgueil dans le triomphe. Quel contraste avec un Guillaume II, cet acteur couronné dont on imagine l'étalage s'il eût réalisé son rêve fiévreusement et oratoirement conçu, lui aussi, d'une entrée à Paris lors de l'anniversaire de Sedan ! Et depuis, avec quelle dignité,

toujours muette, le maréchal a porté sa gloire ! Il aura bien mérité encore du pays, en lui donnant cet exemple — plein d'enseignements — celui d'un grand serviteur qui, sa besogne achevée, et avec quel succès, n'en tire point vanité. Il se considère comme l'artisan d'une tâche qui importait seule. Elle est accomplie. Il s'efface. Aucune figuration ne le tente. Qu'ajouterait-elle au contentement que lui donne la certitude, vis-à-vis de lui-même, d'avoir fait de son mieux ? Quelle leçon, si elle était comprise, et elle l'est instinctivement, — l'émotion de tous en est un indice — que cette existence si grandiose dans une heure décisive de l'histoire de la patrie, si repliée auparavant et depuis, si hostile à toute manifestation extérieure. Une loi de psychologie sociale s'en dégage : au bon ouvrier sa conscience suffit et sa taciturnité est la mesure de sa valeur. Nous avons eu dans le monde littéraire un exemple pareil et qui confirme cette loi, celui de Taine que nous avons vu se défendre, avec un parti pris si digne et si simple, contre tous les charlatanismes de la publicité. Le grand écrivain comme le grand homme de guerre se rejoignent ainsi. Combien Pascal les eût approuvés, lui qui s'interdisait d'écrire le mot : je, en tête de ses phrases. Nous voilà loin des parlements, des boniments politiques ou humanitaires et de cette cuisine de

la renommée que le vainqueur de la Marne a toujours dédaignée. Nous l'en aimons davantage. Il est si réconfortant d'estimer profondément ceux que l'on admire.

Janvier 1931.

## XXXIII

### LA FIN DES NOTABLES

C'est le titre d'un remarquable travail de M. Daniel Halévy, auquel les scandales soulevés autour de l'enquête Oustric donnent un chapitre supplémentaire. M. Halévy a montré que l'installation, en France, du régime républicain, avait eu pour caractéristique l'élimination, dans le Parlement, de ceux qu'il appelle, d'un terme traditionnel : les notables. Ouvrez le dictionnaire, vous trouverez cette définition : « Un notable — personnage qui occupe un rang considérable dans une ville ou dans une province. » Le mot, pris dans son sens moderne, s'applique simplement aux familles que leur position rend indépendantes. Jusqu'en 1870, les majorités de nos assemblées se sont recrutées parmi les représentants de ces familles. La chose est évidente sous la Restauration et sous la monarchie de Juillet. Le suffrage restreint le voulait ainsi. Sous l'Empire, les candidatures officielles et les pressions gouvernementales dirigèrent dans

un même sens les choix du suffrage universel. Il en fut autrement dès que ce suffrage fut abandonné à son incohérence naturelle. Le politicien en devint le maître, c'est-à-dire l'homme pour lequel la politique est une carrière. Le petit avocat de province, le petit médecin, l'ambitieux pauvre de chef-lieu de canton, aperçurent dans le mandat parlementaire un moyen de corriger la médiocrité de leur situation. Et les voici qui, par des programmes quelquefois sincères, le plus souvent charlatanesques, d'autres fois flatteusement asservis à l'intérêt local, arrivent à capter le nombre de voix nécessaires. Et ils débarquent à Paris, nominativement comme délégués d'un collège électoral, réellement comme les professionnels d'un métier supérieur à celui qu'ils subissaient jusqu'alors.

Quel métier? Celui d'un faiseur de lois dont l'incompétence n'a d'égale que son impuissance, à moins, c'est le cas le plus fréquent, que notre législateur ne s'enrégimente dans un parti à l'autorité duquel il compte participer en le servant. Ce sont des conditions morales qui n'empêchent pas que les nécessités matérielles ne soient là, et aussi les tentations de Paris. En province, la vie était étroite, mais relativement tranquille et sûre. A Paris, la dépense augmente et l'avenir, que le politicien s'imaginait si prometteur, lui apparaît comme rétréci par la durée restreinte du

mandat. Par bonheur, ou malheur, il y a *les affaires*. Où notre homme aurait-il appris à distinguer les spéculations véreuses des entreprises dignes vraiment d'être soutenues, auxquelles il serait légitime d'apporter l'appoint de son influence? N'est-il pas une proie toute désignée pour les forbans de Bourse et d'industrie en train de drainer les capitaux des naïfs?

Lisez les comptes rendus de la commission chargée actuellement de faire la lumière sur les dessous des lancements de valeurs plus ou moins fictives, attrape-nigauds dont le principal atout fut l'ingérence des politiciens. Il ressort de toutes les dépositions que nous ne sommes pas là simplement devant des défaillances individuelles, mais devant des mœurs; et les plus fervents défenseurs du système parlementaire ne cachent pas leur mélancolie en présence de pratiques qui ne vont à rien de moins qu'à déconsidérer tout le régime. Ils imaginent des remèdes. Le plus simple leur paraît être l'augmentation de l'indemnité parlementaire. Jusqu'où irait-elle pour éviter la tentation d'exploiter financièrement un mandat qui devrait, par définition, être le plus désintéressé de tous? D'autre part, comme cette augmentation ne saurait être prise que sur le budget, autant dire payée par les contribuables, n'y a-t-il pas une souveraine injustice à vouloir qu'un certain

nombre de citoyens se trouvent ainsi contraints de soutenir de leurs deniers tel ou tel législateur qui représente exactement tout le contraire de leurs idées?

Il existerait un autre remède qu'il est d'ailleurs vain d'indiquer dans une époque où l'erreur démocratique est passée à l'état de dogme. Il consisterait simplement — si paradoxale qu'une telle formule paraisse — à ne pas payer les députés.

— Alors, répondra-t-on, vous voudriez que les privilégiés de la fortune devinssent du coup les seuls directeurs du pays?

— Non. Mais que les électeurs payassent directement celui pour lequel ils votent. Supposons un candidat nommé par vingt mille voix. Que chacun des électeurs qui l'ont choisi verse seulement 5 francs par an au comité de leur opinion. Comptez quel sacrifice cette somme représente par jour?

— Mais, objectera-t-on encore, ce mandataire sera l'esclave de ses mandants.

— Ne l'est-il pas déjà? Et ce procédé aurait cet avantage que l'électeur, si faible que dût être son sacrifice pécuniaire, réfléchirait davantage, ainsi que les comités qui le dirigent, avant d'accepter ce candidat qu'il faut rétribuer directement. Je disais tout à l'heure que cette proposition n'a aucune chance d'être discutée à l'heure présente et nous continuerons à subir toute la



malfaisance publique et privée des doctrines égalitaires que l'observateur des maladies sociales rencontre toujours quand, par delà les effets, il recherche les causes. Qu'il lui soit du moins permis de regretter ces notables, moins besogneux, dont M. Daniel Halévy nous a raconté si lucidement la défaite.

Janvier 1931.

## XXXIV

### SUR LE DÉSARMEMENT

« Il faut mener les hommes passionnés comme les enfants et les malades, par des espérances vaines. » Cette phrase désenchantée de Bossuet pourrait être gravée à la porte de tous les Parlements, et en particulier de celui qui siège en Suisse, sous cette étiquette, illusoire s'il en fut, de Société des Nations. Le malheur est que les espérances vaines ne sont pas toujours inoffensives. Pour l'observateur qui suit les travaux de cette redoutable assemblée internationale, comment ne pas s'inquiéter des conséquences destructives que cette promesse chimérique d'une paix à jamais garantie peut avoir sur la valeur morale des peuples? Traduisez par exemple dans sa vérité profonde la dernière formule émanée de Genève, celle du désarmement, qui semble si bienfaisante et si raisonnable. Elle ne viserait à rien de moins, poussée jusqu'au bout, qu'à éliminer du corps social un des éléments les plus précieux :

le Soldat. Certes, la guerre est une chose terrible et à laquelle on ne saurait penser sans que tout notre être en frémissse. Mais quand nous voyons cette horreur se reproduire indéfiniment le long de l'histoire, sous tous les régimes, dans tous les pays, nous sommes bien obligés de conclure que cet atroce phénomène correspond à une nécessité, intelligible autant qu'inéluctable. Les savants constatent que cette nécessité se retrouve chez les animaux, dès qu'ils se mettent en société. La bête la plus féroce, le tigre ou le requin, ne fait pas la guerre, elle chasse. Mais de simples insectes et bien inoffensifs, croirait-on, tels les abeilles et les fourmis, ne sont pas plus tôt organisés en groupes sociaux, que la guerre apparaît, de même que chez les groupes humains, comme s'il y avait là une psychose collective et fatale, presque inconsciente et à coup sûr indépendante des volontés individuelles.

En présence d'un fait de cet ordre, deux attitudes sont également dangereuses : la première consiste à vouloir le nier parce qu'il est trop cruel. C'est celle des pacifistes systématiques. Elle aboutit à une passivité qui risque d'exaspérer le fléau. « Et rasons les frontières... », chantent les illuminés de l'*Internationale*. Ils oublient qu'il faut être deux pour cette opération et que si l'adversaire est d'un autre avis, le peuple désarmé sera

la proie de celui qui aura gardé des sentiments hostiles. « Nous l'en ferons changer, » clament nos gens. L'expérience des concessions accordées ou plutôt offertes aux vaincus de 1918 prouve le péril de cet état d'esprit. L'autre attitude, qui fut celle de l'Allemagne de Treitschke, est non seulement l'acceptation, mais la glorification de la loi terrible. Elle risque trop — une autre expérience, celle de 1914, le démontre — de hâter l'heure des conflits en les rendant plus implacables.

Entre ces deux extrémités d'optimisme et de pessimisme, il y a une *via media* que les sociétés ont, de tout temps, découverte et suivie, car elles veulent vivre, et un instinct d'adaptation défensive leur a fait pratiquer la plus sage des maximes que nous ait léguées l'antiquité : « faire de l'obstacle la matière de son action. » De ce phénomène catastrophique qu'est la guerre elles ont tiré un type d'homme, — une « espèce sociale », dirait Balzac, — d'une salutaire action sur la santé et l'équilibre du pays : le Soldat.

« L'armée », écrivait Ernest Psichari dans une page mémorable, « en temps de guerre sert à faire la guerre. En temps de paix, elle sert à ce qu'il y ait des militaires. »

Reprenons en effet le détail des vertus, si nécessaires à la société civile, que le militaire représente, portées, s'il a la conscience de sa mission, au plus

haut degré. Et d'abord, l'idée de sacrifice. Il est le dévoué par excellence au bien de la communauté puisqu'il devra, si les circonstances l'exigent, se faire tuer pour elle. En attendant, il incarne cet autre principe, en dehors duquel il n'y a que désordre et décomposition de cette communauté : la hiérarchie dans la discipline, qui implique, en bas, la subordination consentie, en haut, le sens et le souci de la responsabilité. De cette discipline une autre vertu émane, dont nous avons été unanimes à constater le prix, à l'occasion de Joffre, celle du silence. L'abus de la parole et des discussions, oiseuses en apparence, en réalité trop souvent funestes par leur résultat d'irréductibles discordes, est une des maladies des civilisations vieillissantes. L'armée, elle, reste comme notre grand Maréchal, la Taciturne, et, par suite, le plus sûr instrument de la paix civique. Elle est aussi l'image vivante de l'endurance. Toutes ces qualités — on n'a marqué ici que les plus banales — font d'elle l'organe par excellence de l'ordre, non seulement matériel, mais psychologique, et un organe qui s'impose comme nécessaire. L'actuel effort des bolchevistes pour constituer une armée dans l'effroyable gâchis de leur absurde marxisme nous en donne une preuve qui mérite d'être signalée et comprise. Ils prétextent les exigences d'une défense contre une attaque dont ils savent qu'elle

est imaginaire. Quelle nation, en Europe, songerait à recommencer l'aventure où sombra la fortune de Napoléon? La vérité, c'est qu'un peuple ne peut pas se passer d'un ferment d'organisation, et ce ferment, pour la Russie d'aujourd'hui comme pour tous les États de tous les temps, ce ne peut être que l'armée et une armée professionnelle, car il n'y en a pas d'autre. Mais les orateurs de Genève, en train de construire éloquentement un monde fantasmagorique de félicité perpétuelle, ne se soucient guère des évidences qui les contraindraient à se taire. Puissent-ils ne pas devenir, avec leur rêve d'universel désarmement, les fourriers de l'universel « chambard ». Cette basse expression d'argot est la seule qui convienne ici.

Janvier 1931.

## XXXV

### LA PLACE PUBLIQUE

Pour l'observateur anxieux de discerner dans les événements contemporains les indices révélateurs des maladies qui menacent la santé du corps social, le symptôme le plus significatif de cette lamentable affaire Oustric n'est pas la collusion des financiers véreux et des politiciens. Étant donné le recrutement des parlementaires par le suffrage universel, la chose va de soi. Entrés au Palais-Bourbon, pour la plupart, comme dans une carrière plus fructueuse, il est trop naturel qu'ils battent monnaie avec leur influence. Qu'à un moment donné, comme jadis pour le Panama, ce trafic trop audacieux provoque un sursaut de conscience chez ceux de leurs collègues, restés intègres, — il y en a, — quoi de plus naturel encore? Ce qui ne l'est pas, c'est qu'une enquête sur ces collusions soit menée, comme celle qui se poursuit aujourd'hui, sur la place publique, et que les spectateurs de cette tragi-comédie judi-

ciaire ne s'en étonnent point. Mais ne sont-ils pas habitués à cet étalage, à ce déballage plutôt, dans toutes les circonstances qui exigeraient également la discrétion et la prudence du huis clos? S'agit-il d'élaborer une loi d'une importance vitale, sur le statut militaire du pays, par exemple, ou son statut économique, c'est à la tribune, autant dire sur la place publique, que se débattent les mesures à prendre. Nous voilà loin de ce conseil d'État, recruté parmi les compétences et préservé des bavardages du dehors, qui, sous le Consulat, étudiait le redressement de la législation française. S'agit-il de ces problèmes, si dangereusement complexes, des rapports internationaux, la Société des Nations est là pour les traiter, eux aussi, sur la place publique. Le résultat est immédiat. Des discussions violentes et contradictoires s'engagent de toute part. Les décisions ne sont pas encore promulguées que leur autorité est contestée, et ce qui aurait dû être un geste d'ordre devient un incompressible élément de désordre.

Qu'est-ce que la place publique? L'appel à l'opinion, mais à une opinion sensibilisée, au lieu qu'elle doit être calmée pour prendre une valeur d'avis réfléchi. Pascal, dont le génie y voyait si juste en sociologie, dénonçait déjà le péril des affirmations imaginatives dans le peuple. Il citait, avec un regret de ne pas en connaître le texte,



ce titre d'un ouvrage italien : « *Della opinione regina del mundo,* » et il condamnait « cette faculté trompeuse qui semble nous être donnée exprès pour nous induire en erreur. » Considérez quel tumulte des esprits s'émeut déjà autour de l'enquête qui sert d'occasion à cette note. Voyez les destructeurs professionnels de la société s'en servir pour mener l'assaut contre le capitalisme, comme si le principe de la propriété, fermement proclamé et défendu, n'était pas, au contraire, la seule arme efficace contre la corruption politico-financière. Voyez les profiteurs du régime réclamer une augmentation d'indemnité pour les parlementaires, sous le prétexte que l'émolument qui leur est attribué ne suffit pas à leurs dépenses parisiennes. Autant demander que le poste de législateur soit de plus en plus considéré comme un métier profitable. Ce soi-disant remède du mal l'aggraverait. Voyez les rivalités des partis s'exaspérer encore, et l'atmosphère de guerre civile, dont la France a déjà tant souffert, s'enfiévrer. Voyez... Mais à quoi bon prolonger une énumération des funestes conséquences d'un procédé qui n'est qu'un cas particulier de cette erreur, aujourd'hui nationale, hélas ! que l'on pourrait appeler *l'agoramanie*. Dans l'affaire présente l'inconvénient est trop évident. Une commission a été nommée pour faire une œuvre de justice. Présidée par un

des hommes les plus respectés du Parlement, son verdict, s'il eût été préparé dans des débats sans publicité, eût été accepté universellement, et il aurait eu une bienfaisance civique, qu'il aura, certes, — car des fautes très graves auront été dénoncées et punies, — seulement, cette bienfaisance, à cause du scandale où s'est déroulée cette enquête, ne sera pas suivie de l'apaisement qui doit être le caractère propre de tout arrêt rendu dans des conditions de sérénité protégée, hors des commentaires de la foule incompétente et passionnée. Mais quoi ! Ne sommes-nous pas en démocratie ?

Février 1931.

## XXXVI

### UNE RÉFORME POSSIBLE

A quelle date fut écrite cette phrase relative à un Parlement et à des élections prochaines : « Ces petits esprits songent à ce qui convient à leur localité et soutiennent l'opinion qui leur fera le plus de partisans dans le département d'où ils sortent? » En 1931, n'est-ce pas, par un observateur qui songeait aux élections de 1932? Mais non. L'observateur qui notait ainsi ses inquiétudes exerçait les fonctions de questeur dans la Chambre des députés de 1816 ; il s'appelait Maine de Biran et c'est dans son *Journal intime* publié d'hier que je relève ces lignes qui prouvent que la corruption réciproque de l'élu par l'électeur et de l'électeur par l'élu n'est pas une maladie passagère. C'est le danger constant du recrutement d'une assemblée par un corps électoral. Concluons-en que la plus immédiate des réformes devrait être une réglementation des procédés de ce recrutement. Remarquez que Biran parle de députés nommés en petit nombre et par un suffrage res-

treint, au lieu qu'aujourd'hui ce suffrage est universel et que, par suite, l'incompétence des suffragants se trouve du coup multipliée. Il en résulte qu'ils sont d'autant plus faciles à séduire par des programmes dont les applications précises et les conséquences leur échappent nécessairement. Nous pouvons en reprendre comme exemple cette « École unique » dont il est certain que les partis avancés joueront comme d'un appât destiné à séduire l'appétit d'égalité dont les charlatants de la politique connaissent bien la puissance sur les naïves imaginations du peuple. Comment celui-ci se rendrait-il compte que l'inévitable et funeste résultat d'une mesure en apparence généreuse, risque d'être la rupture de l'unité dans les familles, la désertion des campagnes, l'exaspération de la lutte des classes? Il en est de même pour les lois militaires et les lois financières. L'électeur n'est pas qualifié pour mesurer le retentissement de telle ou telle mesure qui lui est présentée dans des formules, à la fois abstraites, astucieuses et grandiloquentes. Qui ne comprend la différence entre l'œuvre de législateurs nommés ainsi et celle de ce Conseil d'État de l'an VIII, composé uniquement de compétences et qui fut chargé de réparer les ruines de la Révolution?

Il faut cependant agir de son mieux, qui n'est, hélas ! qu'un moindre mal, dans les données actuellement imposées au pays par l'erreur démocra-

tique. S'il est difficile, en ce moment, de toucher au suffrage universel, il ne paraît pas impossible d'en diminuer la nocivité par des mesures qui en corrigeraient un peu la malfaisance initiale. Le vote familial serait une de ces mesures. Une autre consisterait à organiser une représentation des métiers. Cette courte note n'a pas la prétention de dresser ce programme de réformes complexes qui auraient d'ailleurs contre elles, quelle que fût leur évidente justesse, les passions et les intérêts des partis. Ce serait déjà quelque chose si, dans la campagne électorale qui se prépare sourdement, un certain nombre de voix autorisées s'élevaient pour réclamer une réglementation de ce droit de vote, qui permît d'espérer des assemblées meilleures que celle qui va disparaître et à laquelle ne s'applique que trop une autre phrase de ce journal de Biran, sur la Chambre dont il déplorait les tumultes :

« Ce n'est », disait-il, « qu'une arène ouverte aux passions, à l'amour-propre, à l'ambition des chefs de partis, et les moins clairvoyants ne peuvent se dissimuler qu'elle ne sert qu'à tourmenter et à échauffer les têtes qu'il faudrait bien plutôt calmer et refroidir. »

Qu'eût-il écrit des Parlements d'aujourd'hui?

## XXXVII

### LE RECRUTEMENT DE L'ÉLITE

Ne nous laissons pas de signaler la malfaisance, — nous devrions dire les malfaisances de ce projet de l'École Unique derrière lequel se dissimule l'attaque la plus savamment menée contre ce droit sacré entre tous, la liberté de l'enseignement. Les défenseurs de cette loi de despotisme et d'anarchie tout ensemble la justifient par l'intérêt national qu'il y aurait, prétendent-ils, à ne laisser se perdre aucun des talents qui peuvent être latents parmi les déshérités du sort. Ils appellent cela enrichir l'élite, donnant à ce terme une signification faussée qu'il importe de rectifier, car elle ne vise à rien de moins qu'à faire de la culture intellectuelle un instrument de désordre.

Prenons comme exemple cette gratuité de l'enseignement secondaire, dont il était question ces temps-ci. A quoi doit-elle aboutir inévitablement? A séparer de leur milieu les plus intelligents des

enfants du peuple, autant dire à risquer de multiplier ce type du réfractaire dont Jules Vallès, qui en fut un lui-même, nous a tracé une si émouvante peinture. Et d'abord, quel emploi donnerez-vous à l'activité du bachelier gratuit quand, au terme de cette éducation réservée jusqu'alors à la bourgeoisie, vous le mettez en face du gagne-pain à se procurer? Ayant rompu avec ce milieu où peinaient les siens, s'il n'a pas un talent absolument supérieur, que lui servira d'avoir appris le latin sinon, comme Vallès, à se révolter contre un monde où les facultés, développées en lui par le lycée, ne sont que des principes d'isolement et d'inadaptation? Vous aurez recruté une élite, en effet, mais de révolutionnaires et de « bolchevistes », puisque cet abominable mot est devenu français, alors qu'il exprime la disposition d'esprit la plus contraire à notre mentalité ancestrale.

Nous rencontrons là, une fois de plus, l'éclatante vérification de la grande loi formulée également par Comte et Le Play : la cellule sociale n'est pas l'individu, c'est la famille. L'élite ne se recrute point parmi les individus. Elle se recrute parmi les familles. Le problème du législateur devrait être d'assurer à ces familles les meilleures conditions pour se développer dans la durée et l'unité. Il se produirait alors tout naturellement

le phénomène de maturation qui, à un certain stade de leur étape, manifesterait la valeur des vertus héréditaires par l'apparition d'un représentant supérieur. C'est l'histoire de ces petits bourgeois d'Arbois, des ouvriers presque, desquels naquit Pasteur. Parlant de ses rapports avec son père, le grand chimiste a écrit cette phrase profonde : « Ce qu'il y eut de touchant dans son affection pour moi, c'est qu'elle ne fut jamais mêlée d'ambition. » Pour ce chef de famille, la valeur de la famille comptait seule. « Il m'aurait vu avec plaisir, » continue le fils, « régent du collège d'Arbois. Il savait bien que c'est l'homme qui honore sa position, et non la position qui honore l'homme. » De telles mœurs et de tels sentiments, voilà les vertus propres de l'élite. Sa formation suppose des lignées dans lesquelles l'accession d'un des leurs, descendant à une culture plus complète, fait continuité et non rupture. Mais pour que de telles lignées s'élaborent, des lois sont nécessaires qui vont précisément au rebours des idéologies d'aujourd'hui. Il y faut l'autorité du père, la conservation du bien de famille par le droit d'aînesse, et, sinon, par la liberté de tester, la permanence dans l'habitation et dans le métier, l'indépendance de l'école vis-à-vis de l'État. On ne peut énoncer de pareils vœux qu'avec la triste certitude qu'ils ne seraient même pas compris des politiciens qui nous gou-



vernent et qui nous mènent, sous prétexte de progrès, à une régression dont les observateurs désintéressés constatent déjà trop de signes et trop menaçants.

Mars 1931.

## XXXVIII

### A PROPOS D'UN FAIT DIVERS

Il tient en quelques lignes, ce « *fait divers* » rencontré dans un journal. Je transcris simplement les deux dernières. Le titre était : *Mort de Mme Bessarabo*. Suivait le rappel du forfait sinistre qui la fit condamner à vingt ans de travaux forcés : son mari tué par elle, puis le cadavre expédié à Nancy dans une malle. Et, pour conclure : « Souffrante depuis deux ans, la prisonnière s'est éteinte doucement, hier, dans les bras d'une sœur de charité. » Le hasard voulait que j'eusse lu le matin même, dans le livre tragique de M. Francis Carco : *Prisons de femmes*, le récit de la rencontre du romancier et de la malheureuse dans la salle d'infirmerie de la *Maison centrale* de Rennes. Il nous la montre, avec le relief habituel de son style, couchée sur un lit de douleur, les cheveux gris, les yeux caves derrière ses lunettes, le nez pincé, les lèvres pâles, les mains bandées, amaigries, exsangues. Elle a le corps couvert d'abcès. Une

pèlerine usée protège son cou, et elle répète le chiffre fatidique : « Je suis au lit depuis deux ans... Deux ans... » Quelle signification pathétique prend, par contraste, l'évocation de cette agonie soutenue par la présence et les paroles, au chevet de la criminelle, de cette religieuse qui l'aide à mourir doucement !

Et voici qu'une fois de plus l'émouvante page de mon maître Taine, consacrée à l'Église, m'est revenue à la mémoire, sur ce bienfait du « vieil Évangile », sur « l'apport de pudeur, de douceur et d'humanité qu'il introduit dans nos sociétés modernes ». La robe de bure de cette consolatrice priant au chevet de cette mourante, et l'apaisement de celle-ci, c'est tout le symbole de la suprême bienfaisance reconnue par Taine, ce déterministe peu suspect de mysticisme, mais il s'inclinait devant le fait religieux, tandis que nos laïcistes d'aujourd'hui ont pris comme mot d'ordre sa destruction. C'est à eux aussi que je n'ai pu me retenir de penser à l'occasion de ce fait divers. Certes, ils se défendent d'être intolérants et ils donneraient sans doute, comme preuve de leur libéralisme, la présence de cette sœur de charité dans cette maison centrale, mais depuis qu'a été prononcée par un tribun sans scrupules l'abominable parole : « Le cléricisme, voilà l'ennemi, » tout leur effort n'a-t-il pas consisté à tarir les

sources qui diffusent l'esprit chrétien dans le corps social? Ils ont ainsi légiféré contre les congrégations, pour rendre leur existence plus difficile. Ils ont légiféré contre l'éducation religieuse dans les établissements primaires, avec le dessein d'empêcher que l'enfant ne reçoive cette première imprégnation qui prolonge dans l'âge mûr l'influence du catéchisme. Soyez assurés que la passion de ces sectaires à défendre l'École Unique n'a pas d'autre but. Hélas! quelle force génératrice de dévouement prétendent-ils instaurer à la place de cet « organe spirituel », je cite encore Taine, « seul capable de soulever l'homme au-dessus de lui-même, au-dessus de sa vie rampante et de ses horizons bornés »? Je les entends me parler de la Raison, comme si le dernier mot de toutes les discussions philosophiques et scientifiques n'était pas le doute, et comment tirer du doute la discipline nécessaire à l'ordre social d'abord, puis à la valeur personnelle? Ah! respectons et défendons cette Foi qui permet à une grande coupable, comme celle dont la fin édifiante sert de prétexte à cette note, de s'en aller pardonnée, et à son humble assistante d'aider à ce départ dans l'espérance.

Mars 1931.

## XXXIX

### UN CINQUANTENAIRE

Ce cinquantenaire est celui de l'École laïque, à la veille d'être célébré par nos gouvernants. A la même heure, les bolchevistes sont en train de déchaîner sur la Russie des « brigades d'athéisme ». Quelle preuve plus éclatante de la valeur sociale du sentiment religieux que l'acharnement de ces ravageurs contre toutes les Églises, l'orthodoxe aussi bien que la catholique romaine. Il suffit de se rappeler les préceptes du Décalogue qui sont le fondement de l'enseignement religieux. *Honora patrem tuum et matrem tuam... Non occides... Non moechaberis... Non furtum facies...* et qui affirment le respect de la famille, de la propriété, de la vie humaine, pour comprendre cette fureur. Elle est logique avec un programme de radicale destruction. Mais que dire de l'aveuglement de nos politiciens, tous des bénéficiaires de l'ordre séculaire, qui ne s'aperçoivent pas qu'à la diminution du sentiment religieux dans un peuple

correspond un accroissement des forces d'anarchie, et quel est donc le but du laïcisme, sinon cette diminution? Qu'écrivait Taine au terme de son enquête sur la France actuelle et quel avertissement donnait-il, objectivement, à son habitude, aux anticléricaux d'alors quand il leur montrait que depuis dix-huit cents ans, aussitôt que la foi chrétienne défaille ou qu'on la persécute, « en Italie pendant la Renaissance, en Angleterre sous la Restauration, en France sous la Convention et le Directoire, la société devient un coupe-gorge ou un mauvais lieu! » La Russie d'aujourd'hui s'ajoute à la sinistre liste qui n'est pas close. Puissions-nous en saisir à temps la menaçante signification!

Nos laïcistes répondront que leur programme à eux n'est qu'une volonté de tolérance et qu'ils prétendent simplement maintenir une école neutre. Je les entends d'autre part ricaner devant cette thèse de la bienfaisance sociale de la religion. Les ennemis de Taine disaient déjà de son évolution politique après la Commune : « C'est un bourgeois qui a eu peur pour ses rentes. » Lequel de nos politiciens a parlé un jour du « christianisme des banquiers », insinuant par là que les heureux de ce monde considèrent volontiers le prêtre comme le gardien de leur coffre-fort? S'il

en était ainsi et que le christianisme eût simplement cette vertu utilitaire d'assurer à notre civilisation une stabilité, y aurait-il lieu de dédaigner cet appoint? Mais ce service matériel auquel des gendarmes suffiraient, se double d'un service spirituel que rien ne saurait remplacer, et l'erreur de l'école laïque est de méconnaître ce bienfait. « C'est le sentiment religieux, » disait profondément Maine de Biran dans son *Journal Intime*, « et non pas seulement les idées religieuses, qui donne la paix et la force à l'âme. » Proscrire de l'école l'éveil et l'éducation de ce sentiment, c'est faire à l'homme futur dans l'enfant un tort irréparable. Mais nos fanatiques de gauche se soucient bien des enrichissements ou des appauvrissements de l'âme populaire. De vaines et fumeuses formules les obnubilent, et les mots de progrès, de science, de liberté, compris et interprétés électoralement, les précipitent dans des entreprises dont l'égaré de nos pères de la fin du dix-huitième siècle nous préserveraient si nous étions capables d'expérience. Les idéologies les plus généreuses en apparence, si elles dépouillent l'homme des trésors psychiques amassés par les générations, risquent de déchaîner en lui la brute primitive, et le lendemain de 89 est la Terreur. Nous n'en sommes pas là, mais gardons-nous d'aller plus loin dans le tarissement de la

plus salubre des sources morales qui alimentent encore la sensibilité française, et ne soyons pas fiers de la dangereuse besogne accomplie déjà.

Avril 1931.



## XL

### POUR LA BOURGEOISIE FRANÇAISE

Je voudrais, après un observateur sagace de la vie nationale, M. Dessaint, dans le *Progrès Agricole*, dont l'*Action Française* a judicieusement relevé la forte remarque, signaler le caractère révolutionnaire de la disposition insérée par la Chambre dans la loi de finances et qui exonère des taxes successorales les biens ruraux dont la valeur ne dépasse pas 100 000 francs, s'il y a un enfant, 200 000 francs s'il y en a deux, et 250 000 francs à partir du troisième. M. Dessaint le dit avec bien de la justesse : établir cette distinction entre les taxes successorales, c'est d'abord briser la solidarité des propriétaires les uns avec les autres, c'est ensuite, et surtout, fixer pour les prochaines lois de confiscation les limites au delà desquelles les spoliateurs pourront plus librement fonctionner. Naturellement — c'est la règle — la mesure, à en juger par sa rédaction, se présente comme équitable à la fois et familiale, et, ce sont des bourgeois qui l'ont votée, donnant une arme de

plus aux habiles destructeurs de leur classe.

Hélas ! Ce sont des bourgeois aussi qui ont voté l'école laïque, enlevant de la sorte, à la défense de l'ordre, ses ouvriers les plus sûrs, les propagateurs-nés du décalogue. Ce sont eux qui voteront demain l'école unique d'où sortiront quantité de déclassés supérieurs et exaspérés, du type de tant des chefs de la Commune de 1870. Un orateur officiel, parlant de ce projet ces jours derniers, célébrait dans cette école : « l'apprentissage de la fraternité sociale ».

Il ne faut jamais avoir observé un groupe d'enfants pour ne pas reconnaître que l'envie est déjà latente chez ces petits hommes. On s'applique même à diminuer dans l'intérieur des collèges les signes de l'inégalité des fortunes, vainement. Ces écoliers camarades ne les sentent déjà que trop. Que sera-ce quand ils se trouveront, une fois leurs études finies, en face des sorts contraires qui les attendent, ceux-ci bénéficiant d'une aisance que ceux-là se voient refusée ? Vous aurez fait de ces jeunes gens des ennemis irréconciliables de cette société qui n'aura développé leurs facultés que pour mieux leur faire sentir, croirait-on, la dureté du métier à subir. Lisez *Jacques Vingtras*, et vous verrez le bachelier pauvre apercevant, dans la subversion totale d'une communauté où la place lui est trop mesurée, la revanche de ses facultés inadaptées et de ses désirs.

Rendons cet hommage à notre bourgeoisie :

tandis que les révolutionnaires proclament avec une énergie toujours grandissante leur principe forcené de la lutte des classes, c'est d'illusions généreuses qu'elle est possédée. Elle est *idéologiste* au sens que le dictionnaire donne à ce mot : « Celui qui dans la pratique se laisse diriger par des théories plutôt que par des faits. » Elle ressemble par ce trait à la noblesse de la fin du dix-huitième siècle. Parlant de ces aristocrates qui, dans la nuit du 4 Août, ont jeté à bas la vieille France sans même entrevoir les conséquences de ce cataclysme, Michelet, qui les célèbre éloquemment et absurdement, a écrit : « Beaucoup d'entre eux étaient de cœur contre eux-mêmes, contre les privilèges dont ils étaient à la fois les héritiers et les ennemis. » Cette phrase si lucide — l'étrange et déraisonnable historien a de ces visions divinatrices — est tristement exacte de tant de nos politiciens, issus de la classe moyenne. Ils en ont les mœurs, souvent les vertus, et des formules abstraites les égarent, d'autant plus séduisantes qu'elles sont tout ensemble utopiques et immédiatement pratiques, grandiloquentes et électorales ! Hélas encore ! Cette démission de notre bourgeoisie, si vaillante, si saine d'autre part, si dévouée, ce ne sont pas seulement les politiciens qui l'acceptent, sans d'ailleurs la soupçonner, et la provoquent. De grands intellectuels, et bien

désintéressés, y conspirent. Je pense à notre Flaubert. Si jamais la bourgeoisie française produisit un exemplaire accompli de ses qualités, ce fut celui-là : fils d'un grand médecin et fier de cette origine, travailleur de la plus scrupuleuse conscience, soucieux de l'honneur du nom au point de sacrifier sa fortune et le bien-être de ses vieux jours au règlement d'une dette familiale. Et quand il s'agit de peindre cette classe dont il est, de par sa naissance, ses vertus et ses affections, l'apologiste vivant, il ne trouve que des phrases de dégoût et de féroce ironie. Son *idéologisme* à lui, c'est l'erreur romantique. Combien, pour ma part, je sais de gré à mon maître Taine de m'avoir enseigné, par sa doctrine et par sa seule existence, le prix de cette valeur bourgeoise que notre devoir est de ne pas laisser dépérir ! La classe moyenne qui représente le travail, l'économie et la mesure, est l'organe de santé d'une nation. La Russie actuelle nous montre à quelle dégradation en arrive un peuple qui prétend se passer d'elle. Que cette tragique leçon de choses nous serve du moins à lutter contre l'état d'esprit qui produit des lois comme celle dont notre confrère a courageusement démontré la nuisance cachée.

Avril 1931.

## XLI

### LES NÉVROPATHIES COLLECTIVES

L'histoire nous montre la constance d'un phénomène que les événements d'Espagne viennent de reproduire une fois de plus. Les révolutions commencent toutes par une allégresse du peuple dont la fièvre tient de la névropathie. Ouvrez le livre de Michelet au chapitre intitulé : *Mouvements de Paris*. Nous sommes au Palais-Royal, le 25 juin 1789. C'est le jour de l'Assemblée des Électeurs. « Dix mille hommes parlent à la fois ; aux croisées, mille lumières. C'est un jour de victoire pour le peuple. On tire des feux d'artifice, on fait des feux de joie... Une adresse à l'Assemblée se trouve au café de Foix ; tout le monde signe, plus de 3 000 personnes, à la hâte. La plupart sans lire. » Que se passera-t-il le lendemain ? A quelles difficultés se heurtera-t-on ? Qui donc y pense, sinon des meneurs comme ce profond Laclos, que le même Michelet nous montre derrière une fenêtre du duc d'Orléans, considérant

ce tumulte enthousiaste et se demandant : « Comment le diriger et s'en servir? »

Un souvenir de jeunesse me montre les soldats des premiers temps de la Commune, traversant le jardin du Luxembourg au milieu de promeneurs extasiés, et rapportant d'une sortie dans la campagne parisienne des bouquets de lilas aux canons de leurs fusils. On sait les lendemains de ces jours de fête. Quel sera celui des joyeux transports qui l'autre semaine remplissaient les rues de Madrid d'une multitude exaltée? Il est trop à craindre que le prochain avenir, comme il est arrivé en 1789 et en 1871, ne donne un tragique démenti à des ravissements qu'expliquerait seule une science qui n'est pas encore faite, celle du psychisme collectif. Les masses ne sont pas uniquement la somme des individus qui les composent. Il fermente en elles des sentiments auxquels ces individus participent, on pourrait dire, sans les vouloir, et qui, cependant, ne sont pas étrangers à leur personne ou, pour parler le langage de l'école, à leur inconscient. Nous tenons peut-être ici le secret de ces explosions quelquefois bien inattendues.

Puisque je viens d'employer des termes de psychiatrie, je voudrais rappeler ici la théorie, aujourd'hui classique, du refoulement. On entend par là que tout être humain engagé dans la vie

sociale exerce sur lui, sans cesse, un travail de compression. Il a des désirs qu'il ne satisfait pas, des élans qu'il refrène. Le grand principe de la conservation de l'énergie est vrai de la vie morale et sentimentale comme de la vie physique. Ces désirs insatisfaits, ces élans refrénés, continuent de travailler les portions obscures de l'âme. Qu'une occasion surgisse qui leur permette de se manifester, ils se réveillent, et leur obéir est une délivrance. Telle est la genèse des crises dans le domaine politique, quand un régime a duré des années et que d'innombrables petits mécontentements se sont produits, qui n'ont pu se traduire en actes. Lorsque Bismarck déclarait : « La révolution est toujours latente dans le peuple, » son génie d'homme d'État discernait quelle virtualité de désordre représente cette quotidienne compression exercée par les mœurs et par les lois. Les victimes en attribuent la responsabilité au gouvernement. De là, quand ce gouvernement tombe, cette satisfaction irraisonnée, où il y a comme une ivresse de revanche. Le talent des agitateurs consiste à donner à ces spasmes presque animaux de rancune sociale, de nobles prétextes d'idéologie, d'éloquents formules de liberté, d'égalité, de justice qui suffisent, doublées d'un patient et souterrain travail de conspiration, à bouleverser tout un peuple.

Qu'en conclure? Sinon, comme le disait Danton à la veille d'expié ses crimes : « Qu'il vaut mieux être un simple pêcheur que de se mêler de gouverner les hommes... » La grossièreté de sa nature se révélait dans ce cri trivial de l'affreux massacreur de Septembre dégoûté devant sa propre besogne. Disons, nous, que le plus efficace moyen d'assurer la stabilité sociale est, comme le voulait Pascal, d'aider les peuples à « bien penser ». Entendez par là penser justement, apercevoir les conditions nécessaires de la paix sociale, professer l'acceptation du réel. Mais que deviendraient les politiciens, ces excitateurs et ces exploités des névropathies collectives, s'il leur fallait travailler dans cette voie?

Avril 1931.



## XLII

### A PROPOS DE LA « VIE PARISIENNE »

Il vient un moment où les œuvres littéraires, si désintéressés que leurs auteurs aient pu être de toute thèse à soutenir, prennent une signification historique, — et, par suite, une force d'enseignement. Certes un Laclos, par exemple, quand il écrivait ses *Liaisons dangereuses*, ne se doutait pas qu'il apportait un témoignage à un Bonald ou à un Taine désireux de dégager les principes générateurs de la santé du corps social. Quand paraissent-elles ces ironiques *Liaisons*? En 1782. Et que peignent-elles? Une aristocratie dégradée qui prépare, sans s'en douter non plus, l'explosion de 89. Comme, à rapprocher ces deux dates, ce roman nous produit une impression différente de celle qu'éprouvaient à son apparition les vicomtes, émules de Valmont, et les marquises du type de Mme de Merteuil! Je viens, pour ma part, ces jours derniers, de constater combien est suggestif ce déplacement de point de vue, que produit le

rappel des événements contemporains, de tel livre ou de telle pièce de théâtre, composés par leur auteur en dehors de toute préoccupation politique ou sociale. Une fidèle amitié envers la mémoire de ces deux confrères charmants que furent pour moi Henri Meilhac et Ludovic Halévy m'a fait assister à la reprise actuelle de leur célèbre *Vie Parisienne*, et aussi le ressouvenir de mon temps de lycée. Dans ces dernières années de la fin du Second Empire, les opérettes alors en vogue passaient les murs de nos internats. J'entends encore des voix de camarades, aujourd'hui à jamais silencieuses, attaquer les joyeux refrains :

Je vais m'en fourrer jusque-là...

...Et dès demain

Repeuplons les salons du faubourg Saint-Germain...

Qu'ils étaient gais les collégiens d'avant 1870 — la comédie est de 1866 — qui fredonnaient les couplets mis à la mode par Hyacinthe et Brasseur, Honorine et Zulma-Bouffar ! Leurs pères et leurs mères s'en divertissaient comme eux, et toute la province accourue à Paris pour l'Exposition. Pendant ce temps-là, trois hommes à Berlin : Bismarck, Roon et Moltke, préparaient silencieusement la ruée allemande sur ce peuple insouciant et hospitalier. Cette *Vie Parisienne* nous

montre quel accueil il réservait aux étrangers et le chœur entonnait :

Tous les étrangers ravis  
Vers toi s'élancent, Paris,  
Paris, Paris !

Elle est toujours délicieuse de mouvement et de grâce, la musique dont s'accompagnent ces rimes, et toujours spirituel ce dialogue où la notation la plus aiguë s'unit à la plus cordiale bonne humeur. J'écoutais, et je ne pouvais me retenir, tout en m'amusant à ces répliques et à ces ritournelles, d'en éprouver une sensation tragique, celle que m'infligent toujours cet autre chef-d'œuvre, le *Mariage de Figaro*, et son finale : « Tout finit par des chansons. » C'est assurément une vertu nationale que cette gaieté française, si particulière à notre peuple, mais qu'elle est dangereuse quand elle ne s'associe pas à une vue sérieuse des dures réalités ! Je parlais d'enseignement. C'est celui qui se dégage de la comédie de Meilhac et Halévy. Ces deux observateurs n'ont prétendu à rien, sinon à évoquer avec une ironie indulgente un coin des mœurs de leur époque. Ce faisant, ils nous disent, à la distance de plus d'un demi-siècle : « Regardez bien vos aînés et rappelez-vous de quel prix ils ont payé leur irréflexion. Riez avec eux, car ils sont d'une jovialité si communica-

tive. Mais ne croyez pas, comme ils l'ont cru, qu'une évidente bienveillance pour leurs visiteurs venus d'autres pays désarment les convoitises nationales de ces pays. Goûtez les divertissements de la paix, en vous souvenant que la guerre peut surgir demain, et préparez-vous. » Puissent tous les spectateurs qui vont rire, comme leurs pères et leurs grands-pères, aux désopilants épisodes de la *Vie Parisienne* recevoir cette leçon ! Les Français de 1931 en ont besoin autant que ceux de 1866, car si Bismarck, Roon et Moltke sont morts, leur esprit est encore vivant et leur méthode et leur volonté d'une hégémonie dont un contemporain de Meilhac et d'Havély, Paul de Saint-Victor, a si éloquemment résumé la menace : « Pour que l'Allemagne, » a-t-il écrit, « usurpe l'Europe, il faut qu'elle tue la France. » Je me rappelle avoir un jour cité cette phrase au maréchal Joffre et qu'il me répondit, avec la belle tranquillité d'un grand chef qui connaît l'âme de nos soldats pour les avoir vus dans le danger : « Oui, mais la France ne veut pas mourir. »

Mai 1931.

## XLIII

### LE DILEMME

Toute cette semaine nos églises et les rues avoisinantes ont été remplies par la foule des enfants appelés à faire leur première communion et des parents qui les accompagnaient. Les robes blanches des fillettes mettaient une note presque idéale sur ces trottoirs parisiens d'ordinaire si mornes à regarder, tant les visages absorbés, les démarches hâtives, la banalité des costumes dénoncent la dure tension de l'existence moderne. Quelle fraîcheur heureuse sur les joues et dans les yeux de ces innocentes et de ces innocents, lesquels portent en eux ce viatique sacré qui les associe en pensée au plus auguste des mystères, à cette Cène où le Rédempteur « prit du pain, le bénit, le rompit et le donna à ses disciples en disant : Prenez et mangez, ceci est mon corps. Et prenant le calice, il rendit grâces et leur donna, disant : Buvez-en tous, car ceci est mon sang, le sang de la nouvelle alliance qui sera répandu pour un grand nombre,

en rémission des péchés. » Ces lignes de la Passion selon saint Matthieu, ces enfants les ont lues dans leur livre de messe, le dimanche des Rameaux. Ils les vivent maintenant, et si, plus tard, ils cessent de croire, elles demeureront dans l'arrière-fond de leur mémoire et de leur cœur, pour se réveiller dans les heures de détresse et sur leur lit d'agonie. Même s'ils les renient alors, un regret de ce jour unique, celui du premier agenouillement à la Sainte Table, sourdra en eux, et ce sera encore une prière, celle dont parle Pascal dans son *Mystère de Jésus*, quand il fait dire au Sauveur : « Tu ne me chercherais pas, si tu ne m'avais pas trouvé. »

Je ne saurais, pour ma part, voir passer, dans leurs vêtements de fête, ces fillettes et ces garçonnets, sans évoquer en esprit, par contraste, la sinistre sécheresse de l'atmosphère de l'École Laïque, dont toute poésie religieuse est proscrite et aussi toute efficacité morale. Au nom de quoi, en effet, du moment que l'idée de Dieu, c'est-à-dire d'un sens surnaturel de la destinée humaine, en est bannie, oui, au nom de quoi enseigner le devoir à ces futurs hommes et à ces futures femmes, en qui dorment peut-être les plus dangereuses hérédités? Quelle nourriture pouvez-vous donner à leur conscience, du moment que vous ne leur dites pas qu'il y a un Maître céleste pour

les juger s'ils n'obéissent pas à ses commandements? Et que leur prescrivent-ils, ces commandements? De respecter leur père et leur mère, de ne pas voler, de ne pas mentir, de ne pas tuer, de demeurer purs. Ces préceptes du Décalogue, concluait Le Play, au terme d'une longue enquête, c'est toute la santé sociale. Ces premiers communiantes les ont reçus en eux, non pas comme des maximes inscrites à la craie sur un tableau noir, mais dans toute l'émotion d'un acte d'amour. Par quel fanatisme les laïcistes les privent-ils de cette émotion, et sans avoir rien à substituer? « Rien? » répondent-ils. « Si. La Raison. » En ont-ils donc manqué, ces grands Chrétiens de la Science : un Pascal justement, un Laënnec, un Cauchy, un Pasteur, mais par Raison nos gens entendent l'appel au jugement individuel, et l'anarchie est au terme du processus. Diront-ils à l'écolier, pour justifier les exigences de la loi morale, comme on l'a conseillé, qu'une solidarité nous lie à tous nos semblables et que nous avons une dette envers ceux qui ont construit et qui maintiennent l'édifice social où nous vivons? Où donc est-il écrit qu'une dette est obligatoire? Dans le code et sous la menace du gendarme. Mais qui l'a conçu, votre code, et s'il opprime ma personnalité, pourquoi m'y soumettrais-je? Parce que je suis le plus faible? Toute la frénésie de la révolte contre la commu-

nauté frémit déjà dans cette question. Le tragique exemple moscovite est là pour nous montrer que le dilemme est inévitable : ou bien une foi religieuse, ou bien le bolchevisme avec toutes ses conséquences de retour à la barbarie primitive. Par bonheur, l'abondance des premiers communians dont la constatation a suggéré cette note prouve qu'en dépit des tyranniques et funestes mesures édictées par les prétendus libres penseurs, les vieilles forces ancestrales animent encore notre race, et que la France reste chrétienne, parce qu'elle veut vivre, tout simplement, et qu'un peuple qui renie la plus profonde, la plus noble tradition de ses pères est un peuple mort.

Mai 1931.



## XLIV

### IDÉOLOGIES UTILITAIRES

Deux traits caractérisent l'histoire des révolutions. Ils semblent contradictoires, et cependant ils sont constants. Le premier est un réalisme brutal dans les résultats, le second une imprécision singulière dans les formules que proclamèrent les initiateurs de ces profonds bouleversements. Que signifie, par exemple, cet article premier de la Déclaration des Droits de l'Homme, promulgués en 1789 : « Les hommes naissent libres et égaux. » L'expérience la plus banale nous montre que nous naissons tous dépendants — ou, si l'on veut, conditionnés — et inégaux physiquement et intellectuellement. L'hérédité, la cause des causes, comme disent volontiers les médecins, est la négation de cette idéologie, d'ailleurs aussi nébuleuse que celle des articles qui suivent. Mais passons à dix ans plus tard : une immense dépossession territoriale reste l'effet le plus durable du changement de régime inauguré par ces vagues principes. La

vente des « biens nationaux » a créé une distribution de la propriété si complètement différente de l'ancienne que sa défense va devenir le terrain solide de toutes les luttes politiques sous le Consulat, l'Empire et la Restauration. Lénine, qui eut à un rare degré le génie de la destruction, a reconnu lui-même cette nécessité pour le révolutionnaire de substituer aux théories fumeuses des doctrines l'appel au plus vulgaire égoïsme, à l'intérêt le plus immédiatement positif. Quand il eut signé le décret donnant la terre aux paysans, il s'écria, nous raconte-t-on : « Cela, on n'y touchera plus. La Révolution est faite. » Il se souciait peu à cette minute des utopies marxistes dont s'était enchantée sa jeunesse. Elles lui avaient servi, comme aux Constituants les principes de 89, à exalter et à déchaîner l'avidité des appétits populaires. Il leur livrait une pâture.

Les deux immenses catastrophes que je viens de rappeler ont leur parodie, si l'on peut dire, dans des campagnes comme celle dont nous sommes aujourd'hui les témoins. Il s'agit, à l'heure présente, pour les politiciens d'extrême gauche, de préparer les élections de 1932, qui doivent leur assurer le pouvoir. En dépit de leur programme, la subversion de l'ordre social consiste surtout pour eux à s'emparer, suivant une formule bien connue, de « toutes les places ». C'est tout de même

un peu de révolution, car ce programme comporte ne fût-ce qu'un minimum de spoliation par voie législative. Voilà pour le réalisme, sans compter que cette prise du pouvoir comporte les émoluments représentés par le siège de député ou par un portefeuille de ministre. Cet avenir ne demeure pas voilé. Nous n'en sommes aujourd'hui qu'aux formules idéologiques. Nos gens en ont adopté une qui s'incarne dans un des mots les plus fascinants de la langue pour un peuple qui a connu les horreurs de 1914 : la Paix.

La Paix ! Qui ne la désire en France ? Est-il un seul parti qui ne reconnaisse dans la guerre, celle surtout que nous préparent les engins modernes, le plus redoutable des fléaux ? Mais pour éviter un fléau il ne suffit pas de dire qu'il est redoutable, et, pour assurer la paix, de proclamer qu'elle est le plus précieux des biens. Nous retrouvons ici l'imprécision voulue des agitateurs des foules. Quand les internationalistes proclament dans leur hymne officiel :

Et rasons les frontières...

ils oublient que cette opération ne peut s'accomplir que par un accord réciproque. La Paix n'est pas l'œuvre d'un seul peuple. Elle suppose que les États dont les intérêts peuvent provoquer un conflit avec ce peuple, participent également à cette

œuvre commune. Là encore nous rencontrons des problèmes si complexes que les difficultés à résoudre déconcertent le bon vouloir le plus décidé. Cette complexité est la cause des divergences de l'opinion française sur la marche à suivre pour atteindre le but désiré par tous. Il est trop certain que le suffrage universel est incompetent en pareille matière. L'imprécision et le prestige du mot fatidique : la Paix, vont-ils suffire à lui cacher son incompetence? Les votes iront-ils aux fauteurs de guerre civile, camouflés en protagonistes de la Paix extérieure qui suppose d'abord l'unité morale du pays? Nos profiteurs du désordre l'espèrent. Puissent les vrais défenseurs de cette paix, ceux qui la veulent saine et durable, dissiper inlassablement une équivoque, chargée pour notre avenir de si grands périls, et cela au profit de savants manœuvriers électoraux, lesquels essaient d'identifier leur parti à la cause la plus sacrée, quand tout chez eux, méthodes et doctrine, les montre incapables de la servir efficacement.

Juin 1931.

## XLV

### LES ESPÈCES SOCIALES

« La discipline d'une armée est le miroir de l'ordre qui règne dans la nation. » M. Henry Bordeaux relève dans un bel article de la *Revue Hebdomadaire* cette phrase qu'il emprunte au *Turanne* de notre nouveau confrère, M. le général Weygand. Il ajoute « qu'elle peut aller loin dans nos méditations ». N'est-il pas opportun, en effet, à la veille des débats annoncés sur le désarmement, de dégager une fois de plus cette loi de psychologie collective, que l'armée a dans la paix un rôle aussi important, plus important peut-être que celui qu'elle joue dans la guerre? Nous l'avons déjà dit dans ces pages, elle représente, par cette discipline, quelques-unes des vertus les plus essentielles à la santé morale d'un peuple. La hiérarchie d'abord, acceptée en vue de l'intérêt commun, c'est-à-dire l'obéissance par en bas et le sens des responsabilités par en haut. Le renoncement, ensuite, à l'emploi pécuniaire de l'activité. Le soldat est en

dehors du commerce et de l'industrie. Il doit également s'exercer à l'endurance, s'entraîner à la fatigue, se vouer au sacrifice. Cette éducation de ses énergies fait de lui, parmi les citoyens, un type à part. Pour tout résumer d'un mot, il constitue une « espèce sociale », distincte des autres. Que la nation le reconnaisse et favorise les conditions de son développement, c'est l'indice qu'elle est elle-même en ordre. Tel est le sens profond de la formule citée par M. Bordeaux.

C'est le perspicace Balzac qui fut le découvreur des « espèces sociales ». Il les a définies, dans sa *Préface générale de la Comédie humaine*, en quelques lignes qui valent toujours la peine d'être citées : « Les différences », dit-il, « entre un soldat, un ouvrier, un administrateur, un avocat, un oisif, un savant, un homme d'État, un commerçant, un marin, un poète, un pauvre, un prêtre, sont aussi considérables que celles qui distinguent le loup, le lion, le corbeau, le requin, le veau marin, la brebis. »

Ce génial visionnaire des causes disait encore que cette différence entre les hommes provient du « milieu où leur action se déploie ». C'était, du même coup, indiquer que l'organisme social est une synergie, un concours de forces, à la fois autonomes et subordonnées. S'il en est ainsi, l'attention du législateur doit se porter principale-

ment sur la formation et le maintien de ces milieux où s'élabore la variété des groupes humains. Nous voici au point de vue exactement contraire à celui des illuminés de 89. Le simple processus des mœurs poursuivi de génération en génération dans l'obéissance instinctive aux lois naturelles, avait créé en France de féconds milieux traditionnels. Le dix-huitième siècle, qui fut par excellence l'âge de l'abstraction, s'est appliqué à les détruire. Il a fini par concevoir l'homme en soi, si l'on peut dire, dans une totale indépendance de ses environnements. Nous vivons depuis un siècle sur cette erreur. Il en résulte une diminution, de plus en plus marquée, et dont nous nous plaignons tous, de la valeur des individualités. Cette conséquence semble bien paradoxale dans une époque d'individualisme à outrance. C'est que l'individu n'est vraiment fort, comme le reconnaissait Balzac, qu'en fonction d'un milieu dont il ramasse en lui la vigueur. Le langage vulgaire traduit inconsciemment cette vérité quand il dit : un grand soldat, un grand médecin, un grand avocat, un grand magistrat, un grand ingénieur. Il reconnaît ainsi qu'il existe des qualités *spécifiques* dont ces personnalités ne sont que l'expression supérieure. Pour en revenir au cas particulier qui sert d'occasion à cette note, puissent les délibérations de la conférence du désarmement être dominées par

ce principe. Il peut être utile à l'avenir de la civilisation d'empêcher l'excès dans les précautions militaires, il serait souverainement nuisible à cette civilisation que l'on entreprît, par exemple, de substituer la milice à l'armée et le garde national au soldat. C'est précisément, insistons-y, dans la paix que ce type moral est le plus utile, le plus nécessaire. La phrase du général Weygand citée par M. Henry Bordeaux résumé admirablement cette vérité.

Juin 1931.



## XLVI

### LE POLITICIEN

La presse indépendante a signalé non sans une ironie trop justifiée, la tranquille inconscience avec laquelle nos conseillers municipaux d'abord, puis nos conseillers généraux, se sont voté quelques milliers de francs à nos dépens, à titre d'indemnité personnelle. Certes, les sommes sont trop modestes pour que le budget de la ville en souffre beaucoup, mais quel indice nouveau, après tant d'autres, d'un état d'esprit que l'observateur des mœurs ne saurait constater sans une inquiétude grandissante pour l'avenir du pays ! Déjà les parlementaires avaient donné l'exemple de ce prélèvement pécuniaire sur les fonds dont les contribuables leur ont confié la gestion, et quand le scandale de la commission, présidée par M. Marin si courageusement, eut révélé de trop fréquentes collusions entre la finance interlope et le Palais-Bourbon, ce ne fut pas l'indignation qui domina, mais l'étonnement que nos députés fussent obligés

de vivre à Paris avec des ressources trop limitées. Une notion semble s'abolir, celle qui considérait dans le travail du législateur non pas une profession plus ou moins fructueuse, mais une mission, c'est-à-dire le dévouement de l'activité individuelle au service du pays. Nous sommes en train d'en faire un métier, et cela va loin.

Il a un nom, ce métier, c'est celui de politicien. Ce type social a existé de tout temps, mais il représentait la dégradation exceptionnelle de cet art de gouverner dont un chroniqueur du treizième siècle, Brunetto Latini, disait : « Politique, ce est à dire le gouvernement des citez, qui est la plus noble et haute science, et le plus noble office qui soit en terre. » Dès la fin du dix-huitième siècle, les philosophes, un Voltaire, un d'Alembert, donnaient d'autres définitions : « La politique est-elle autre chose que l'art de mentir à propos? », écrivait l'un. « L'art de la guerre, » écrivait l'autre, « qui est l'art de détruire les hommes, comme la politique est celui de les tromper. » Mais le recrutement des citoyens qui se vouaient à la vie politique se faisait encore, et jusqu'à l'avènement de la démocratie, parmi ces notables dont M. Daniel Halévy a si justement déploré la disparition. Leur propre situation les avait habitués à solidariser leurs intérêts individuels avec l'intérêt collectif, et surtout elle leur assurait une indépendance

que ne possède pas le *self made man*, qui, petit médecin, petit avocat, petit journaliste, petit commerçant, est arrivé, en s'affiliant à un parti dont il adopte le programme, à grouper sur son nom une majorité. Il a des talents, celui de parler d'abord, car toute campagne électorale suppose des séances où il a dû affronter des discussions, celui de manier les gens, et par suite une pénétration des caractères, l'entente des passions locales, et la connaissance des bienfaits immédiats que peut recevoir tel coin du petit pays. Mais le Pays, tout court, le grand, comment y penserait-il? Comment transformerait-il ses préoccupations d'arriviste avisé en une généreuse et large ambition de grand serviteur de l'État? Le peu d'étonnement que manifeste l'opinion devant des votes comme celui qui sert d'occasion à cette note prouve trop que la médiocrité foncière des politiciens et leurs façons de sentir ont gagné l'électeur, et qu'ils sont vraiment, au sens strict du mot, ses représentants. On est en droit de se demander : où sont les représentants de la France?

Juillet 1931.

## XLVII

### LE DANGER DU MYTHE

Georges Sorel, dans ses *Réflexions sur la Violence*, ce bréviaire paradoxalement commun à Lénine et à M. Mussolini, développe cette thèse que les grands mouvements populaires sont toujours polarisés vers un mythe. Il entendait par là que le principe qui les suscite a tout ensemble un caractère réel en apparence et fabuleux, qu'il comporte une notion qui paraît exacte et un mensonge, une mystique à la fois fausse et sincère. Sorel en donnait comme type l'idée de grève générale, qui suppose que l'arrêt de tous les métiers manuels suspendrait du coup la vie capitaliste et produirait la dictature immédiate du prolétariat. Voilà qui n'est pas discutable. Il ne l'est pas non plus qu'une conséquence non moins immédiate, si une telle entreprise s'accomplissait au nom de la justice, serait l'universel désordre, et une suprême misère pour ce prolétariat dépouillé par lui-même du bénéfice héréditaire de la civili-

sation. Quoique les événements d'Andalousie prouvent que Sorel y voyait juste sur la fascination possible des foules par ce prestige de la grève générale, il ne semble pas que des mythes aussi catastrophiques doivent jamais bouleverser des sociétés comme la nôtre, où la connexion des intérêts maintient entre les classes une inconsciente solidarité. Mais d'autres mythes, moins redoutables certes et cependant générateurs de bien des troubles, travaillent sans cesse les esprits, et les politiciens excellent à en exploiter la nocivité. Nous assistons ainsi, pour ne prendre qu'un exemple, à une *mythification*, — je m'excuse du barbarisme, — de l'idée de Paix, si raisonnable, si saine, dans le vieux proverbe « *Si vis pacem, para bellum* », qu'il faut traduire : « Tu n'auras la paix que si l'on te sait prêt à soutenir la guerre. » Allez donc faire les élections de 1932 avec un programme qui parle au peuple d'une nécessité vitale ! Et en avant l'éloquence des fabulistes, roués ou illuminés, prometteurs éhontés de paradis chimériques !

Du moins ce mythe dangereux du pacifisme a pour explication l'horreur laissée dans nos mémoires par quatre années d'une guerre atroce, dont nous savons qu'elle était douce au regard de ce que seront les prochains conflits. Mais que penser des mythes élaborés sur l'histoire récente

et au nom desquels on fausse l'intelligence et la sensibilité nationale? Nous sommes à un moment de l'année où nous rencontrons deux anniversaires qui tombent sous cette remarque, et d'abord ce 14 Juillet dont les gens de gauche que vous savez sont arrivés à faire la fête du pays. Cette prise de la Bastille, commémorée comme un glorieux exploit, se ramène, étudiée sur documents, à la délivrance de sept prisonniers : « Quatre faussaires régulièrement poursuivis, deux aliénés que l'on dut, après les avoir portés en triomphe, interner à Charenton, et un jeune gentilhomme que son père avait fait emprisonner pour des actes monstrueux ! » Je transcris ces lignes d'un article publié dans la *Revue universelle* par MM. les docteurs Sérieux et Goulard. Ces patients médecins ont eu la curiosité de consulter les dossiers des embastillés du dix-huitième siècle, et sur cinq mille prisonniers ils ont rencontré la même proportion de criminels, d'aliénés dangereux et d'anormaux psychiques. Il leur est apparu que la Bastille était surtout cet asile de sûreté que les psychiâtres d'aujourd'hui réclament quand ils rencontrent « des individus trop lucides pour la maison d'aliénés, trop irresponsables pour la prison, trop dangereux pour être laissés en liberté. » Je transcris encore la formule des deux docteurs, qui n'empêchera pas que vous ne lirez demain

dans les journaux, à propos d'un abus à détruire : « C'est une bastille à prendre », comme vous y lirez : « Quand la bourgeoisie se décidera-t-elle à faire sa nuit du 4 Août? » Que dis-je, la bourgeoisie? C'est notre pays qu'une feuille bolcheviste invitait l'autre jour, à propos de ses rapports avec l'Allemagne, à ce geste qui demeure, pour qui le considère dans ses conséquences, comme un des plus attristants de 1789. Les patriciens, qui abdiquèrent dans cette nuit de fièvre leurs privilèges, oublièrent absolument que ces privilèges se doublaient de devoirs, et qu'abdiquer les uns et les autres c'était démissionner d'un service public. Ils en étaient les dépositaires, et s'il y avait lieu de corriger les défauts de leur caste, leur honneur voulait qu'ils gardassent ce rôle de chefs bienfaisants dont la patrie avait plus besoin que jamais dans la convulsion qui la secouait. Plus besoin que jamais également des droits historiques de nos provinces qui vitalisaient leur activité. Il faut relire dans cette *Histoire de la Révolution* où l'extravagance de Michelet a égalé son génie, — ce n'est pas peu dire, — le récit de ces folles heures où Bretagne et Provence, Bourgogne et Bresse, Normandie et Poitou, Auvergne, Artois, Lorraine, viennent tour à tour, suivies par les villes, « déposer leurs privilèges sur l'autel de la patrie. » Et Michelet de s'écrier : « Plus de provinces, une

France ! » Encore quelques années et Napoléon faisait de cette France une vaste administration de fonctionnaires dont les énergies demeurées originales sont précisément le reliquat des anciennes autonomies provinciales. Mais le mythe du 4 Août est aussi indestructible que celui du 14 Juillet. Souhaitons que la critique ait du moins assez de lucidité pour mettre au point, dans l'élite intellectuelle, ces légendes, conseillères de périlleuses imitations. Ce sera enseigner qu'il ne faut pas confondre l'Idéal et le Mythe. Ils se distinguent à ce trait que l'Idéal est toujours une vérité fécondante et qui accepte le réel pour l'améliorer, au lieu que le Mythe est une illusion qui se sert du réel pour le fausser d'abord et finalement le détruire.

Juillet 1931.



## XLVIII

### CONTRADICTIONS

Les tout récents congrès d'instituteurs ont provoqué bien des remarques ou sévères ou bénignes. Il en est une qui n'a peut-être pas été assez soulignée. Je veux parler de la contradiction radicale entre le culte que ces maîtres de la jeunesse professent pour les méthodes scientifiques et leur reniement de ces mêmes méthodes dès qu'il s'agit des problèmes politiques et sociaux. En se démentant eux-mêmes de la sorte, ils ne font que révéler une des plus étranges aberrations de l'opinion française actuelle, plus frappante chez eux, de qui l'on serait en droit d'attendre un enseignement de sagesse, mais commune, hélas ! à tant de nos concitoyens.

En quoi consiste, par excellence, l'esprit scientifique ? Dans la soumission au fait. Le vieil adage baconien : *Nemo naturæ nisi parendo imperat*, s'illustre à tous les coins de nos rues par le seul passage des automobiles, construites d'après les

lois de la mécanique, comme par la simple apparition de la lumière électrique dans les ampoules qui nous éclairent. Elles n'ont été créées qu'en appliquant les lois de la physique. Le téléphone, pareillement, qu'est-il, sinon la mise en œuvre d'autres lois? C'est dire que toutes les inventions qui font l'orgueil et l'agrément de la civilisation moderne et que l'on attribue justement à la Science, ne sont qu'une reconnaissance du Réel et l'obéissante acceptation de ses nécessités. Cette leçon, nos instituteurs la comprennent et la propagent, tant qu'ils se tiennent dans le domaine de la vie physique. Ils ont le tort de la fausser déjà, en substituant le terme de Raison à celui d'observation, rejoignant ainsi les funestes sophistes du dix-huitième siècle. Un vrai savant se défie des conceptions dites rationnelles, qui substituent l'orgueilleuse logique de notre pensée à la modestie de l'expérience, « cette expérience, » disait Goethe, « qui corrige l'homme chaque jour. » Claude Bernard cite ce mot avec admiration, et il ajoute : « Si les faits qui servent de base au raisonnement sont mal établis ou erronés, tout s'écroulera ou tout deviendra faux. »

Si l'on veut bien réfléchir à ces évidentes vérités, on demeure stupéfait de constater une subite volte-face dans les esprits de tant de Français moyens devant ce fait, aussi réel que tous les

autres faits de nature, qui est le fait social. On nous raconte que nos instituteurs, dans leur congrès, chantent avec enthousiasme cette étonnante *Internationale*, dont toute la signification tient dans cet absurde vers :

Le monde va changer de base.

Autant dire que la société n'est pas une réalité conditionnée par des lois indépendantes des théories et des fantaisies de l'homme. Elle est, au contraire, l'œuvre inconsciente et séculaire de la nature, cette société. L'attitude scientifique, vis-à-vis d'elle, est de nouveau l'observation. L'améliorer est désirable et possible, mais en acceptant ses lois fondamentales, au sujet desquelles nous possédons une expérience, instituée également par la nature. Cette expérience est l'histoire. La formation et la décadence des États, leur prospérité et leur dissolution, représentent une occasion d'appliquer aux communautés humaines la maxime de ce même Claude Bernard : « La méthode expérimentale, considérée en elle-même, n'est rien autre chose qu'un *raisonnement* à l'aide duquel nous soumettons nos *idées* à l'enseignement des *faits*. » Et voilà que nos instituteurs, renégats de la sagesse scientifique, se jettent avec frénésie dans la thèse contraire, celle des marxistes et autres songe-creux qui entreprennent d'abattre

cette société pour la réédifier sur des systèmes conçus *a priori* d'après des postulats abstraits, — ceux des alchimistes qui prétendaient changer le plomb en or. Le malheur est que ces illusionnismes sont redoutablement contagieux. Il y a donc lieu de s'attrister et de s'effrayer que l'on puisse entrevoir le moment où l'École Unique sera l'usine nationale d'erreurs politiques, génératrice des pires catastrophes. Et on osera y parler de la Science !

Acût 1931.

## XLIX

### LE CENTENAIRE DE GÖETHE

On se prépare déjà outre-Rhin à célébrer le centenaire de la mort de Goethe. C'est l'occasion de marquer la place que ce grand homme continue d'occuper dans la pensée française. Elle est très haute. J'oserais même dire qu'elle est unique. Nous ne sommes plus au temps où Renan écrivait : « Quand j'ai connu l'Allemagne, j'ai cru entrer dans un temple. » Taine allait plus loin. Dans son étude sur Carlyle, il affirmait : « De 1780 à 1830, l'Allemagne a produit toutes les idées de notre âge historique. Notre grande affaire est de les repenser. » Quel contraste entre cet hypnotisme de ces deux beaux génies et notre actuel désenchancement vis-à-vis d'une littérature et d'une philosophie dont le moins que nous puissions dire c'est qu'elles ne nous intéressent plus ! Ce n'est pas seulement que la guerre de 1914 a fait couler entre nos voisins et nous des flots de sang. C'est qu'elle nous a révélé une Allemagne que nos

aînés ne soupçonnaient pas, et du même coup découvert dans ces philosophes et ces littérateurs d'un demi-siècle un constant travail de destruction de l'ancienne Allemagne, abordée par Mme de Staël avec un tel enthousiasme, et une préparation à cet empire de proie dont les Hohenzollern et Bismarck furent les ouvriers et des historiens de la valeur de Treitschke les doctrinaires.

La caractéristique de Goethe, et cette raison suffirait pour que sa personnalité nous reste à la fois chère et bienfaisante, c'est qu'il incarne en lui toute cette vieille Allemagne d'avant la déformation prussienne qui s'associait si heureusement au génie français. Et d'abord cette Allemagne était distribuée en centres variés, villes et principautés, où s'élaborait une vie régionale, étrangère à toute ambition de conquête. Francfort et Weimar, ces deux noms qui s'associent étroitement à celui de Goethe, nous représentent les deux milieux où l'écrivain s'imprégna de mœurs à la fois indépendantes et ordonnées. De là, dans son œuvre, cet équilibre auquel nous participons en lisant ses *Mémoires*. *Poésie et Vérité*, ce titre qu'il leur a donné, en résume la double vertu : accepter le réel et l'ennoblir. Ainsi s'explique son aversion pour 89 et le désordre dont il a si justement défini l'éga-

rement dans l'une de ses *Épigrammes vénitiennes* :

La triste destinée de la France peut faire réfléchir les  
[grands.

Mais elle doit faire réfléchir plus encore les petits.

Les grands ont succombé, mais qui a protégé la foule  
Contre elle-même? La foule a été son propre tyran.

Né citoyen d'une ville paisible, ami plus tard d'un souverain de vieille race, l'idée qui circule d'un bout à l'autre de ses drames, de ses romans, de ses poèmes, c'est le prix de la durée. Quand, au soir de Valmy, il disait : « Ici et aujourd'hui commence une nouvelle ère historique, » il exprimait non pas, comme on l'a prétendu, un enthousiasme pour l'avenir de la République française, mais une prophétique défiance pour les chances d'universel bouleversement qu'annonçait la victoire des révolutionnaires. Cet amour de la durée et de la mesure qu'elle exige lui aurait donné pour les guerres de 1866, de 1870, de 1914 une défiance plus accusée encore. Si l'égoïste maxime du « soi pour soi », héritée de Spinoza, lui interdisait les intransigeantes condamnations d'un Bonald ou d'un Maistre, du moins les grands bourgeois de Francfort-sur-le-Mein, ses ancêtres, l'avaient pénétré d'une hérédité trop saine pour qu'il ne considérât pas comme bien dangereuse pour ses compatriotes cette mainmise d'un Reich unifié sur les

fécondes autonomies des Allemagnes ! Les Allemagnes, si ce pluriel avait reparu dans le traité de Versailles, l'histoire de l'Europe au vingtième siècle eût sans doute été moins troublée. Le témoignage de Goethe nous prouve, en tout cas, combien cette Germanie ainsi répartie dans sa diversité naturelle pouvait produire des mentalités d'autant plus Européennes qu'elles étaient plus locales, et regrettons ces petits pays d'autrefois dont les énergies, forcément mesurées, n'aboutissaient pas à ces conflits de tout un peuple contre tout un peuple qui reproduisent les invasions ethniques des siècles lointains, et leurs inexpiables malentendus.

Août 1931.



## L

### LES ERREURS COLLECTIVES

Pour quiconque a connu l'Angleterre du temps de la reine Victoria, la situation d'outre-Manche que viennent de révéler les événements de ces derniers jours paraît invraisemblable. Que cette merveille de la nature politique ait évolué ainsi, ce serait à n'y rien comprendre, si l'histoire ne nous apprenait pas qu'il y a des maladies mentales des nations, et nombre d'expériences contemporaines nous montrent que le socialisme en est une, des plus dangereuses parce qu'elle représente une erreur intellectuelle liée à de si douloureuses suggestions d'ordre sentimental ! Que la civilisation comporte une rançon de sinistres misères, que l'inégalité des sorts offense dans tout cœur bien né un instinct de justice incompressible, que la défense de l'ordre ait trop souvent des allures de dur égoïsme, c'est une autre évidence et qui explique l'attrait exercé sur tant d'esprits généreux par des théories dont il ne faut pas craindre

de dire qu'elles sont une vésanie collective. Le très distingué Gustave Le Bon a écrit une *Psychologie des foules* à laquelle il y aurait lieu de joindre une *Pathologie des peuples*. Mais il y faudrait le génie et la plume d'un Bonald, d'un Balzac ou d'un Blanc Saint-Bonnet. La crise actuelle de la Grande-Bretagne en illustre trop l'opportunité.

J'employais l'expression de maladie mentale. Dans son remarquable manuel de psychiatrie, M. le docteur Rogues de Fursac dépeint l'aliéné, *alienus*, « l'individu qui, en raison de troubles mentaux dont il est atteint, devient un étranger dans la communauté sociale ». Considérez maintenant le postulat sur lequel repose tout socialisme et voyez s'il ne rend point aussitôt étrangères à cette communauté les volontés de tous ceux qui l'adoptent. Que suppose-t-il en effet? Que cette communauté est purement l'œuvre des hommes — le *Contrat* de Rousseau — et non de la nature, par suite le produit d'une nécessité qu'il faut d'abord accepter si on veut l'amender. C'est toujours le *nemo naturæ nisi parendo imperat*. Et le socialisme s'y refuse. Que suppose-t-il encore? Que cette communauté, nous pouvons la penser intégralement, en déterminer *toutes* les conditions, connaître *tous* les retentissements qu'une modification quelconque devra produire sur cet ensemble si complexe. La médecine d'aujourd'hui est dominée

par la théorie du choc : hémoclasie, colloïdoclasie, psychoclasie, sont des termes qui reviennent sans cesse dans les discussions des praticiens, lesquels, travaillant sur le vivant, se rendent trop compte qu'un organisme est une synergie, et que toucher à un point de cet ensemble c'est, dans une mesure tantôt faible, tantôt grave, intéresser tous les autres. Le socialisme est par sa thèse même la négation de cette vue humble et prudente. Son ambition étant une refonte totale de la société lui interdit ces timidités raisonnables. A cette vue d'une inéluctable solidarité entre les innombrables et obscurs phénomènes du corps social, il substitue une image, construite *a priori*, de bonheur universel qui comporterait simplement un miracle aussi extraordinaire que la suppression de la pesanteur dans le domaine matériel. Quels mots viens-je d'écrire? Nous sommes ici dans l'Idéal, — mais aussi en dehors de cette communauté que le socialiste va détruire avec l'illusion de la réformer. Oui ou non, le mot d'*alienus* ne lui convient-il pas? N'en est-il pas d'abord l'ennemi, l'étranger hostile, avec des protestations de dévouement — dans l'avenir.

Le malheur est que cette idéologie aboutit aussitôt à une mise en action des pires sentiments que les insuffisances de la communauté ont pu susciter dans les âmes. L'inégalité des sorts avait

fait des envieux que l'espérance d'un radical changement affole aussitôt au lieu de les calmer. Toutes les révolutions, celle de 1789, la Commune de 1871, la Russie d'aujourd'hui nous montrent cette fermentation des haines qui se déchaînent en férociétés destructrices. La légendaire épigramme : « Sois mon frère ou je te tue ! » exprime dans sa tragique bouffonnerie une conséquence trop réelle de l'enseignement des utopistes reçu par des exaltés qui poursuivent, à travers des formules abstraites, la revanche violente et immédiate de trop longues résignations. Rivarol, cet observateur si lucide du cataclysme provoqué par les théoriciens du dix-huitième siècle, disait : « Un grand peuple remué ne peut faire que des exécutions » et encore : « Malheur à qui agite les profondeurs d'une nation. » L'exemple actuel de l'Angleterre nous prouve qu'à défaut de ces excès sanguinaires le premier et inévitable résultat de la chimie socialiste est une explosion de discordes, qui se traduit par un malaise des intérêts autant que des esprits. Sous le prétexte de préparer une communauté meilleure, c'est une exaspération de tous les conflits matériels et moraux. Sur quoi les initiateurs de ces mouvements désordonnés prononcent avec terreur le mot de cet autre psychopathe que fut Guillaume II : « Je n'ai pas voulu cela. » Que signifie le geste de M. Macdonald? Il

prétend cependant ne pas renoncer à son erreur, au lieu de dire : « Je me suis trompé » et de reconnaître que la vraie doctrine d'un vrai ami du peuple est de prendre pour maxime devant le fait social : Conserver afin de pouvoir améliorer.

Septembre 1931.

## LI

### SUR L'HÉRITAGE

Je viens de dire que cette maladie mentale que représente le socialisme fait de ses doctrines et par principe une arme de combat contre la communauté. Je donnais comme exemple l'atteinte portée aussitôt à la fortune de l'Angleterre par l'aventure travailliste. Et voici que s'ébauche, en vue des élections de 1932, chez nos socialistes à nous, le plan d'une attaque non moins périlleuse. Ils commencent à parler de taxes nouvelles sur les successions, en prétendant ne voir dans l'héritage que l'injustice d'une inégalité entre le lot des enfants de la même génération. C'est l'occasion de montrer ce qu'est vraiment l'héritage, et comment cette apparente injustice est en réalité la plus équitable et la plus bienfaisante mise en œuvre de la vertu qui constitue l'essence même de la vie sociale.

Que suppose-t-elle, en effet, cette vie sociale? Que le présent est à la fois fonction de l'avenir et du passé. Nous sommes les bénéficiaires de

l'intelligence et du travail de ceux qui nous ont précédés, et les prédécesseurs nous-mêmes de ceux qui viendront et à qui nous laisserons le fruit de notre propre effort. Ce double rôle implique une reconnaissance à l'égard de nos ascendants, et à l'égard de nos descendants une sollicitude. Le vers que La Fontaine met dans la bouche de l'octogénaire, à qui de jeunes étourneaux reprochent de planter des arbres qu'il ne verra pas grandir, résume dans un émouvant raccourci le lien sacré entre hier et demain :

Mes arrière-neveux me devront cet ombrage.

Mais pour que le vieillard sente de la sorte, il faut qu'il ait lui aussi éprouvé cette bienfaisance du legs, qu'il ait *hérité* de ceux qui peinaient avant lui, pour lui. S'il n'a pas l'idée qu'il est un dépositaire soucieux de transmettre à son tour le résultat d'une activité enrichie par ses morts, il écouterait les conseillers de paresse et de jouissance viagère qui lui disent :

Quel fruit de ce labeur pensez-vous recueillir?

Il quittera, comme ils l'y invitent encore : « *les longs espoirs et les vastes pensées* », et, vivant au jour le jour, il n'aura pas pris sa place utile dans la suite des serviteurs de la communauté. C'est le mot qu'il faut toujours employer en lui rendant

son véritable sens, défiguré par les théoriciens du communisme, qui substituent à ce fécond enrichissement de la nation par la propriété personnelle, courageusement et généreusement acquise, le pillage légal de l'égoïsme gaspilleur.

Oui, généreusement. Car la constitution de toute propriété exige une épargne, c'est-à-dire une restriction dans l'usage de la richesse, petite ou grande, que l'individu a conquise. Or de quoi est faite la fortune d'un pays, sinon de l'addition de ces épargnes? Mais comment susciter dans cet individu ce sens de l'épargne? La Fontaine nous l'apprend encore : « *Mes arrière-neveux,* » dit l'octogénaire, ceux de son sang, de sa famille. La grande loi, affirmée par Le Play et par Auguste Comte, que la société a pour cellule la famille, apparaît encore ici. L'héritage est, par définition, un fait familial, et qui correspond au plus profond de nos instincts, le plus animal tout ensemble, et le plus spirituel. Y toucher par une législation idéologiquement égalitaire, c'est paralyser la plus salutaire des aspirations humaines. La vérité sociale serait, et les chefs actuels de l'Italie l'ont bien compris, que les dégrèvements fiscaux, s'il doit y en avoir, portassent sur les successions, seul procédé pour assurer aux nations cette force de la continuité qui seule assure aussi leur indépendance et leur bien-être. « Le chef-d'œuvre de l'homme



est de durer, » aimait à répéter Goethe. Mais comment le socialisme pourrait-il comprendre la sagesse de cette parole, lui dont l'Idéal est de détruire la société pour la reconstruire? Il ne peut, hélas! garantir que la première de ces deux opérations. Il y convie tous les appétits de haine qui fermentent dans les intelligences égarées par des paradoxes criminellement spécieux et dans des sensibilités meurtries par le sort. N'exagérons pas son danger, il y a dans notre France un héritage, justement, de bon sens et de mesure qui répugnera toujours à certaines expériences révolutionnaires, mais ne le méconnaissons pas non plus, ce danger. Si l'ordre social a des lois qui se retrouveront toujours, il peut subir de cruels troubles momentanés que les bons citoyens ont le devoir de pressentir et, s'ils le peuvent, d'empêcher.

Septembre 1931.

## LII

### ENCORE SUR LE DÉSARMEMENT

Voici bien des années, Renan, au cours de ses *Dialogues philosophiques*, prévoyait l'époque où quelques oligarchies de savants deviendraient les maîtres de la planète par ce simple fait qu'ils posséderaient, de par le droit du laboratoire, un maniement des substances chimiques capable de produire une universelle destruction. Cette hypothèse d'un philosophe étranger à l'action parut, à l'époque, une fantaisie de dilettante intellectuel, et voici que les perspectives des prochaines guerres, par avions et par bombes toxiques, lui donnent un saisissant caractère de prophétie? Comment ne pas se la rappeler à l'heure où le problème du désarmement préoccupe tant d'esprits. Il va être traité dans des conférences où les plus éloquents discours seront prononcés et les plus utopiques. Des mesures seront sans doute prises pour contrôler ce qui peut être contrôlé : c'est-à-dire le nombre des canons, celui des troupes exercées, la fabrica-

tion même des explosifs. Mais qui contrôlera le chimiste occupé parmi ses alambics et ses cornues à découvrir d'autres gaz, de plus en plus nocifs et des moyens de les enrober de plus en plus secrets? Qui contrôlera d'autre part une autre fabrication, celle des avions de commerce et de voyage, de plus en plus capables de se transformer en véhicules de meurtres, et quels meurtres! Déjà lord Cecil a fait une allusion, dans sa première harangue de Genève, à ces manœuvres d'aviation qui annoncent la possibilité d'anéantir une ville entière. Supposons-les supprimées. Mais qui contrôlera le recrutement des aviateurs isolés? Tous les votes de toutes les assemblées échoueront devant la volonté de la guerre ainsi comprise. On répondra que la question est précisément d'empêcher cette volonté. Le problème politique se trouve transformé ainsi en problème moral. Qui n'en voit la redoutable, et pourquoi se le dissimuler, insoluble complexité?

Ces constatations contraignent l'observateur à se demander si la Science, ce merveilleux outil de progrès matériel, ne pourrait pas devenir dans l'ordre social un tragique outil de régression. J'imagine l'étonnement de Renan lui-même et de Taine surtout devant un tel point d'interrogation. Il semble que ces deux grands esprits, et avec eux toute l'école de ceux que l'on a dénommés

les scientifiques, aient cru à un retournement total de l'homme par une vision plus exacte de la nature. Ils n'ont pas vu que cette coordination des phénomènes extérieurs n'en était pas une explication. « La Science ne fait que dériver l'ignorance d'une source plus élevée, » a dit Royer-Collard, je crois. Ce mot si profond nous contraint d'avouer que notre vision du réel ne le rend ni plus clair ni plus intelligible que celle de nos plus lointains ancêtres. Elle n'a donc pu en rien modifier les instincts et les passions qui nous sont communes à eux et à nous. Si nous considérons, à travers l'histoire, les grands mouvements des cœurs qui ont abouti à des progrès excellents et durables de la civilisation, nous trouvons que ces mouvements ont toujours été, non pas scientifiques, mais religieux, et nous avons le droit de nous inquiéter que certains indices nous fassent soupçonner que ce sens religieux, le plus efficace des agents de culture personnelle et sociale, s'affaiblisse dans des masses égarées par des sophismes que leur montre une antinomie entre les enseignements vérifiés de la Science et ceux de la Révélation.

Nous voici loin, semble-t-il, de cette question du désarmement qui sera, n'en doutons pas, traitée par des chiffres et en dehors de ce domaine des causes profondes qui dominent les plus sagaces calculs des politiciens. Sainte-Beuve, parlant des

combinaisons de Thiers et de Guizot à la veille de 1848, écrivait spirituellement : « Ils me font songer à deux joueurs d'échecs qui jouaient leur partie à même un échiquier posé sur le dos d'une baleine endormie. Cette baleine c'était le peuple. Elle a bougé et tout est tombé à l'eau, l'échiquier, les échec et mat prévus, et les joueurs. » Puisse cette ironique comparaison ne pas se trouver vraie une fois de plus, à propos des délibérations des soi-disant pacificateurs de l'Europe. Mais que leur échec, s'il doit avoir lieu, et les sinistres abus de la guerre chimique, s'ils se produisent un jour, ne nous empêchent pas de reconnaître qu'il y a pourtant dans la Science autre chose que ce maniement implacable des énergies naturelles. Ce maniement même s'accomplit d'après des lois, entendez par là des conditions suffisantes et nécessaires. Cette vérité que toutes les forces de la nature sont ainsi ordonnées et conditionnées, telle est la grande thèse, contrôlée et démontrée par cette Science. Elle suppose — ou la raison n'est plus la raison — une intelligence ordonnatrice. S'il y a ainsi des lois fixes pour le vol des avions et pour la chute des bombes, il ne peut pas ne pas y avoir des lois fixes pour la vie des sociétés et celles des nations, et ces nations comme ces sociétés doivent les manifester, ces lois, par leur malheur et leur bonheur. Les rechercher, ces conditions de

la santé collective, devrait être la tâche de ces directeurs des peuples qui se réunissent à Genève, mais peut-être découvriraient-ils que la première de ces conditions est d'éviter ces bavarderies internationales qui ne font le plus souvent qu'exagérer, en les soulignant, les motifs de désaccords entre les peuples. Le plus essentiel des désarmements ne serait-il pas le désarmement de la parole, le recours à la paix du silence et de la réflexion? Hélas! ce n'est pas sur le seul palais de la S. D. N. qu'il faudrait afficher cette devise : « Taisez-vous pour mieux servir. »

Septembre 1931.

### LIII

#### DU LAÏCISME

Dans une époque comme la nôtre, où l'union nationale est, pour tous les pays et pour la France en particulier, une question de vie ou de mort, on éprouve un sentiment de profonde tristesse à retrouver dans les discours des politiciens de gauche et dans leurs journaux des formules de haine civique qui devraient être périmées comme les combats où elles servaient de mot d'ordre. Le terme de « laïque » en est le symbole le plus significatif. « Défendons l'école laïque, » s'écrie celui-ci. « Nous sommes résolument laïques, » clame cet autre. Ah ! le subtil Gambetta n'a jamais mieux prouvé sa rouerie de dupeur des foules qu'en prononçant, au lendemain de la victoire des 363, sa phrase fameuse : « Le cléricalisme, voilà l'ennemi ! » Un demi-siècle a passé, durant lequel les sectaires de la libre pensée ont pu légiférer à leur guise dans les Parlements et réduire l'Église à une position de plus en plus défensive. Ils n'en con-

tinuent pas moins à la désigner comme le péril à surveiller, et, s'il est possible, à supprimer pour toujours. Ils ont beau grimer le laïcisme et le représenter comme un système de tolérance impartiale. Il suffit de suivre le congrès des instituteurs, qui sont les manœuvriers de l'école laïque, pour discerner le travail constant d'une pensée antireligieuse, véritable fanatisme à rebours qui d'ailleurs a toujours été un des caractères essentiels de la Révolution.

Reportons-nous aux tragiques journées d'octobre 1789, où les poissardes saoules marchent sur Versailles pour ramener à Paris, chantent-elles, « le boulanger, la boulangère et le petit mitron. » Elles crient : « Du pain ! du pain ! » et aussi et surtout : « A bas la calotte ! » et encore : « A la lanterne ! Tous les évêques à la lanterne ! » Il faut lire les saisissantes pages que M. Émile Baumann consacre à cette émeute dans son étude sur Marie-Antoinette et Fersen, pour réaliser le caractère féroce et impie de ce mouvement populaire qui n'a été dépassé que par le massacre des Carmes, raconté, lui, par M. Lenôtre. Même impulsif et frénétique déchaînement d'une fureur qui réapparaîtra chez nous, mais réprimée aussitôt, au lendemain du triomphe de 1830, puis en 1871, lors de la Commune. L'assassinat de l'archevêque de Paris, du curé de la Madeleine et des dominicains



d'Arcueil peut-il s'expliquer autrement que par une identification pour les bourreaux entre les idées représentées par ces martyrs et un ordre que leur instinct le plus irraisonné veut à tout prix détruire? Que se passe-t-il d'autre en Russie où la Révolution proclame son athéisme avec une brutalité qui n'est pas sans déconcerter nos laïcistes. S'ils descendaient au fond de leur conscience, ils reconnaîtraient qu'avec des façons dissimulées, une hypocrisie de « Petits-bourgeois », diraient les marxistes, ils poursuivent le même but : la déchristianisation du peuple.

Je viens d'écrire « hypocrisie » et j'ai tort. C'est le mot d'inconscience qui convient à ce travail de petits bourgeois en effet, ou plutôt de faux bourgeois tout court. Déchristianiser le peuple, ne le voient-ils pas, c'est le déchaîner, de même que déchristianiser les hautes classes, comme ont fait les philosophes du dix-huitième siècle, c'était les dépraver. Par bonheur pour la moralité publique, la vie religieuse, en dépit de tant de lois iniques, ne cesse pas de maintenir dans d'innombrables âmes les grandes vertus de pureté, de sacrifice, de dévouement et d'acceptation, sans lesquelles, ainsi que l'écrivait Taine dans une page célèbre sur les bienfaits du « vieil évangile », la société devient, comme dans la décadence romaine, « un coupe-gorge et un mauvais lieu ». Ne serait-il

pas temps, pour nos laïcistes, de reconnaître cette vérité, ou, même sans la reconnaître, de la considérer comme possible? Ils s'abstiendraient alors de raviver des conflits anciens par des programmes dont les dangereuses conséquences risquent par trop d'enfiévrer de nouveau les esprits, dans un temps où les affaires de l'État exigent avant tout le calme et la réflexion chez les dirigés comme chez les dirigeants. Mais n'est-ce pas à ceux-ci de commencer?

Septembre 1931.

## LIV

### LEÇONS DE POLITIQUE

Elles vont se multipliant, ces leçons. Il y a eu celle de la Russie qui a montré aux illuminés du marxisme que cette doctrine, fondée sur le rêve d'affranchir les travailleurs de l'exploitation capitaliste, aboutit à leur esclavage dans la misère universelle. Il y a eu celle de l'Angleterre, qui a montré aux théoriciens plus modérés du socialisme que cette autre doctrine, fondée elle aussi sur les idées dites généreuses, est tellement contraire aux lois du Réel qu'une tentative de son application a suffi pour ébranler le plus solide édifice national que le monde ait connu depuis Rome. Il y avait, hier encore, celle de la Société des Nations, dont l'inefficacité, aujourd'hui avérée, montre une fois de plus aux intoxiqués du parlementarisme que les affaires les plus graves et les plus urgentes, traitées à coups d'éloquence dans des assemblées politiques, aboutissent à de piteux avortements. Il y a aujourd'hui la leçon de l'Espagne, en train

de se débattre autour du plus insoluble des problèmes, celui d'une Constitution à créer de toutes pièces pour un vieux pays.

C'est de la Révolution française que paraît dater cette croyance qu'il est possible d'instaurer un régime entièrement nouveau dans un État qui ramasse en lui l'hérédité d'un long passé. Nous rencontrons ici l'action des deux éléments qui commandèrent l'aberration de 1789. Le premier est la maladie du rationalisme. Le dix-huitième siècle, cette époque à la fois la plus intellectuelle et la plus inintelligente de notre histoire, a prétendu, au rebours du principe essentiel de toute science, soumettre le fait à la pensée, au lieu de subordonner la pensée au constat du fait. *Quò natura pergit, leò ducendum*. Cet axiome classique de la médecine curative n'est pas moins exact de l'organisme social que du corps humain. Il exprime la vérité la plus contraire à l'esprit des législateurs des *Droits de l'homme*, lesquels étaient d'autre part les victimes d'une fausse tradition sur l'antiquité classique. Taine a bien vu la malfaisance de leur effort pour imiter Rome et la Grèce sans les connaître exactement. Les noms de Lycurgue et de Solon hantaient ces prophètes d'institutions *a priori*, qui n'ont jamais soupçonné que ces prétendus novateurs des républiques grecques avaient été simplement les régulateurs des mœurs ances-

trales et des coutumes héréditaires. J'ouvre un dictionnaire de biographies et j'y trouve ces lignes : « Lycurgue n'a pas imaginé la Constitution de Sparte. Il en trouva les éléments dans les mœurs des Doriens... Sa législation est donc l'œuvre de la race dorienne, réunie en un code par un homme supérieur. » Pareillement, que fait Solon? Son premier acte est de respecter le principe de la propriété, c'est-à-dire le statut héréditaire, et quand il divise les citoyens en quatre classes, c'est d'après leurs revenus. Toujours le respect de ce qui est. Il ne s'agit, ni pour Sparte, ni pour Athènes, d'une construction idéologique, mais d'une ordonnance juridique de forces acquises. Nous savons dans quel gâchis les constituants de 1789, avec leurs 2 500 lois ou décrets, ont précipité ce beau royaume de France qui depuis des siècles illustre, par sa seule existence, la forte parole de Goethe qu'il ne faut pas se lasser de citer : « Le chef-d'œuvre de l'homme est de durer. »

Les incohérents débats du Parlement de Madrid attestent trop que les leçons de politique les plus évidentes ne sont reçues ni par les peuples, ni par ceux qui les dirigent. L'anarchie soviétique n'empêche pas qu'il y ait encore des marxistes. L'échec du travaillisme anglais ne paraît pas avoir diminué l'ardeur de nos socialistes. Aucun homme d'État français n'oserait proposer que nous n'ayons plus

de représentants à la parlote de Genève, et les législateurs de *tra los montes* n'expédieront certes pas au Roi exilé un messager qui lui demande de revenir dans un pays, fait par la monarchie et pour la monarchie, que ce retour sauverait de la décomposition qui le menace. Ces constructeurs chimériques préféreront dresser les plans d'un édifice, destiné à s'écrouler sur ses maçons et ses architectes, comme toutes les bâtisses de ce type. Devant cette incapacité de recevoir l'enseignement de l'expérience, on se prend à songer à la phrase de Septime Sévère mourant, que Renan citait volontiers. On venait de demander à l'Empereur le mot d'ordre pour l'armée : « *Laboremus,* » répondit-il héroïquement. Puis, se tournant de l'autre côté de son lit d'agonie : « *Ceterum ni expedit,* » ajouta-t-il. « D'ailleurs, ça ne sert à rien. » Cette formule désespérée semble justifiée par des exemples tels que ceux que j'ai rappelés dans cette note. L'écrivain patriote n'a pas le droit, lui, de la prononcer. En s'obstinant à dégager les leçons des faits, il court la noble chance d'éclairer dans l'avenir l'esprit d'un réparateur toujours possible.

Octobre 1931.

## LV

### CRIMES PASSIONNELS

« Ce qui m'intéresse le plus dans un journal, c'est la rubrique des *faits divers*, » me disait un jour Dumas fils. « Pour le clinicien des mœurs, ils constituent un véritable diagnostic social. » Comment ne pas se rappeler le mot de ce sagace observateur et ne pas s'effrayer en constatant quotidiennement la multiplicité de ces attentats à la vie humaine qualifiés de crimes passionnels et qui provoquent dans le public une curiosité le plus souvent sympathique, et non moins souvent chez les jurés une indulgence si dangereuse? L'amoureux ou l'amoureuse que la tentation de la vengeance envahit dans l'abandon ou la trahison, reculeraient peut-être devant le déclic du revolver, si la certitude d'un châtement sévère et inévitable s'associait à l'emploi de l'arme meurtrière. Mais tant d'assassins par jalousie ont été acquittés ou condamnés à des peines insignifiantes, tant d'éloquents plaidoyers d'avocats ont auréolé d'un

prestige ces sanglants « justiciers du cœur », comme les appelait récemment une chronique des tribunaux. Le résultat est là, tragique et d'autant plus inquiétant qu'il décèle le développement d'une criminalité essentiellement contagieuse.

Quel remède y apporter? En mai dernier, ce problème a été posé et supérieurement étudié au congrès de médecine légale de langue française. Le rapporteur, M. Lévi-Valensi, avait mis en épigraphe à son mémoire ces deux articles du nouveau code pénal italien : *Art. 574* : « Quiconque a causé la mort d'un homme est puni d'une peine qui ne saurait être inférieure à vingt ans de réclusion. » *Art. 93* : « Les états émotifs et passionnels n'excluent ni ne diminuent l'imputabilité. » C'est dire que M. Lévi-Valensi est partisan de la peine lourde, parce qu'il se met au point de vue de l'*exemple*. Il ne croit pas à l'irrésistibilité de l'acte meurtrier professionnel. Il trouve, dans les hésitations qui le précèdent habituellement, une preuve que le pouvoir d'inhibition coexiste la plupart du temps avec l'obsession impulsive qui tout à l'heure déclenchera le geste fatal. La prophylaxie, conclut le distingué psychiatre, doit être avant tout pénale, comme je l'indiquais tout à l'heure, et il insiste également sur la complicité du jury, — institution qu'il a trop raison de condamner. Elle est, comme



le suffrage universel, une de ces souverainetés de l'incompétence, chères à l'idéologie révolutionnaire. Quand les sociétés modernes se débarrasseront-elles de l'une et de l'autre de ces erreurs?

Ce qui caractérise en effet le jury, c'est qu'il juge en vertu de sa sensibilité. En présence d'un délit, il ne pense pas aux futures victimes de délits pareils. Il se demande inconsciemment, mais cette inconscience même est le pire élément d'erreur, si le délinquant est méprisable ou estimable, car il peut le rester dans son égarement. Un bandit qui égorge un bijoutier pour le dévaliser et manger ensuite avec des filles l'argent qu'il s'est procuré ainsi, n'inspire pas la même pitié qu'une femme délaissée qui tue son ami infidèle. Être le père ou le fils du premier ferait horreur au juré qui serait certes bien malheureux qu'un lien du sang l'attachât à la seconde. Mais s'il l'aimait, cette seconde, il n'en aurait pas honte. Il la plaindrait. Involontairement le juré applique à l'accusé qu'il doit juger les sentiments qu'il éprouverait s'il s'agissait d'un de ses proches. Il oublie qu'il est là pour un service que M. Lévi-Valensi définit dans une phrase qui va très loin : « La société ne punit point, ne se venge point : *elle se défend.* » C'est parce que cette formule n'est ni appliquée ni même comprise que le clinicien des mœurs, pour reprendre l'ex-

pression de Dumas, trouve sans cesse dans les gazettes de quoi se demander si notre décadence soi-disant humanitaire ne retourne pas un peu davantage chaque jour à la barbarie.

Octobre 1931.

## LVI

### L'ÉGALITARISME

Elles sont bien intéressantes les pages consacrées sous ce titre à l'évolution actuelle du régime soviétique, dans le dernier numéro de la revue *les Études*, par Mgr d'Herbigny. Chargé d'une enquête religieuse dans la Russie actuelle, ce prélat est mieux renseigné que personne sur l'étrange expérience que poursuivent les marxistes dans l'ancien empire des tzars. Il nous apporte aujourd'hui des documents d'une saisissante signification recueillis depuis juillet dernier dans tous les journaux moscovites.

Un mot d'ordre s'y rencontre, indéfiniment répété, celui de la lutte contre *l'égalitarisme*, entendez par là contre les désastres produits dans le pays par le funeste principe d'égalité, universellement appliqué. Son résultat immédiat est une effrayante et constante absence d'ordre qui se manifeste par une faillite générale de l'industrie nationale, faute de chefs en haut, et de conscience en bas. Mgr d'Her-

bigny en donne comme preuve le discours prononcé par Staline le 23 juin dernier, et dont il résume l'esprit dans un raccourci qui rappelle le vieil axiome : « *Naturam morborum remedia demonstrant. — Les remèdes démontrent la nature du mal.* » Que demande le dictateur rouge ? Je transcris le texte du prélat : « Sélection des individus, mise en valeur des talents personnels, hiérarchie des personnes, gradation de leurs salaires, appel à une forte autorité, requête d'une direction absolutiste, hommage aux énergies qui ordonnent, obligation pour des inférieurs d'obéir à ces chefs... » Une série de petits faits suivent qui dénoncent la terrible misère quotidienne produite, dans tous les détails de la vie publique et privée, par la mise en œuvre des idées contraires à ce règlement. Et qu'est-il, ce règlement, sinon un retour, je cite encore Mgr d'Herbigny, « aux lois éternelles qui régissent l'humanité ».

Pour l'observateur que préoccupe l'avenir de la civilisation menacée par la propagande bolcheviste, ce double constat, celui de la détresse actuelle de la Russie et celui du retournement de ses dirigeants, produit également une double impression. Cet observateur reste confondu de voir à quel degré d'aberration collective et de malheur l'idéologie d'un médiocre sophiste comme un Karl Marx peut conduire un grand peuple, mais en

même temps il doit reconnaître qu'il y a dans l'organisme social une force invincible de réparation, et qui finit par s'imposer, quoi qu'ils en aient, aux esprits les plus chimériques. Trousseau prononçait, lors de sa leçon inaugurale à l'Hôtel-Dieu, une phrase restée célèbre, quand il conseillait à ses élèves l'expectation devant certaines maladies « Il faut, » disait-il, « attendre quelques jours, et bien souvent alors on voit se réveiller les fonctions normales assoupies, étouffées ou dénaturées ; et *l'on assiste avec bonheur aux actes puissants de ce que l'on appelait, sans trop le comprendre, la nature médicatrice.* » Allons-nous assister en Russie à l'un de ces actes guérisseurs qui semblent produits par l'excès même du mal, et ainsi, pour ne prendre qu'un exemple : le retour à l'idée salubre de hiérarchie par suite de l'effroyable gâchis de l'idée imbécile d'égalité? C'est bien probable, semble-t-il, ou en tout cas possible, mais à quel prix? La phrase optimiste de Trousseau a besoin d'être corrigée quand il s'agit de la vie sociale, par une autre phrase, celle du poète grec : « La science au prix de la douleur. » C'est le châtement des erreurs politiques. Cette évidence, attestée par l'histoire, devrait faire hésiter les illuminés qui entreprennent sur les peuples l'expérience de théories non vérifiées. Ils se justifient de leur audace à leurs propres yeux en parlant de l'avenir et du progrès, formules

magnifiques en apparence. En attendant, le présent existe et, comme en Russie, des centaines de milliers d'hommes agonisent. Souhaitons que le retour au bon sens, signalé par Mgr d'Herbigny, ne soit pas un geste inefficace, et que du moins cette formidable extravagance serve de leçon aux autres peuples !

Octobre 1931.

## LVII

### L'INSTINCT DU DANGER

Le subit retournement de l'Angleterre aura manifesté une fois de plus un de ces phénomènes constants de cette *natura medicatrix* à laquelle il faut toujours revenir pour ne pas désespérer dans les temps troublés comme le nôtre, mais il convient d'observer qu'elle n'agit pleinement que si nous collaborons avec elle. Elle nous avertit, cette nature, par un des instincts les plus infaillibles et les plus universels. On l'observe, cet « instinct du danger » chez l'animal. Des chevaux, par exemple, disent les naturalistes, frémissent d'émotion si on leur prépare leur litière avec de la paille sur laquelle a couché un lion. Balzac, et Goethe avant lui, prétendaient que l'antipathie que nous éprouvons à la première rencontre avec tel ou tel inconnu est un avertissement, et qu'il est sage d'écouter. Cet instinct provoque chez l'animal et chez l'homme la fuite ou le combat. C'est le plus souvent un geste de défense d'une spontanéité irraisonnée. Mais ce

geste peut être réfléchi. Ce dernier cas aura été celui des électeurs anglais. Ils ont vu distinctement l'approche du désastre national, et ils ont aussitôt réagi. Une leçon s'en dégage pour les hommes d'État, le devoir qu'ils ont de ne pas cacher au peuple la vérité des situations menaçantes. Il faut éveiller en lui cet instinct du danger pour provoquer des réflexes préservateurs ou réparateurs, et pour éviter les paniques de la surprise devant des catastrophes jusqu'alors insoupçonnées.

On éprouve une impression triste à constater combien cette vérité quasi élémentaire est méconnue par les politiciens qui préparent chez nous la consultation électorale de l'année prochaine. Il n'est question, dans leurs congrès, que de droite et de gauche, c'est-à-dire, traduisons ces mots dans leur vrai sens, de rivalités sur la direction, utilitaire pour eux, de la politique intérieure, et cela sans que jamais soient posés dans leur tragique imminence les deux problèmes essentiels de l'avenir de notre pays : comment tenir tête à la volonté grandissante de la revanche allemande, d'une part, et, de l'autre, comment arrêter le travail de bolchevisation qui s'accomplit ténébreusement chez nous ?

Il en était de même dans les années qui ont précédé 1914. Nos dirigeants, avertis par le perspicace ambassadeur que nous avions alors à Berlin, ne



pouvaient pas ignorer que Guillaume II, soutenu en cela par tout son peuple, méditait une attaque violente et certaine. Le danger était là, tout proche, qu'il fallait montrer à la nation, et l'on entendait des hommes d'État dire : « Les Allemands ne sont pas fous, ils ne nous feront pas la guerre, » ou bien répéter les formules pacifistes de la Social-Démocratie. On connaît la suite... Aurait-elle eu lieu si, nous sachant fortement préparés, le Kaiser avait simplement douté de la victoire, lui et M. de Moltke, son chef d'état-major?

Il faut relire dans les *Souvenirs* de M. le baron Beyens, le ministre belge à Berlin, le récit de propos tenus, en novembre 1913, au roi Albert par ces deux personnages. Ils ont cru à une simple promenade militaire, qu'ils n'auraient sans doute jamais entreprise si la France, quotidiennement et inlassablement avertie, avait par avance réagi dans la paix comme elle a su réagir dans la guerre, c'est-à-dire par un sursaut d'unité nationale qui n'admettait plus la pulvérisation des partis. Hélas ! cet enseignement semble avoir été donné en vain, et la pulvérisation s'est encore aggravée. Il n'y a plus seulement des partis de gauche et de droite, mais dans chacun de ces partis il y a une gauche et une droite. Elles se subdivisent elles-mêmes en groupes de plus en plus séparés, et dans les programmes desquels il s'agit de tout, excepté des deux

immenses périls auxquels nous serons tôt ou tard, très tôt peut-être, appelés à faire face.

Souhaitons qu'à l'exemple de l'Angleterre nous nous ramassions à temps pour que l'un et l'autre soient conjurés, et notons bien que cet « instinct du danger » si salutaire n'a rien de commun avec le défaitisme. On rencontre beaucoup de Français, aujourd'hui, atteints de cette maladie morale, — car c'en est une, — devant les difficultés économiques. Ce trouble inquiet des esprits n'est pas plus lucide que l'endormement. Il est vrai que les politiciens risqueraient trop, en réveillant l'électeur pour lui prêcher l'effort salutaire, d'être eux-mêmes remerciés aussitôt, et ils préfèrent pratiquer la philosophie du vieux dicton : « Après moi le déluge. » Tel est tout naturellement le premier article de leur programme, mais secret. Une phraséologie d'un idéalisme mensonger en dissimule le cynisme. Puisse l'exemple de l'Angleterre éclairer enfin les dupes de ces redoutables charlatans, avant qu'il ne soit trop tard, et « l'instinct du danger » parler plus haut qu'eux.

Novembre 1931.

## LVIII

### POUR LA CLINIQUE FRANÇAISE

Le recrutement des élites ! — Vous reconnaissez une des formules favorites de nos politiciens, qu'il s'agisse de prôner la dangereuse utopie de l'École Unique, ou la non moins dangereuse gratuité de l'enseignement secondaire. Quant à s'occuper de la situation future de ces élites, et d'abord de celles qui sont formées déjà, ne le leur demandez pas. Le travailleur manuel, c'est l'électeur, qu'il s'agit de capter par de fallacieuses promesses. Le travailleur intellectuel, c'est la minorité négligeable le jour du scrutin. Pourquoi un parlementaire s'en inquiéterait-il, même quand il s'agit des plus actifs serviteurs de la pensée française ?

Considéré de ce point de vue, combien est significatif le témoignage apporté, voici quelques jours, par M. le professeur Rathery dans la leçon qu'il donnait à la séance inaugurale de son cours de *clinique thérapeutique*. Il y montrait d'abord la nécessité que le clinicien actuel ait auprès de lui un labo-

ratoire. Les temps sont passés où un Trousseau, un Bretonneau, un Laënnec devaient se fier uniquement à l'observation directe du malade. Elle continue, certes, d'être nécessaire, cette observation, mais quelle aide lui apportent les méthodes d'analyse chimique, si puissamment développées par les découvertes de Pasteur et de son école ! Or, un laboratoire suppose au moins deux chefs qui doivent être, pour employer l'expression même de M. Rathery, des « chimistes et des biologistes avertis, licenciés ou docteurs ès sciences, c'est-à-dire des personnalités ayant suivi déjà une filière de travail longue et coûteuse ». Et le professeur continue : « Et que leur offre-t-on ? Quatre cent cinquante francs par mois. Un traitement inférieur à celui du plus modeste employé et de n'importe quel ouvrier. » Comment se répéter ce chiffre dérisoire et ne pas s'associer à cette conclusion de M. Rathery, comparant ces salaires de famine, attribués à des savants si utiles, au taux de la paie que reçoivent les travailleurs manuels que je mentionnais tout à l'heure. Pourquoi cette différence ? C'est que le travailleur manuel réclame et voit ses revendications écoutées, tandis que le savant, enfermé dans son cabinet et son laboratoire, ennemi de tout bruit, se contente du peu qu'on veut bien lui donner. Encore faudrait-il que ce peu lui suffît. « Citez-moi, » dit M. Rathery, « une famille de trois.

enfants, qui puisse vivre à Paris avec 450 francs par mois, » et le médecin de jeter ce cri : « C'est bien d'avoir des bras robustes, mais il faut que ces bras soient dirigés par des cerveaux. »

Il va plus loin, et en indiquant, sans y insister, une autre insuffisance, celle des installations matérielles de beaucoup de nos laboratoires, sur laquelle M. Fiessinger a écrit une si forte page, il évoquait un pays où les cliniques sont de véritables modèles, où les professeurs et leurs assistants touchent des appointements royaux dans des laboratoires richement dotés. Ce pays, c'est l'Allemagne, et, le patriote s'émouvant chez le clinicien, il s'indigne qu'après avoir dépensé follement sans compter dans ce domaine comme dans tous les autres, nos anciens ennemis viennent aujourd'hui solliciter notre appui et que nous leur apportions notre or, nous, sans compter non plus : « Le vainqueur », gémit-il dans une phrase éloquente, « refuse à ses enfants l'argent pour vivre afin de le réserver au vaincu. » Mais, remarque-t-il aussitôt, on répondra au savant qu'une telle protestation touche à la politique. C'est bien elle aussi que nous retrouvons, comme toujours, derrière toutes les misères, grandes ou petites, dont souffre la France. Il est bon, il est sain que des maîtres de l'intelligence nationale, comme M. le professeur Rathery dénoncent ainsi les fautes d'un régime

fondé sur une erreur initiale : le pouvoir donné uniquement aux manœuvriers du terrain électoral. Que leur importe, à ceux-là, que la Clinique française soit menacée, par suite d'un ménagement mal dirigé des richesses publiques, de perdre la prédominance mondiale qu'elle possède encore ! En attendant, ces profiteurs du suffrage universel, députés et conseillers municipaux, se votent complaisamment des prébendes. La véritable élite, à leurs yeux, c'est eux, les desservants du Moloch dans le culte duquel vit notre démocratie, en attendant qu'elle en meure, le Nombre.

Décembre 1931.



## LIX

### EN LISANT L'ÉVANGILE

J'imagine que les Catholiques, troublés par les sophismes démagogiques et internationalistes qui se multiplient autour d'eux, ont éprouvé une vive satisfaction intellectuelle à lire dans la lettre pastorale de S. Em. l'archevêque de Paris, cette phrase si ferme et si sage : « L'ordre, en toutes choses, reste toujours la première condition de la paix quelle qu'elle soit. » Et cette autre dans la lettre de Mgr l'évêque de Chartres sur le devoir patriotique des Chrétiens : « Ils sont de leur pays comme de leur temps, et c'est ce pays qu'ils doivent servir comme leur prochain, avant tout autre. » Nous voilà loin de cette alliance avec les utopies révolutionnaires qui compromettraient moralement l'Église s'il était possible qu'un pareil égarement se généralisât. Que dit encore l'évêque de Chartres ? Qu'il faut « abandonner à la politique et à la science technique ce qui leur revient, et laisser aux compétences à décider de certains problèmes. » C'est la

formule même de cet ordre dont Mgr Verdier affirme la primauté, et rappelant la parole du Christ sur l'obligation de rendre à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu, il nous invite « à ne pas confondre les domaines que Dieu lui-même a nettement séparés ».

Cette séparation entre les conditions de l'organisme politique et celles de la vie religieuse est rendue plus évidente encore pour qui étudie l'Évangile et constate que, dans ce bréviaire de toutes les Charités, il n'est jamais question de l'esclavage. Des lois qui régissaient alors la société, celle qui autorisait et qui protégeait cet esclavage était la plus universelle. Trois quarts de siècle avant la naissance du Christ, la rébellion de Spartacus groupant sous ses ordres une armée de plus de soixante-dix mille hommes avait attesté de quels implacables ferments de douleur et de haine était chargée cette servitude. Elle devait être supprimée par le Christianisme, mais par un changement dans les âmes qui devait invinciblement produire un changement dans les lois, — en dehors de toute action révolutionnaire, et voyez quelles réponses fait par avance le Christ à ceux qui rêvent aujourd'hui de cette action. Le révolutionnaire se plaint de la force mise au service de la propriété. Que dit l'Évangile : « Quand le fort armé possède son bien, ce qu'il possède est en paix. » Notre-Seigneur a



certes interdit à l'apôtre qui frappe Malchus de le défendre avec l'épée. « Celui qui se servira de l'épée périra par l'épée. » C'est qu'il s'agit là d'un cas de défense individuelle et précisément révolutionnaire. De quel personnage, dit-il, au contraire, qu'il n'a jamais rencontré une si grande foi en Israël? Du centurion qui vient de déclarer : « Moi qui suis un homme soumis à l'autorité, j'ai sous moi des soldats et je dis à l'un : Va, et il va, et à un autre : Viens, et il vient. » Hiérarchie et obéissance — tout le programme de la discipline militaire est affirmé là, comme aussi le principe de l'inégalité des sorts et de la résignation dans le *Beati pauperes spiritu* qui s'applique aux riches et leur ordonne de ne pas se complaire dans leurs richesses, et aux pauvres de ne pas se révolter contre leur pauvreté. Aux agitateurs qui provoquent des factions au nom de leurs idées propres, qu'est-il dit? « Tout royaume divisé contre lui-même sera détruit. » S'agit-il de la famille, Jésus pose, comme premier élément de stabilité pour cette cellule sociale, l'indissolubilité du mariage : « Tout homme qui quitte sa femme et en épouse une autre commet un adultère. » Toujours l'ordre, et délibérément soustrait au jugement de l'invidu, invité à se mouvoir dans un cadre traditionnel pour tout ce qui touche au monde extérieur. C'est dans le monde intérieur que s'accomplira l'œuvre de rénovation pour

laquelle le Sauveur est venu sur la terre.

Nous touchons là le point précis où le Christianisme est inconciliable avec les idées et l'esprit de la Révolution. Je prends ici ce terme dans le sens que lui ont prêté les hommes de 89, que lui prêtent aujourd'hui les bolchevistes de Russie, les socialistes et les communistes chez nous. Pour qui se donne le Christ? Pour le Rédempteur. Qui dit Rédempteur dit rachat, mais le rachat implique une faute à expier. Quelle faute? Ce péché originel dont Pascal disait que « sans ce mystère, le plus incompréhensible de tous, nous sommes incompréhensibles à nous-mêmes. » Le Christianisme est fondé sur ce dogme que nous sommes dans le monde de la chute, où l'homme est naturellement déréglé et déraisonnable. De là dérive la nécessité d'une autorité au-dessus de toute discussion. Il en est une, promulguée par Moïse et vérifiée par une séculaire expérience : le Décalogue. La Révolution suppose au contraire que l'homme est naturellement bon et raisonnable. Ses vices et son malheur dérivent de la Société. C'est donc sur elle et sur l'abolition de ses contraintes héréditaires que doit porter tout notre effort de réforme. Mettre en regard ces deux mystiques, c'est expliquer pourquoi, dans la France de 1789 comme dans la Russie de 1931, la destruction du Christianisme devient le but immédiat. Il est bien étrange et bien triste que

des croyants sincères ne comprennent pas cela. Puissent beaucoup d'évêques suivre l'exemple de Monseigneur de Paris et de Monseigneur de Chartres et leur rappeler les vérités essentielles sur lesquelles repose la Foi.

Décembre 1931.

## LX

### L'OPINION, REINE DU MONDE

On connaît la phrase désenchantée de Pascal : « L'opinion est la reine du monde. » Elle se complète par une autre où ce plus profond des psychologues dit « qu'il y a deux portes par où l'opinion entre dans l'âme : l'entendement et la volonté », et il ajoute : « La plus ordinaire est celle de la volonté, car l'homme est toujours emporté à croire non par la preuve, mais par l'agrément. » Appliquez cette remarque aux événements actuels et vous constaterez que l'art du politicien dans tous les pays consiste aujourd'hui à spéculer sur les désirs des peuples en les flattant, pour les conduire où il veut. Le procédé suppose des débats publics où les questions sont posées dans des termes généraux et séduisants, de nature à être interprétées en dehors de tout réalisme. Les deux conférences qui se préparent, l'une sur les réparations, l'autre sur le désarmement, nous en fourniront, soyons-en certains, un nouvel exemple. S'il y a deux pro-

blèmes qui devraient être traités par des techniciens et en dehors de toute discussion oratoire, ce sont bien ceux-là. Et déjà, tant en Allemagne qu'en Italie, aux États-Unis, en Angleterre, en France, les commentaires tendancieux se multiplient dans la presse comme dans les conversations, et les hommes d'État qui se rendent à ces conférences se trouveront devant des mentalités nationales façonnées à l'avance, si on peut dire, auxquelles ils se soumettront, éloquemment, au lieu de les contrecarrer. On parlera ensuite de volonté populaire comme on fait aujourd'hui à toute occasion. Rien de plus factice que ces mouvements des esprits systématiquement produits par un savant travail de manœuvriers, dont le talent consiste à justifier par des prétextes idéologiques habilement choisis les appétits le plus souvent si dangereux des incompetences. Encore ici le dictionnaire donne une définition qui caractérise bien les dangers de l'appel à l'opinion : « *Opinion* », y est-il dit, « manière de penser qui, vraie ou fausse, ne repose pas sur un jugement certain. » C'est ce que Voltaire, d'accord pour une fois avec l'auteur des *Pensées*, exprimait, en commentant la formule pascalienne : « L'opinion est si bien la reine du monde que, quand la raison vient la combattre, la raison est condamnée à mort. » Jusqu'à quel point peut être poussée cette antithèse entre l'opinion et la raison,

l'histoire du Second Empire nous en donne deux témoignages saisissants. Lorsque Bismarck, en 1866, déclara la guerre à l'Autriche, recherchez les feuilles du temps, vous y verrez que l'opinion française souhaitait la victoire de la Prusse, sans prévoir son contre-coup inévitable et la ruée de l'Allemagne unifiée sur notre pays. Pareillement, quand, au mois de janvier 1870, Émile Ollivier fut appelé au ministère, cette opinion tout entière se passionna pour ou contre l'Empire libéral alors que l'intérêt vital de la Nation voulait que le problème militaire importât seul. Mais qui donc y pensait ?

Je prononçais tout à l'heure le nom de manœuvriers. Est-il possible, pour reprendre la formule de Voltaire, que, dans le travail sur l'opinion, la raison ait aussi ses manœuvriers ? Ce n'est pas moi qui nierai l'opportunité d'un tel effort, mais le succès en est difficile. Parler raison au peuple c'est toujours risquer de lui déplaire, au lieu que les exploiters de la sensibilité populaire rencontrent aussitôt, au service de leur funeste besogne, la conspiration préalable des intérêts immédiats et des instincts. C'est après coup, quand les désastreuses conséquences des erreurs publiques se produisent, que leurs victimes gémissent de tardifs : « Si j'avais su ! » qui, la plupart du temps, n'empêchent pas l'opinion de recommencer à se laisser égarer par les mêmes charlatans. Il est, en revanche, une action à longue

échéance qui s'est montrée trop souvent efficace pour qu'il n'y ait pas toujours lieu de la tenter. C'est celle des écrivains d'idées, qui s'exerce sur les hautes intelligences du pays pour atteindre ainsi les masses. Cette action peut être bien funeste, J.-J. Rousseau en est la preuve, mais qu'elle puisse être bienfaisante, un tout récent exemple en témoigne : celui de Taine. Il a raconté lui-même, dans l'émouvante préface des *Origines de la France contemporaine*, comment, par scrupule de conscience devant le devoir électoral, il avait voulu contrôler les opinions professées autour de lui par les divers partis politiques. Il lui parut qu'il lui fallait étudier leur formation, leur portée, leurs lacunes, et il en arriva ainsi à une critique impitoyable des utopies de la Révolution française. Considérez maintenant la faveur où sont tombés ces « faux dogmes », comme disait déjà Le Play, chez les meilleurs esprits de notre époque, et comparez leur point de vue salutairement réparateur à celui de nos aînés. La pensée de Taine est la grande ouvrière de ce redressement. L'opinion sur ce point est en voie de se corriger. C'est la plus forte leçon que ce maître nous ait donnée. Puissent tous les artistes littéraires préoccupés de questions sociales la recevoir de plus en plus, et trouver, s'ils ne réussissent pas à redresser les préjugés de leur temps, une consolation à se dire, comme notre

Bonald : « Voilà où en est l'Europe, et qu'elle doive survivre ou non à ses égarements, nos écrits resteront comme une protestation solennelle contre les erreurs qui l'auront perdue, ou comme un dépôt où elle retrouvera les doctrines qui peuvent encore la sauver. »

Janvier 1932.



## LXI

### SUR UNE PAROLE DE GÛTHER

A l'occasion du centenaire de Gœthe, on a beaucoup cité, et même nié — M. Abel Hermant l'a judicieusement rappelé — un mot qu'il prononça au siège de Mayence. C'était en 1793, la date est importante, au moment où les troupes françaises évacuaient la ville. Que ce mot ait été prononcé, Gœthe lui-même nous en apporte le témoignage. Ceux qui en doutent le trouveront dans le volume de ses œuvres traduites par Porchat, intitulé *Mélanges*. Les Français sortaient donc, et, parmi eux, un personnage accompagné d'une femme, que suivaient plusieurs voitures chargées de coffres et de caisses. A sa vue, des cris éclatèrent dans la foule : « Em-poignez-le !... Tuez-le !... C'est le coquin d'architecte qui a pillé le doyenné... »

Des gens se précipitent, et voici que Gœthe s'élançait à son tour en criant : « Arrêtez ! » d'une voix si impérieuse que la multitude recule. Le cavalier, sa compagne et les voitures reprennent leur

route. Ils sont sauvés. « La foule », raconte Goethe, « déconcertée dans ses projets de vengeance, demeure immobile. A trente pas de là, elle n'aurait écouté personne. » L'incident avait été aussi rapide qu'il aurait pu être tragique, et comme un ami du poète qui se trouvait avec lui, effrayé du danger qu'il avait couru, lui reprochait cette étrange intervention en faveur d'un voleur : « Je suis ainsi fait, » répondit Goethe, « que j'aime mieux commettre une injustice que de souffrir le désordre. »

J'insistais, tout à l'heure, sur la date. L'année précédente, au soir de Valmy, Goethe avait dit à ses compagnons de l'état-major du duc de Brunswick : « De ce lieu et de ce jour date une nouvelle époque dans l'histoire du monde, et vous pourrez dire : J'y étais ! » On a prétendu voir dans ces propos une admiration pour 89. Les mots du siège de Mayence en donnent le véritable sens, celui du diagnostic d'une catastrophe Européenne. Le grand curieux d'idées qu'était Goethe connaissait bien le mouvement intellectuel de la France du dix-huitième siècle. Il savait, lui qui préférait la société des travailleurs manuels à celle des salons, contre quelles inégalités les fervents des Droits de l'homme étaient entrés en lutte, et tout de suite il avait pu constater qu'en prétendant corriger ces inégalités au nom de la justice, ces apôtres d'une civilisation nouvelle avaient créé par le désordre

un état d'injustice pire. Dans une pénétrante étude que M. Robert d'Harcourt publie dans la *Revue des Deux Mondes*, sur la *Sagesse pratique de Goethe*, nous apprenons que l'ordre personnel fut sa passion maîtresse. Pas plus dans ses papiers que dans ses comptes, il n'admettait l'à peu près et l'inexactitude. Il considérait que le rangement des choses autour de nous est une libération de notre personne. « Liquidez d'abord la prose, » disait-il à un visiteur qui le trouvait vérifiant le carnet d'un maître d'hôtel, « et la poésie s'épanouira ensuite d'autant plus joyeusement. » Une telle disposition d'esprit devait l'amener à considérer la fixité des mœurs nationales comme le véritable principe d'affranchissement pour l'individu. Mais cette fixité ne s'obtient que par l'absence de discussion. Aussi avait-il l'horreur de ce qu'il appelait *das politische gerede* — le bavardage politique. Le parlementarisme lui semblait le type même de « l'éparpillement désorganisateur » — la formule est citée par M. d'Harcourt — et il déclarait à Eckermann que la seule action efficace, dans le domaine des réalisations, était celle du pouvoir absolu, mainteneur de la durée.

Considérée de ce point de vue, la parole du siège de Mayence prend sa pleine signification. Elle rejoint la profonde phrase de Bonald : « Tout désordre dans un État est un commencement de

Révolution. » Ajoutons, pour mieux indiquer la portée sociale du geste et du mot de Goethe, que la scène de désordre à laquelle il coupa court aussitôt avait lieu devant le logement du duc de Weimar. « La place, » écrit-il lui-même dans son récit de cet épisode, « était sacrée. » Qu'il ait, dans une pareille minute, pensé à son prince, quel autre indice de son respect pour l'autorité et ses représentants ! On jugera par là quelle erreur commettent les critiques et les orateurs qui comparent Goethe à Voltaire. On ne saurait imaginer deux génies plus complets, chacun dans son type, et plus contraires. Admirons l'un et l'autre, mais n'hésitons pas à dire que la sagesse de *Wilhelm Meister* fut aussi bienfaisante pour la barbare Allemagne que fut dangereuse, pour notre France si spirituelle, si cultivée, mais trop mal défendue par ses élites, le cynisme destructeur de *Candide*.

Mars 1932.

## LXII

### LE MÉPRIS DU MÉTIER

J'ai eu un ami, un « Bonaldiste-Tainien », comme il s'appelait lui-même, qui rêvait de fonder un club de « Pénitents de la nuit du 4 Août », composé exclusivement de bourgeois, « car c'est nous, les bourgeois », insistait-il, « que les aristocrates de cette nuit fatale ont atteints, dans les possibilités de l'ascension sociale de nos familles. Nous étions au rez-de-chaussée, ils ont abattu le premier étage, où nous pouvions, où nous devions monter. » Et ce logicien concluait : « Toute la Révolution est là, dans cette haine de la durée, au nom d'une mystique abstraite dont le résultat final est la destruction des milieux héréditaires. Or, sans milieu, pas de développement sain de l'individu. »

Si mon paradoxal ami vivait encore, j'imagine qu'à la lecture des projets qui se succèdent sur l'enseignement, il préconiserait la fondation, quand ces projets auront force de lois, d'un autre grou-

pement composé, cette fois, uniquement d'ouvriers et de paysans, celui des « Pénitents de l'École unique ». Aucune tentative plus redoutable n'aura été tentée contre ce qui fait l'honneur et la valeur du prolétariat : l'excellence du métier. Pour les théoriciens de la Chambre et du Sénat, qui s'entraînent systématiquement à bolcheviser la France, il semble qu'il n'existe qu'une seule culture valable, celle de l'apprenti bachelier. Pour l'intelligence spécialisée du tâcheron qui besogne à la campagne, ou qui, dans un atelier, s'applique à mieux manier l'outil, ces messieurs, lesquels n'ont appris qu'à parler, éprouvent un mépris déguisé sous les deux vocables, électoraux et grandiloquents, de justice et de progrès. Comme leurs prédécesseurs de la funeste génération de 89, ils s'acharnent à dissoudre les derniers milieux qui nous restent : les professionnels. Ils prennent l'enfant à sa famille pour lui donner une instruction qui l'en détache à jamais. « C'est, » disent-ils, « afin que son talent, s'il en possède un, s'épanouisse plus librement. » Mais, s'il le possède, ce talent, réjouissez-vous donc qu'il se développe dans l'humble domaine d'activité où son père aura été son expérience, sinon vous risquez trop, avec vos lois de déclassement par en haut, de faire inévitablement de votre pupille un réfractaire ou un fonctionnaire. L'un de ces deux

personnages est un danger social, l'autre, s'il se multiplie à l'excès, devient une surcharge pour l'État et un principe de ruine pour le budget.

Ces vérités immédiates, évidentes quand on regarde froidement les faits, se doublent d'une autre plus profonde. La psychologie moderne attache une grande importance au domaine de l'inconscient où s'élaborent les forces les plus fécondes de notre être. L'intelligence populaire — et c'est son plus précieux apport — relève de ce domaine. Le génie de la race ne s'enseigne ni dans les collèges ni dans les facultés. Il se forme de génération en génération par la coutume, produite elle-même par l'adaptation des familles aux exigences du métier quotidien. Quiconque a étudié, ne fût-ce qu'un peu, les divines chansons populaires se rend compte de quelle poésie est saturée cette âme de la foule, dont l'ignorance apparente est riche d'une science sans programme, tout instinctive et spontanée. Un prolétariat de demi-lettrés l'aura perdue, cette géniale spontanéité, à laquelle se substituera l'à peu près de ces raisonnements idéologiques, dont les manifestes des captateurs du suffrage universel fournissent un modèle achevé. Les voilà, les véritables ennemis du peuple. Puisse celui-ci ne pas reconnaître trop tard le caractère nocif de l'entreprise dirigée contre son âme collec-

tive. Hélas ! Il n'a, pour y résister, qu'un droit de vote, dont les politiciens arrivent à faire, manœuvré comme il l'est par eux, un instrument suicidaire !

Mars 1932.



## LXIII

### ENCORE L'INITIATIVE DES LOIS

Je voudrais terminer la série de ces *notes sociales* en reprenant cette théorie sur l'*initiative des lois*, qu'il faut rendre légitimement au grand pathologiste de la société issue de l'erreur Révolutionnaire, j'ai nommé Balzac. Dans un de ses romans les plus profonds, *le Curé de Village*, il prête cette repartie à un de ses personnages auquel un interlocuteur demande au cours d'une discussion politique : « Mais que voudriez-vous donc ? » — « Oh ! » répond le porte-parole du grand observateur « les admirables conseillers d'État qui sous l'Empereur, méditaient les lois et ce Corps législatif dont le seul rôle était de s'opposer à des lois mauvaises. » Et il ajoute ces lignes dont le caractère prophétique — le livre est de 1837 — témoigne d'une étonnante justesse de prévision : « La Chambre des députés arrivera, vous le verrez, à gouverner, *ce qui constituera l'anarchie légale.* »

Un Conseil d'État, composé de compétences et

qui élabore les lois, — un parlement qui discute ces propositions, les renvoie au dit Conseil ou les entérine, telle est la réforme primordiale que j'ai déjà indiquée et qui permettrait chez nous le fonctionnement sain du régime parlementaire, lequel consiste essentiellement dans un droit de contrôle exercé par la nation au moyen de ses mandataires. Il suffit de suivre les préparatifs des prochaines élections pour constater que cette idée de contrôle a peu à peu cédé complètement la place à un esprit d'entreprise idéologique, dont le moindre souci est le constat des conséquences. La triste aventure des assurances sociales, aussi chimériquement conçues qu'absurdement organisées, semble n'avoir éclairé aucun des futurs « barbouilleurs de lois », comme le noble André Chénier appelait déjà les phraseurs dangereux des assemblées révolutionnaires. La férocité de celles-ci qui contraste sinistrement avec leurs programmes, s'explique par la déception quotidienne que la résistance du réel infligeait à leurs utopies.

L'objection surgit aussitôt : « Ces compétences du Conseil d'État régulateur, par quel procédé les recruterez-vous ? » C'est ici qu'apparaît de nouveau la valeur de l'éducation par le métier, dont je viens de parler à propos de l'école. Seulement il faut traduire ce mot de métier dans son vrai sens et reconnaître que c'est un métier pour un propriétaire

de bien gérer une importante exploitation, pour un patron d'usine de bien conduire ses ouvriers, comme pour ceux-ci de bien manier leurs outils, comme pour l'écrivain et le savant de cultiver leur cerveau, comme pour le professeur de bien faire sa classe et pour l'officier de discipliner son régiment. Autant de domaines à reconnaître — où se recruterait notre Conseil d'État. Nous entrevoyons là un retour vers une représentation corporative où les suffrages, distribués par groupes naturels, aboutiraient à une sélection professionnelle des meilleurs. Ajoutez-y, pour ceux qui seraient ainsi désignés par leurs pairs, l'obligation de délibérer en séances privées et sans publicité des débats, sans étiquettes de partis... Mais en rédigeant cette simple note, je me rends trop compte qu'elle suppose que les Français, — ces fils des vieux Gaulois, héroïques et spirituels par excellence, mais si impulsifs — soient devenus politiquement raisonnables. Tout un siècle d'erreurs sans cesse renouvelées permet, hélas ! de prévoir le contraire. Ne nous laissons pas cependant de provoquer les réflexions de nos concitoyens sur les événements pénibles dont ils souffrent, en leur répétant sans cesse les mots du poète antique sur « la sagesse au prix de la douleur ». Cette sagesse a pour condition première que cette douleur soit regardée en face et comprise dans ses causes. Cette édu-

cation de l'intelligence nationale est le rôle des élites. Puissent celles de notre pays, si les heures déjà graves deviennent plus troubles, n'avoir pas manqué à ce devoir.

Avril 1932.

576

# TABLE DES MATIÈRES

---

	Pages.
PRÉFACE.....	I
I. — Outre-Manche.....	I
II. — L'internationalisme intellectuel.....	4
III. — Sur les États-Unis d'Europe.....	8
IV. — Sur l'Université nouvelle.....	11
V. — Le mysticisme de la Paix.....	15
VI. — Un dangereux sophisme.....	19
VII. — Les justiciers.....	23
VIII. — Bactériophagie.....	26
IX. — L'initiative des lois.....	29
X. — La valeur de la durée.....	32
XI. — Le vrai sens d'un mot.....	36
XII. — Aînés et cadets.....	39
XIII. — Le monument de Taine.....	43
XIV. — Les fins de régime.....	47
XV. — Un des dangers de l'école unique.....	51
XVI. — Contre l'âme paysanne.....	55
XVII. — Réflexions sur la Paix de Versailles.....	59
XVIII. — L'idéal et l'idéologie.....	63
XIX. — Mise au point de l'idée de progrès.....	67
XX. — La leçon de M. Stresemann.....	71
XXI. — 1830-1930.....	75
XXII. — De l'idée de loi.....	79
XXIII. — Encore les assurances sociales.....	82

XXIV. — Le témoignage d'un soldat.....	86
XXV. — La prime de fidélité.....	90
XXVI. — Sur l'armée de métier.....	93
XXVII. — Les leviers de commande.....	97
XXVIII. — Le silencieux.....	101
XXIX. — Mise au point du mot : instruction.....	104
XXX. — Crimes politiques et passionnels.....	108
XXXI. — De la coopération intellectuelle.....	112
XXXII. — La valeur morale du silence.....	116
XXXIII. — La fin des notables.....	120
XXXIV. — Sur le désarmement.....	125
XXXV. — La place publique.....	130
XXXVI. — Une réforme possible.....	134
XXXVII. — Le recrutement de l'élite.....	137
XXXVIII. — A propos d'un fait divers.....	141
XXXIX. — Un cinquantenaire.....	144
XL. — Pour la bourgeoisie française.....	148
XLI. — Les névropathies collectives.....	152
XLII. — A propos de la « Vie Parisienne ».....	156
XLIII. — Le dilemme.....	160
XLIV. — Idéologies utilitaires.....	164
XLV. — Les espèces sociales.....	168
XLVI. — Le politicien.....	172
XLVII. — Le danger du mythe.....	175
XLVIII. — Contradictions.....	180
XLIX. — Le centenaire de Goethe.....	184
L. — Les erreurs collectives.....	188
LI. — Sur l'héritage.....	193
LII. — Encore sur le désarmement.....	197
LIII. — Du laïcisme.....	202
LIV. — Leçons de politique.....	206
LV. — Crimes passionnels.....	210
LVI. — L'égalitarisme.....	214
LVII. — L'instinct du danger.....	218
LVIII. — Pour la clinique française.....	222
LIX. — En lisant l'Évangile.....	226
LX. — L'opinion, reine du monde.....	231
LXI. — Sur une parole de Goethe.....	236
LXII. — Le mépris du métier.....	240
LXIII. — Encore l'initiative des lois.....	244

60615791

*Cet ouvrage*  
*a été achevé d'imprimer sur les presses*  
*de la*  
**LIBRAIRIE PLON**  
*le 20 janvier 1933.*





PAUL BOURGET

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

AU SERVICE  
DE L'ORDRE

★ ★

II

NOTES SOCIALES

140



PARIS  
**LIBRAIRIE PLON**

M.CM.XXXIII

L/10 907

1877

1878

1879

1880

1881

1882

1883

1884

1885



# ŒUVRES COMPLÈTES DE PAUL BOURGET

## CRITIQUE

- \*I. *Essais de psychologie contemporaine.*
- \*II. *Études et portraits.*
- III. *Études et portraits (2<sup>e</sup> série).*
- IV. *Pages de critique et de doctrine.*
- V. *Nouvelles pages de critique et de doctrine.*
- VI. *Quelques témoignages. — Au Service de l'ordre.*

## ROMANS

- \*I. *Cruelle énigme. — Un Crime d'amour. — André Cornélis.*
- \*II. *Mensonges. — Physiologie de l'amour moderne.*
- \*III. *Le Disciple — Un Cœur de femme.*
- \*IV. *La Terre promise. — Cosmopolis.*
- \*V. *Une Idylle tragique — La Duchesse bleue.*
- \*VI. *Le Luxe des autres — Le Fantôme. — L'Eau profonde.*
- \*VII. *L'Étape. — Un Divorce*
- VIII. *L'Émigré. — L'Écuyère.*
- IX. *Le Démon de midi.*
- X. *Le Sens de la mort. — Lazarine.*
- XI. *Laurence Albani. — Némésis.*
- XII. *Un Drame dans le monde — La Géôle.*
- XIII. *Cœur pensif ne sait où il va. — Le Danseur mondain.*
- XIV. *Nos actes nous suivent.*
- XV. *La Reçute. — Le Diamant de la Reine.*

## NOUVELLES

- I. *L'Irréparable. — Deuxième amour. — Profils perdus. — François Vernantes.*
- II. *Pastels. — Nouveaux pastels.*
- III. *Recommencements. — Voyages. — Complications sentimentales.*
- IV. *Drames de famille. — Les Pas dans les pas.*
- V. *Un Homme d'affaires. — Monique. — Les Deux Sœurs.*
- VI. *Les Détours du cœur. — La Dame qui a perdu son peintre.*
- VII. *L'Envers du décor. — Le Justicier. — Anomalies.*
- VIII. *Conflits intimes. — Le Tapin. — La Vengeance de la vie.*
- IX. *Agnès Delas. — De petits faits vrais. — On ne voit pas les cœurs.*

## THÉÂTRE

- I. *La Barricade — Le Tribun. — Proverbes.*
- II. *Un Divorce (en collaboration avec M. Cury) — Un Cas de conscience (en collaboration avec M. Basquet). — Le Sens de la mort (en collaboration avec M. Cury). — On ne voit pas les cœurs, et autres proverbes.*

## VOYAGES

- I. *Sensations d'Italie. — Notes d'un voyage en Grèce.*
- II. *Outre-mer.*

## POÉSIES

- La Vie inquiète. — Edel. — Les Aveux. — Poésies inédites.*
- En cours de publication. Format in-8° cavalier.*

\*Volumes en vente en juillet 1932. Prix : 40 francs





